

# RAPPORT ANNUEL 2015



Des Hommes,  
des Idées,  
un Futur



# Sommaire

## I. INTRODUCTION ..... 8

- 1.1 L'organisation des intercommunales ..... 8
- 1.2 Vision et objectifs du BEP..... 17
- 1.3 Vision et objectifs du BEP pour son territoire ..... 18

## II. LE BEP ET SES PROJETS DE TERRITOIRES ..... 20

- 2.1 Axud ..... 20
- 2.2 Territoire Capitale régionale ..... 21
- 2.3 Le Val de Sambre ..... 22
- 2.4 L'Entre-Sambre-et-Meuse ..... 23
- 2.5 Axe Condroz-E411 ..... 24
- 2.6 Houille-Semois namuroise ..... 25

## III. LE BEP ET L'EUROPE..... 26

- 3.1 Stratégie FEDER ..... 26
- 3.2 Stratégie FEADER..... 28
- 3.3 Stratégie INTERREG ..... 29
- 3.4 Relais Europe Direct ..... 31

## IV. LE BEP AU CŒUR D'UN RÉSEAU ..... 32

- 4.1 Le BEP et ses représentations dans d'autres organismes ..... 32
- 4.2 Le BEP et ses réseaux..... 33

## V. LES MÉTIERS DU BEP ..... 36

- 5.1 LE DÉVELOPPEMENT DE PARCS D'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE ..... 36
  - 1) Les résultats chiffrés ..... 36
  - 2) L'accueil des entreprises ..... 37
  - 3) De nouveaux parcs d'activité économique..... 46
  - 4) Démarche environnementale au sein des parcs..... 56
  - 5) De nouveaux incubateurs ..... 58

|   |            |
|---|------------|
| <b>5.2 L'ACCOMPAGNEMENT DES ENTREPRISES</b> .....                         | <b>60</b>  |
| 1) Les résultats chiffrés .....   | 60         |
| 2) Les filières d'activités prioritaires .....                            | 61         |
| 3) L'accompagnement collectif .....                                       | 65         |
| 4) L'accompagnement individuel .....                                      | 71         |
| 5) L'intelligence stratégique .....                                       | 73         |
| 6) Le TRAKK .....   | 74         |
| 7) Les circuits courts .....  | 75         |
| <b>5.3 L'ACCOMPAGNEMENT DES COMMUNES</b> .....                            | <b>76</b>  |
| 1) Les résultats chiffrés .....   | 76         |
| 2) L'accompagnement des Communes dans la gestion de leur territoire ..... | 76         |
| 3) La stratégie territoriale.....   | 76         |
| 4) Les projets de bâtiments publics.....                                  | 78         |
| 5) Les projets de logements et d'espaces publics .....                    | 83         |
| 6) Les projets touristiques.....  | 87         |
| 7) Le développement de la Smart City .....                                | 90         |
| 8) Les services environnementaux.....                                     | 91         |
| <b>5.4 LA GESTION DES DÉCHETS MÉNAGERS</b> .....                          | <b>92</b>  |
| 1) Les résultats chiffrés .....   | 92         |
| 2) Focus sur la journée découverte entreprises (JDE).....                 | 95         |
| 3) Le programme intégré de gestion des déchets ménagers .....             | 96         |
| 4) La prévention et la sensibilisation .....                              | 96         |
| 5) La collecte des déchets.....   | 100        |
| 6) La problématique du financement des infrastructures .....              | 107        |
| 7) Les parcs à conteneurs.....  | 108        |
| 8) Les outils de transfert, de valorisation et de traitement.....         | 113        |
| 9) Les partenariats d'exploitation.....                                   | 118        |
| 10) Les centres d'enfouissement techniques (CET en post-gestion) .....    | 121        |
| <b>5.5 NAMUR EXPO</b> .....   | <b>124</b> |
| 1) Les résultats chiffrés .....   | 124        |
| 2) La gestion de Namur Expo .....   | 126        |
| <b>5.6 LE CRÉMATORIUM DU CŒUR DE WALLONIE</b> .....                       | <b>128</b> |
| 1) Les résultats chiffrés .....   | 128        |
| 2) La gestion du Crématorium de Wallonie .....                            | 128        |
| <b>5.7 IDEFIN</b> .....   | <b>130</b> |
| <b>5.8 LES SERVICES D'APPUI</b> .....                                     | <b>131</b> |
| 1) Ressources humaines .....  | 131        |
| 2) Comptabilité et finances.....  | 133        |
| 3) Informatique et Télécommunications .....                               | 134        |
| 4) Secrétariat général .....  | 135        |
| 5) Communication.....   | 136        |

# L'année 2015 en chiffres

## LE DÉVELOPPEMENT DES PARCS D'ACTIVITÉ

89

89 entreprises hébergées dans les incubateurs du BEP, représentant 288 emplois

14

14 ha de terrains vendus, soit 20,5 millions d'investissement et 268 emplois créés ou consolidés

91

91 % de taux d'occupation des parcs d'activité (soit 1.131 entreprises et 15.829 emplois)

## NAMUR EXPO

43

43 manifestations accueillies, représentant 163.255 visiteurs

## L'ACCOMPAGNEMENT DES ENTREPRISES

68

68 entreprises et porteurs de projets accompagnés

## L'ACCOMPAGNEMENT DES COMMUNES

35

35 Communes accompagnées dans leurs projets urbanistiques ou architecturaux dont :

- 5 stratégies territoriales
- 41 projets de bâtiments publics
- 22 projets de logements ou d'espaces publics
- 22 projets touristiques

17

17 Communes ou acteurs communaux épaulés dans le cadre du dépôt de projet FEADER

525

525 kg de déchets collectés par habitant

27.000

27.000 m<sup>3</sup> de déchets verts valorisés au centre de compostage

54

54 % des déchets recyclés

10.105

10.105 tonnes de déchets organiques valorisés en biométhanisation

318.000

318.000 gobelets prêtés lors de manifestations locales

58

58 stands de sensibilisation à la réduction/au tri des déchets dans les Communes

1.224.065

1.224.065 visites dans les parcs à conteneurs

28.850  
13.050

28.850 tonnes de bois et 13.050 tonnes d'encombrants traités dans l'unité de tri-broyage

## ORGANISATION GÉNÉRALE

401

401 collaborateurs pour l'ensemble des activités

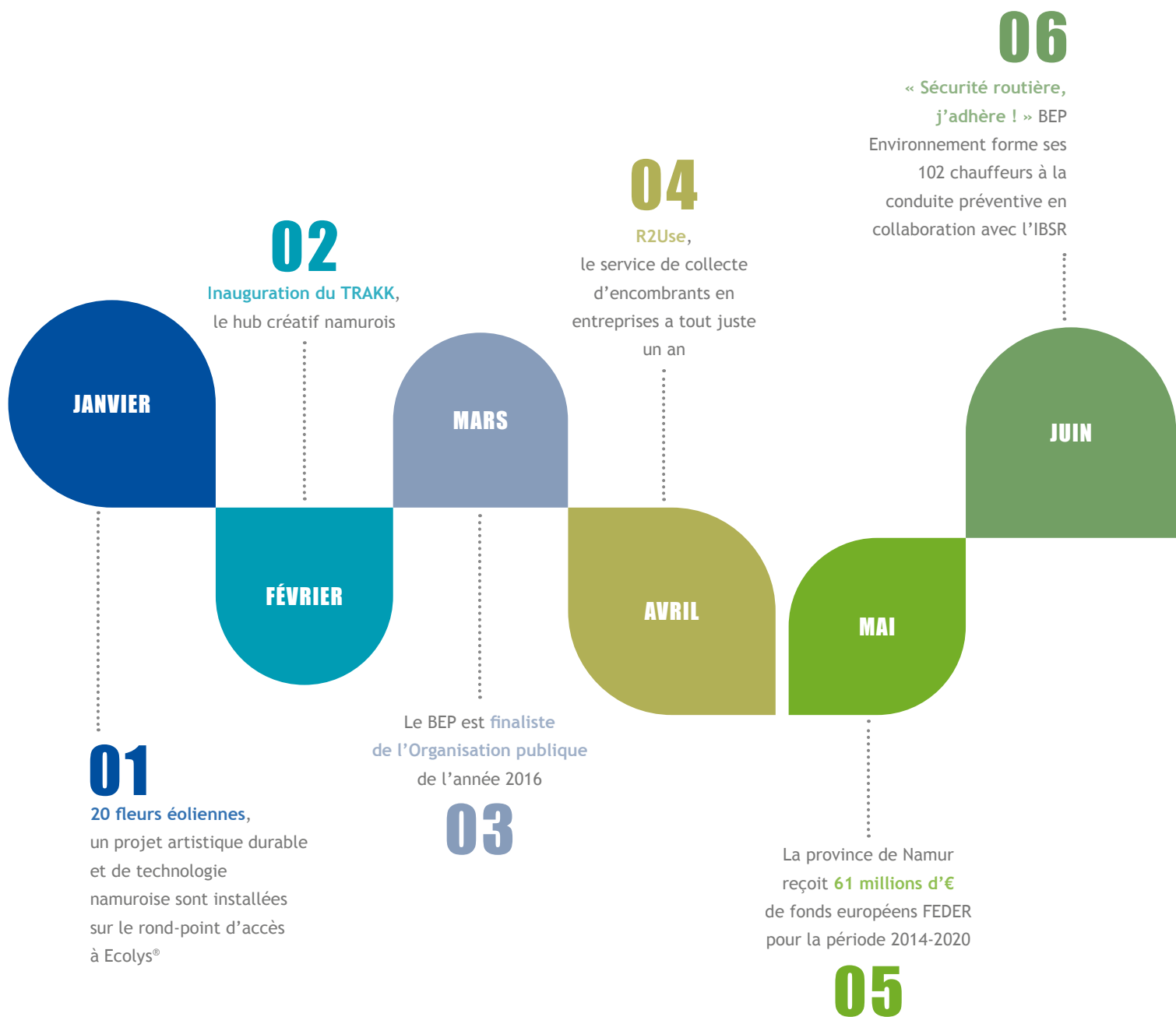
81,2

81,2 % de clients satisfaits

93

93 % d'indice de bien-être au travail

# L'année 2015, une année riche en événements



**07 &  
08**

« Saviez-vous que Facebook et Google ont été créés à Namur ? »  
Lancement de la nouvelle campagne d'attraction d'investisseurs étrangers en province de Namur

**10**

1.500 personnes découvrent le site de BEP Environnement à Floreffe à l'occasion de la Journée Découverte Entreprises

**12**

Le BEP organise un séminaire sur la Smart City à l'intention des Communes namuroises en vue de proposer ses services dans ce domaine

JUILLET

AOÛT

SEPTEMBRE

OCTOBRE

NOVEMBRE

DÉCEMBRE

Le Crématorium du Cœur de Wallonie inaugure son parc mémorial, dernier investissement qui achève l'infrastructure

**09**

Un nouveau parc d'activité voit le jour à Havelange

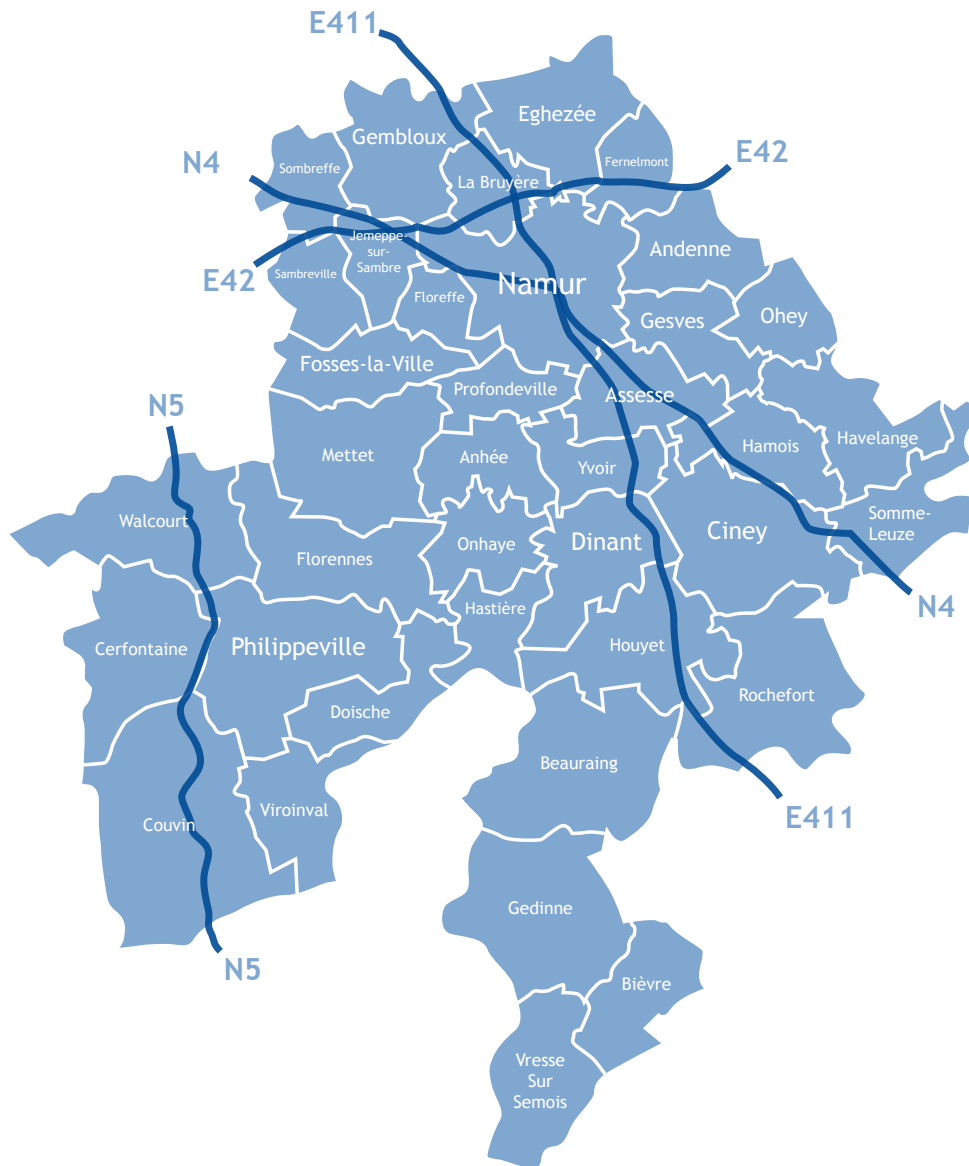
**11**

# INTRODUCTION

I/1.1

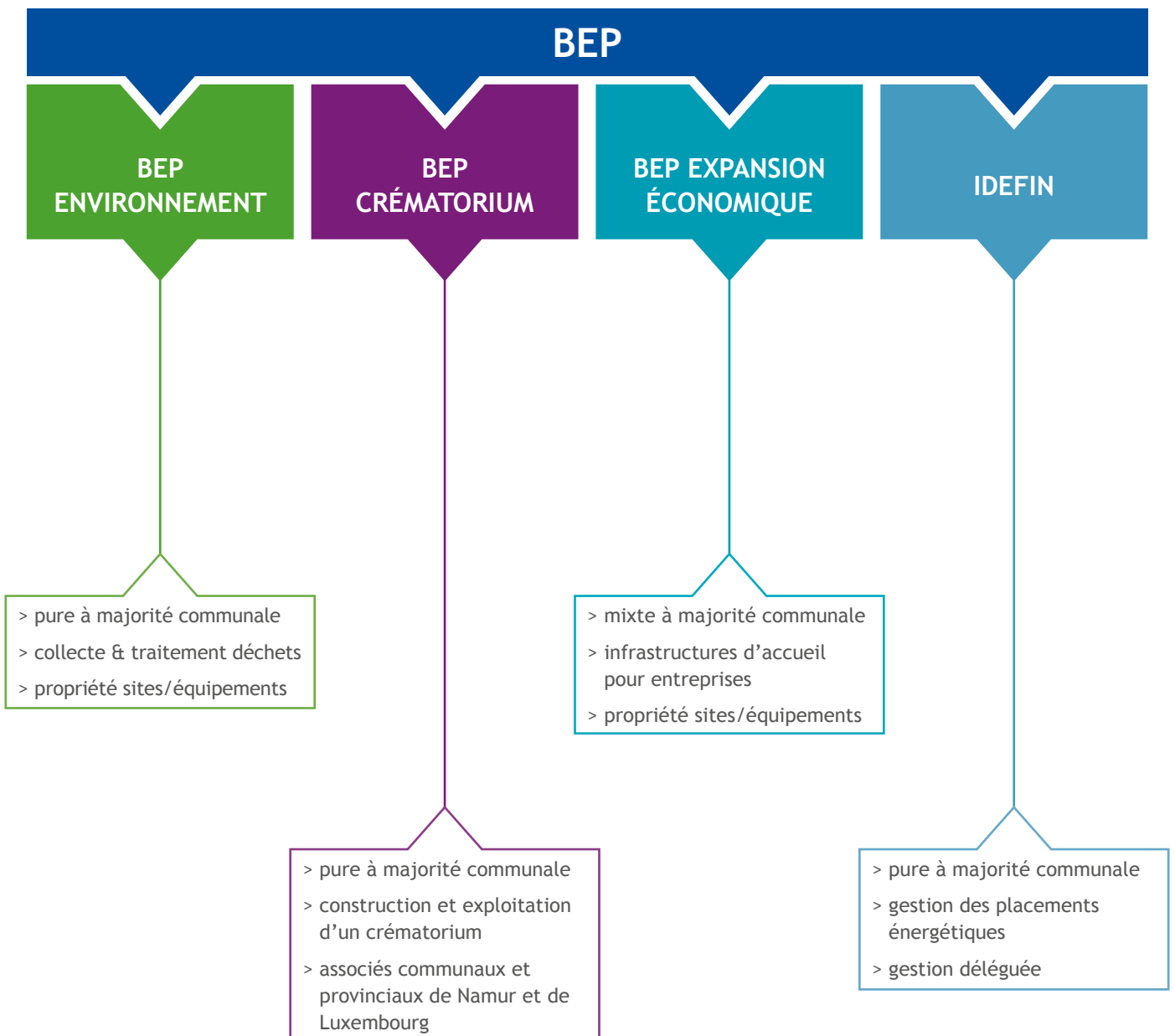
## L'ORGANISATION DES INTERCOMMUNALES

Carte de la province

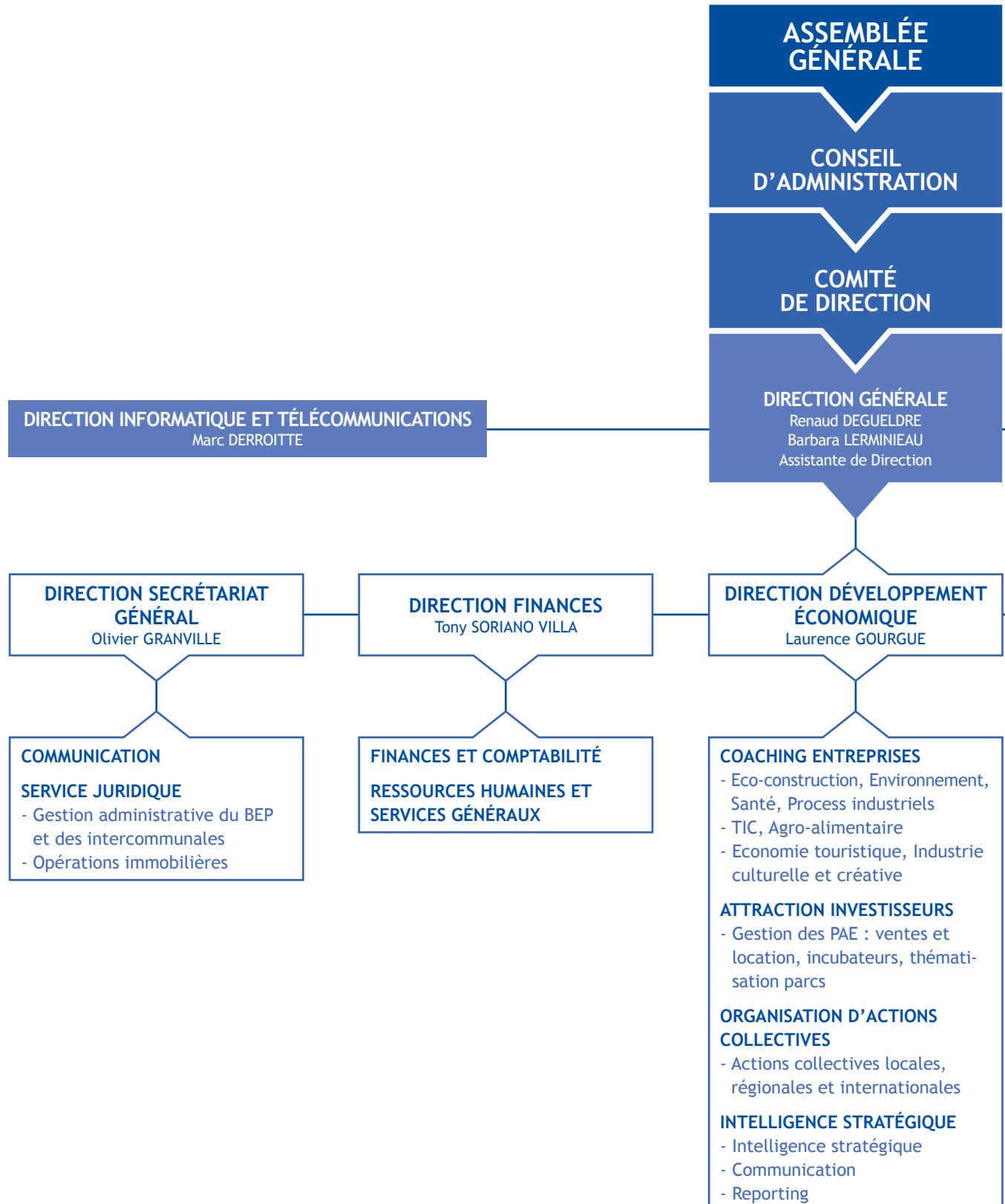




## Le BEP et ses filiales



## Organigramme fonctionnel



**QUALITÉ & CERTIFICATION**  
Isabelle SADIN

**DIRECTION ENVIRONNEMENT**  
Véronique ARNOULD

- COMMUNICATION ET PRÉVENTION**
- LOGISTIQUE ET PARCS À CONTENEURS**
  - Collectes
  - Parcs à conteneurs
  - Transferts
  - Chaîne de tri-broyage bois/ encombrants
- TRAITEMENT INDUSTRIEL ET ÉTUDES DE PROJETS**
- DONNÉES ET FACTURATION**
- CONSEILLÈRE EN PRÉVENTION**

**DIRECTION DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL**  
Fabrizio CIPOLAT

- |  |   |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"> <li><b>MAÎTRISE D'OUVRAGE</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Gestion des projets d'architecture des PAE</li> <li>- Assistance à maîtrise d'ouvrage</li> <li>- Gestion du patrimoine</li> </ul> </li> <li><b>INFRASTRUCTURE</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Gestion des projets d'équipement des PAE</li> <li>- AMO équipements techniques</li> </ul> </li> <li><b>AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Plans communaux d'aménagement</li> <li>- Mobilité</li> <li>- Programmes communaux de développement rural</li> <li>- Schéma-directeur et de structure</li> </ul> </li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Règlement communal d'urbanisme</li> <li>- Rapport urbanistique et environnemental</li> <li>- Prospective territoriale et Tourisme</li> <li>- AMO urbanistiques et culturelles</li> <li>- Rénovation urbaine</li> <li><b>PROGRAMMES EUROPÉENS TERRITORIAUX</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Veille européenne</li> <li>- Europe Direct</li> </ul> </li> <li><b>STRATÉGIE TERRITORIALE</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Stratégie numérique</li> <li>- Veille territoriale - Smart City</li> </ul> </li> </ul> |
|--|---|

## Composition des organes de direction

### Le BEP

#### COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DU COMITÉ DE DIRECTION :

##### Groupe « Province » :

- Georges Balon-Perin\*
- Christophe Bombled
- Jean-Marie Cheffert\*
- Etienne Cléda
- Jean-Louis Close\*
- Luc Delire\*
- Eddy Fontaine\*
- René Ladouce
- Denis Liselélé
- Lionel Naomé
- Jean-Claude Nihoul\*, Président
- Dominique Notte
- José Paulet
- Yvan Petit
- Françoise Sarto
- Jean-Marc Van Espen\*

##### Groupe « Communes » :

- Benoît Bayenet
- André Bernard
- Philippe Burnet\*
- Grégory Chintinne\*
- Gérard Cox, Vice-Président\*
- Laurence Dooms
- Luc Frère
- Alain Goda
- Jean-Claude Maene, Vice-Président\*
- Guy Milcamps
- Brigitte Moerman
- Antoine Piret\* (jusqu'octobre 2015)

##### Observateurs :

- Denis Mathen, Gouverneur\*
- Luc Giltay\*
- Thierry Jacques\*

\* Administrateurs ou observateurs également membres du Comité de Direction

En 2015, le Conseil d'Administration s'est réuni les 24 février, 21 avril, 8 septembre et 20 octobre.

Le Comité de Direction s'est quant à lui réuni les 6 et 20 janvier, 10 et 24 février, 17 et 31 mars, 21 avril, 19 mai, 9 et 23 juin, 14 juillet, 8 et 22 septembre, 6 et 27 octobre, 17 novembre et 8 et 15 décembre 2015.

L'Assemblée Générale s'est réunie les 23 juin et 15 décembre 2015.

## BEP Expansion économique

### COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DU COMITÉ DE DIRECTION

#### Groupe « Province » :

- Georges Balon-Perin
- Etienne Bertrand\*
- Christophe Bombled\*
- Michel Collinge
- Yves Depas\*
- Eddy Fontaine
- Arnaud Maquille
- Jean-Marc Van Espen

#### Groupe « BEP » :

- Jean-Louis Close
- Alain Godat\*

#### Groupe « Privé » :

- Frédérick Botin\*
- Geoffroy Doquire
- Frédéric De Visscher
- Fabrice De Astis

#### Groupe « Communes » :

- Gérard Cox, Président\*
- Olivier Bordon
- Benjamin Constantini, Vice-Président\*
- Bertrand Custinne
- Vincent Delire
- Nathalie Demanet
- Hugues Doumont
- Jean-Marie Dubois
- Bernard Gilson\*
- Philippe Mattart, Vice-Président\*
- Albert Navaux
- Christine Poulin\*
- Philippe Rennotte
- Jean-Pierre Sacré
- Dominique Van Roy\*
- Philippe Vautard

\* Administrateurs également membres du Comité de Direction

En 2015, le Conseil d'Administration s'est réuni les 10 février, 21 avril et 20 octobre.

Le Comité de Direction s'est quant à lui réuni les 13 janvier, 10 février, 17 mars, 28 avril, 19 mai, 9 juin, 14 juillet, 22 septembre, 13 octobre, 17 novembre et 8 décembre.

L'Assemblée Générale s'est réunie les 23 juin et 15 décembre 2015.

## Composition des organes de direction

### BEP Environnement

#### COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DU COMITÉ DE DIRECTION

##### Groupe « Province » :

- Coraline Absil
- Claude Bultot
- Philippe Bultot
- Philippe Carlier\*
- René Ladouce\*
- Stéphane Lasseaux\*
- Pierre Tasiaux
- Eric Van Poelvoorde

##### Groupe « BEP » :

- Jean-Louis Close\*
- José Paulet\*

##### Groupe « Communes » :

- Bruno Berlemont
- Luc Bouveroux
- Benjamin Calice\*
- Grégory Chintinne\*, Président
- Nathalie Demanet
- Alain Detry\*
- Tanguy Francart
- Albert Leduc\*
- Janique Lejeune
- Véronique Léonard
- Albert Mabilie
- Max Materne
- Olivier Nyssen, Vice-Président\* (jusqu'au 26 juin 2015)
- Nermin Kumanova\*, Vice-Présidente

\* Administrateurs également membres du Comité de Direction

En 2015, le Conseil d'Administration s'est réuni les 26 février, 23 avril, 18 juin et 22 octobre.

Le Comité de Direction s'est quant à lui réuni les 15 janvier, 26 février, 19 mars, 23 avril, 28 mai, 18 juin, 16 juillet, 20 août, 24 septembre, 8 et 22 octobre, 19 novembre et 17 décembre 2015.

L'Assemblée Générale s'est réunie les 23 juin et 15 décembre 2015.

## **BEP Crématorium**

### COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DU COMITÉ DE DIRECTION

#### Groupe « Province » :

- Jean-Marie Carrier
- Pierre Vuylsteke

#### Groupe « Communes » :

- Luc Jadot, Président
- Laurent Belot
- Véronique Burnotte
- Robert Closset
- Françoise Dawance
- Mathieu Genard
- Gaëtan Gérard
- Françoise Jeanmart
- Dimitri Lhoste, Vice-Président
- Jean-Marc Ronveaux

#### Groupe « BEP » :

- Brigitte Moerman

En 2015, le Conseil d'Administration s'est réuni les 19 mars, 23 avril et 22 octobre.

L'Assemblée Générale s'est réunie les 23 juin et 15 décembre 2015.

## Composition des organes de direction

### IDEFIN

#### COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DU COMITÉ DE DIRECTION

- Robert Cappe
- Jean-Claude Nihoul\*, Vice-Président
- Tanguy Auspert
- Francis Collot
- Grégory Charlot
- Rudy Delhaise
- Jean-François Favresse
- Jean-Claude Goetyncq
- Pierre Helson
- Sébastien Humblet, Président\*
- Paul Laloux\*
- Fabrice Leturcq
- Hélène Lebrun
- Nicole Lebrun
- Michel Lebrun\*
- Vincent Massinon
- Marcellin Marchal
- Antoine Mariage
- Bernard Meuter
- Olivier Moinnet
- Jacques Monty
- Pierre Moreau\*
- Albert Navaux\*
- Albert Nennen
- Christian Pirot
- François Seumois, Vice-Président\*
- Brigitte Moerman
- Aurore Massart\*
- Cécile Barbeaux
- Claude Bultot\*

\* *Administrateurs également membres du Comité de Direction*

En 2015, le Conseil d'Administration s'est réuni les 28 janvier, 25 mars, 22 avril, 27 mai, 23 septembre, 14 et 21 octobre et 24 novembre.

Le Comité de Direction s'est réuni les 20 janvier, 25 mars, 22 avril, 27 mai, 6 et 23 septembre, 7 octobre, 12 et 24 novembre et 16 décembre 2015.

L'Assemblée Générale s'est réunie les 25 juin et 16 décembre 2015.



# VISION ET OBJECTIFS DU BEP

## Vision

En tant qu'agence de développement, le BEP entend être un **modèle d'entreprise publique proactive**, partenaire des collectivités régionales et locales. Le BEP entend renforcer :

- un **management innovant** qui promeut l'autonomie et la responsabilisation de ses collaborateurs ;
- une **bonne gouvernance interne et externe**, soucieuse de transparence à l'égard de ses actionnaires, de ses partenaires et de ses clients ;
- une **vision proactive et anticipative des enjeux majeurs de son territoire** par la souplesse et la réactivité de ses équipes.

## Objectifs

### Environnement socio-économique en mouvance rapide

- Globalisation de l'économie
- Accroissement des dynamiques locales
- Nouveaux modes de travail et de consommation
- Gestion et maîtrise de l'information
- Connectivité plus grande
- Enjeux énergétiques et environnementaux

### Environnement institutionnel en évolution

- Influence européenne accrue
- Révisions du cadre stratégique wallon
- Réduction des moyens financiers publics
- Multiplicité des initiatives locales et supra-locales
- Augmentation du nombre d'acteurs territoriaux

### Dans ce contexte, les objectifs du BEP sont de :

1. S'affirmer comme centre d'expertise pluridisciplinaire, dont les priorités sont données au renforcement de la qualité et de l'éventail de services de même qu'à l'efficacité dans l'action ;
2. Anticiper, comprendre et répondre aux besoins évolutifs de nos publics cibles et du territoire ;
3. Coordonner et fédérer les acteurs et les partenaires concernés sur les projets ou intérêts majeurs qui concourent au développement du territoire namurois ;
4. Mobiliser toutes les forces vives et développer un message efficace de promotion des atouts et avantages distinctifs du territoire namurois au bénéfice du développement wallon ;
5. Consolider sa position d'organisme de référence à l'égard de ses associés, clients et partenaires en vue de promouvoir une stratégie de développement territorial durable qui s'intègre dans les politiques régionales et européennes en les complétant ou les renforçant.

## Vision

Situé au croisement de deux axes européens de développement (l'axe Bruxelles-Luxembourg et l'axe industriel sambromosan), le territoire namurois occupe une **position stratégique au cœur de la Wallonie** et se caractérise par :

- la présence de la **Capitale régionale** wallonne, également chef-lieu de Province,
- un **cadre de vie** attrayant et une ruralité organisée autour de quelques pôles urbains de taille moyenne,
- une **économie** majoritairement de services, complémentaire à celle développée par les 2 pôles industriels wallons.

Dans ce contexte, le BEP se fixe pour objectif de développer le territoire namurois dans une **dynamique économique et sociale durable, génératrice d'activités et d'emplois**, orientée vers l'innovation et la créativité. Les lignes de force de cette dynamique sont :

- le **développement entrepreneurial** ;
- la **valorisation des ressources endogènes** en s'inscrivant résolument dans l'économie de la fonctionnalité ;
- l'**aménagement d'un cadre de vie de qualité** stimulant et tenant compte des enjeux énergétiques, numériques, démographiques et intergénérationnels.

Cette stratégie s'inscrit également dans la recherche de complémentarité avec d'autres espaces territoriaux wallons, belges et étrangers.

## Objectifs

### Le BEP entend :

1. Assurer l'**attractivité du territoire namurois** à l'égard des entreprises, des organismes, des associations et des habitants, en s'appuyant sur sa position au carrefour de deux axes européens de développement (Nord-Sud et Est-Ouest), le rayonnement de la Capitale wallonne et un maillage des polarités semi-urbaines assurant la cohésion de son territoire rural ;
2. Positionner Namur comme un **territoire innovant et créatif** dont l'orientation tertiaire prédominante est nécessaire au redéploiement des bassins industriels wallons ;
3. Intégrer et respecter les **dynamiques spécifiques** de son territoire (Capitale régionale, E411, Val de Sambre, Entre-Sambre-et-Meuse et Houille-Semois namuroise) tout en valorisant leurs complémentarités dans une perspective de cohésion namuroise.



# LE BEP ET SES PROJETS DE TERRITOIRES

## II/2.1 AXUD



AXUD est l'instance namuroise, placée sous l'égide conjointe de Messieurs le Gouverneur et le Président du BEP, qui fédère les forces vives du territoire, sur une base paritaire (16 représentants politiques et 16 représentants du monde privé), et relaye vers les différents niveaux de pouvoir les priorités namuroises dans les dossiers particulièrement structurants.

Le Comité de concertation s'est réuni à quatre reprises en 2015, et a abordé notamment les points suivants :

- AXUD a joué le rôle souhaité par le Gouvernement régional en tant « qu'entité infra-régionale » dans la sélection des projets de l'axe 5 du programme FEDER 2014-2020, en soutenant de manière équilibrée des projets sur les territoires éligibles de Namur et de Sambreville.
- AXUD a reçu Jacqueline Galant, Ministre fédérale de la Mobilité, dans le cadre d'un débat sur les priorités namuroises en matière d'investissements ferroviaires.
- AXUD a évoqué les projets du Pôle académique de Namur ainsi que la dynamique de la Cité des Métiers de Namur.



II/2.2

## TERRITOIRE CAPITALE RÉGIONALE



Le territoire de la Capitale régionale articule sa dynamique autour de la notion de la Ville Intelligente (Smart) et déploie sa stratégie grâce aux moyens financiers du programme FEDER 2014-2020. Le Gouvernement wallon a validé en 2015 le portefeuille de projets « Namur Innovative City Lab » pour un montant de quelque 30 millions d'euros. Ce portefeuille se détaille comme suit :

- Espace Confluence (port numérique, esplanade, circulation et passerelle) → 14 millions d'euros
- TRAKK (bâtiment et animation) → 10 millions d'euros
- Aménagements urbains intelligents → 5,5 millions d'euros

La seconde moitié de l'année 2015 a été consacrée à la finalisation administrative des dossiers, afin de les mettre en parfaite conformité avec les exigences administratives du SPW, dans l'attente d'obtenir les Arrêtés de subvention en 2016, qui permettront la mise en œuvre effective des projets.

Au-delà du programme d'investissements FEDER, le BEP travaille aussi en collaboration avec la Ville de Namur sur des programmes de dynamique urbaine. Citons notamment la requalification de l'espace Rogier et le projet de développement urbain mixte sur le plateau de Bouge.

Le BEP est également attentif au potentiel représenté par des terrains que la Défense nationale cherche à aliéner ou à utiliser en partenariat avec d'autres acteurs. Le site de la Plaine de Belgrade représente un potentiel intéressant en entrée de ville (il fera l'objet d'un examen approfondi en 2016) ; le site de l'école du Génie au Sart-Hulet (Jambes) représente une opportunité pour la Cité des Métiers (il sera étudié en 2016 également dans le cadre d'une assistance à maîtrise d'ouvrage technico-juridique commandée par la Wallonie).

Enfin, après l'abandon du projet d'un nouveau Palais des Expositions à Belgrade faute de financement FEDER, il a été décidé d'étudier le potentiel de développement du Palais actuel sur le terrain de football adjacent, en vue d'exploiter une enveloppe financière réservée par la SOGEPA à cet effet. Une analyse de faisabilité juridico-économique a été commandée fin 2015 à cette fin.



Tout comme Namur, Sambreville faisait partie des Communes éligibles au programme territorial du FEDER 2014-2020, et a reçu dans ce cadre un financement de quelque 16 millions d'euros. Fin 2015, le SPW n'avait pas encore mis le dossier en état du point de vue administratif ; les Arrêtés de subvention sont attendus en 2016. Le portefeuille « Sambreville - Innovation - Transition - Incubation », dont le nom indique bien l'enjeu de reconversion industrielle, se détaille comme suit :

- Incubateur Food is Life → 1,8 million d'euros
- Incubateur Bon Grain → 1,5 million d'euros
- Boulevard urbain → 2,2 millions d'euros
- Assainissement des sites Saint-Gobain (prison) et produits chimiques → 6,8 millions d'euros
- Pavillon Bastin et Parc des générations → 3,5 millions d'euros

Par ailleurs, le BEP travaille avec la Ville, la SOGEPA et l'entreprise Saint-Gobain à la revitalisation du site industriel du même nom. Plusieurs réunions ont réuni les acteurs de ce dossier en 2015 ; il s'agit de concilier les enjeux à très court terme en permettant à une série d'entreprises de se réimplanter sur le site, avec les enjeux à moyen terme, qui supposent la définition d'un Master Plan et d'un positionnement clair de chaque acteur quant à son engagement dans le dossier.





## L'ENTRE-SAMBRE-ET-MEUSE



Le constat du décalage socio-économique de l'Arrondissement de Philippeville a été dressé à l'automne 2014, avec les mandataires locaux. Il a alors été convenu, dès janvier 2015, de mettre en route une démarche de prospective territoriale.

Un comité de pilotage chargé de conduire et coordonner le projet a été installé. Il se compose de représentants des Communes concernées (Bourgmestre ou Echevin), de la Province de Namur (Député-Président, Député, conseillers de l'Arrondissement et Directeur général), de la Wallonie (un parlementaire par parti et représentants des Ministres qui soutiennent le projet) et du secteur privé : maison du tourisme, centre culturel régional, Géco (groupement des entreprises), mutuelles, instances emploi/formation, organisations des travailleurs et des employeurs, ainsi que l'ASBL ValorEsem.

En septembre 2015, le comité de pilotage s'est prononcé en faveur de l'association entre Comase (bureau de consultance établi à Charleroi) et Pro-Te-In (spin-off de l'institut Jules Destrée spécialisée dans la réflexion de prospective). Il a également décidé de baptiser le projet et lui donne le nom d'Essaimage. Prévue pour une période de 18 mois, la mission des consultants se poursuivra jusqu'au printemps 2017, avec un accompagnement du BEP.

Le projet se déroulera en 2016 à travers des ateliers de prospective qui se réuniront à plusieurs reprises avec, pour objectif, d'identifier des projets concrets et pragmatiques pouvant être mis en œuvre dans un horizon de moyen terme, dans les thématiques suivantes :

- développement économique,
- capital humain,
- ressources naturelles, culture et tourisme,
- aspect transfrontaliers.



L'axe E411-Condroz est un territoire particulièrement bien positionné pour le développement d'activité économique, grâce aux excellentes infrastructures de communication (E411 ; N4 ; L161-162). Le BEP y est attentif à maintenir et développer une offre importante en terrains pour l'activité économique. Outre le dossier de Mécalys®, à Andenne, qui vient de se concrétiser sur 45 hectares, une série de projets structurants maille le territoire, du nord au sud :

- extension du parc de Crealys® sur 52 ha ;
- développement d'un parc thématique « soins et santé » à Bouge (Namur) ;
- extension du parc d'activité de la Fagne à Assesse (sur 15 ha) ;
- extension du parc d'activité de Ciney-Hamois, sur 51 ha ;
- extension du parc de Rochefort, sur 24 ha.

Si tous ces projets peuvent être menés à bien, compte tenu des procédures d'aménagement du territoire dans lesquelles la Wallonie joue un rôle déterminant en tant qu'autorité de tutelle, c'est un renforcement de l'offre de quelque 200 hectares qui pourrait ainsi être opérationnalisé sur l'Euro-corridor Nord-Sud.





## II/2.6 HOUILLE-SEMOIS NAMUROISE

Le territoire Houille-Semois namuroise est composé des trois Communes de Bièvre, Gedinne et Vresse-sur-Semois. Ce territoire, relativement éloigné, marqué par une longue frontière commune avec la France et une densité de population très faible, fait également l'objet d'une animation territoriale spécifique.

Les travaux ont débuté en février 2015, avec la constitution d'un comité de pilotage composé principalement des mandataires locaux et, en juin 2015, une feuille de route était tracée, identifiant une série d'axes de travail et de projets concrets et mobilisateurs.

Une série d'actions concrètes ont déjà été mises en œuvre et d'autres sont programmées :

- Un bilan très positif a pu être tiré de l'atelier « marchés publics » qui a rassemblé quelque 25 entrepreneurs locaux le 26 novembre 2015 pour une séance d'information et de formation donnée par Maître Christophe Thiebaut à Gedinne ;
- De même, les assises de l'entrepreneuriat rural ont réuni plus de 20 entreprises le 16 décembre 2015 à Gedinne, autour de deux thématiques :
  - 1/ Comment relocaliser la filière viande. Quelles solutions pour une transformation sur le territoire et quelles pistes pour les circuits de distribution ;
  - 2/ Comment favoriser la commercialisation des produits du terroir et quels circuits pour vendre vers les villes.
- Cinq hôteliers ont fait l'objet d'un accompagnement individualisé dans l'amélioration de leur produit en vue de mieux faire correspondre leur offre aux besoins et exigences de la clientèle.
- Une réunion de travail est en cours de programmation, sous l'égide de l'Instance Bassin-Emploi-Formation-Enseignement, en vue de cibler les besoins de formation existant dans le Canton de Gedinne, et plus particulièrement dans le secteur de la santé et des services aux personnes.
- Une action sera menée en 2016 pour aider les entreprises candidates à l'exportation transfrontalière.



© FTPN - Aerialmedia



© FTPN - Bossiroy



© FTPN - Bossiroy

# LE BEP ET L'EUROPE

Le BEP participe à la concrétisation des ambitions du territoire namurois en l'inscrivant dans la dynamique européenne de financement de projets et programmes et plus particulièrement ceux qui concernent les domaines suivants :

- le développement urbain et régional ;
- l'emploi et l'insertion sociale ;
- l'agriculture et le développement rural ;
- la recherche et l'innovation.

En 2015, le BEP s'est particulièrement concentré sur les programmes FEDER, FEADER et INTERREG.

## III/3.1 STRATÉGIE FEDER

### Projets « Villes » :

En 2015, les villes de Namur, Sambreville et Andenne ont vu une bonne partie de leurs projets déposés dans le cadre de l'appel à projets FEDER recevoir un feu vert de la Wallonie.

Ainsi, Namur a reçu quelque 29.500.000 d'euros pour développer sa stratégie de laboratoire urbain innovant au travers des projets suivants :

- la construction et l'aménagement du hub créatif, le TRAKK, ainsi que des fonds pour permettre l'animation de ce lieu avec le BEP, le KIKK et l'Université de Namur ;
- l'aménagement de l'esplanade du Grognon, construction du port numérique, l'aménagement des voiries et la création d'une passerelle cyclo-piétonne enjambant la Meuse pour relier Jambes au Grognon en partenariat avec la DGO1 et la DGO2 ;
- l'installation de mobilier urbain intelligent.

De son côté, la Ville d'Andenne a reçu près de 5 millions d'euros pour rénover et aménager le bâtiment de l'ancienne piscine art déco en véritable pôle culturel de la Ville.





Enfin, Sambreville bénéficie également de près de 15 millions d'euros pour mener à bien des projets innovants, d'incubation et d'assainissement pour faire face au déclin post-industriel au travers des projets suivants :

- la construction d'un incubateur dédié au secteur agro-alimentaire,
- l'aménagement du site du Bon Grain,
- la rénovation du boulevard urbain du Val de Sambre et
- divers projets de dépollution de sols et d'assainissements d'anciens sites industriels.

### Projets « BEP - animation économique » :

Le BEP s'inscrit dans le portefeuille qui sera, comme pour l'ensemble des portefeuilles wallons, géré par l'Agence de l'Entreprise et de l'Innovation - AEI (et non plus par la société locale de coordination). Au sein de ce portefeuille, le BEP a pour mission d'encadrer les entreprises ou porteurs de projets à potentiel médian ou fort de développement qui ont des projets d'innovation ou de croissance sur des marchés internationaux. L'UCM, autre partenaire du portefeuille, a pour mission d'encadrer les entreprises en croissance sur un marché local ou régional.

Les services aux entreprises se situent à deux niveaux : réponses à des questions ponctuelles liées à la gestion de l'entreprise sur un mode réactif, et encadrement stratégique sur un mode proactif visant les entreprises répondant à des critères de croissance définis avec l'AEI. Ce dernier type d'intervention fera l'objet d'une contractualisation des services avec les entreprises.

Au niveau du Département Développement Economique, les projets suivants ont été retenus pour une période de 7 ans et bénéficieront d'un subside wallon et européen de 90 % :

- accompagnement réactif des entreprises à potentiel de développement médian à fort (1.772.352 €)
- accompagnement proactif des entreprises à potentiel de développement (4.243.278 €)
- dispositif spécialisé en intelligence stratégique (826.974 €)
- animation et accompagnement des entreprises dans le processus créatif de leur projet d'innovation dans le cadre du TRAKK, le hub créatif namurois (2.794.516 €)

## III/3.2 STRATÉGIE FEADER

Au travers des appels à projets FEADER, les Communes rurales disposent d'une opportunité d'améliorer l'attractivité des espaces ruraux, tant pour les citoyens que pour les visiteurs de passage, en améliorant l'accès aux services de base ainsi qu'en augmentant la qualité des espaces publics.

En 2015, les projets suivants ont fait l'objet d'un suivi particulier par le BEP. Ils concernent des projets relevant des axes :

- 7.2. Investissements dans la création, l'amélioration ou le développement de tout type d'infrastructure à petite échelle
- 7.4. Investissements dans des services de base à la population rurale
- 7.5. Investissements dans des petites infrastructures touristiques
- 16.3. Coopération dans le secteur touristique

Le BEP a accompagné le montage des dossiers suivants :

| MESURE | PROJET  | OPÉRATEUR  |
|--------|---|--|
| 7.2    | Aménagement d'une maison médicale à Bièvre  | Association de Santé Intégrée de Bièvre en partenariat avec le département santé de la Province de Namur |
| 7.4    | Aménagement de l'espace culture en maison rurale  | Commune de Florennes   |
| 7.4    | Rénovation de l'espace Floriffoux en maison rurale  | Commune de Floreffe  |
| 7.4    | Aménagement d'une maison rurale multifonctionnelle  | Commune de Walcourt  |
| 7.4    | Aménagement d'une maison rurale   | Commune de Hastière  |
| 7.4    | Equiperment de la maison rurale d'Evelette  | Commune de Ohey  |
| 7.4    | Rénovation et aménagement de l'ancien presbytère de Fernelmont en maison rurale innovante   | Commune de Fernelmont  |
| 7.4    | Construction d'une maison rurale à Mont-Godinne   | Commune d'Yvoir  |
| 7.5    | Aménagement intérieur et équipement de l'ancienne gare d'Olloy en centre d'interprétation des légendes de l'Entre-Sambre-et-Meuse | Commune de Viroinval   |
| 7.5    | Aménagement du Musée de la vie rurale   | asbl Dire Viroinval  |
| 7.5    | Aménagement de la place d'Hamois  | Commune de Hamois  |
| 7.5    | Aménagement d'aire de repos et de loisirs   | Commune de Florennes   |
| 7.5    | Aménagement de la place d'Osternée  | Commune d'Onhaye   |
| 7.5    | Aménagement du Parc des Roches et d'un point tourisme   | Ville de Rochefort   |
| 7.5    | Aménagement de la Place Monseu  | Ville de Ciney   |
| 7.5    | Aménagement du centre de Crupet   | Commune d'Assesse  |
| 7.5    | Extension de la Maison du patrimoine médiéval mosan   | Ville de Dinant  |
| 7.5    | Aménagement du déambulatoire de l'Abbaye de Brogne  | Commune de Mettet  |
| 7.5    | Zone humide Chevetogne  | Domaine de Chevetogne (Province)   |

III/3.3

## STRATÉGIE INTERREG

### TRANSNATIONAL

Le BEP a participé à l'élaboration du projet *Co-creation in re-building the future proof city* (CO-RE2025) relatif à l'intégration des principes de l'économie circulaire dans la rénovation de bâtiments d'activité économique.

Le projet vise la rénovation de bâtiments industriels dans une optique d'économie circulaire. Le BEP en est le chef de file, aux côtés de partenaires :

- belges : bureau d'architecture » LTF, le pôle de compétitivité Greenwin ;
- luxembourgeois : l'Institut de Formation Sectorielle du Bâtiment (IFSB) ;
- hollandais : l'Université de Saxion et la Ville de Amersfoort ;
- français : l'Association nationale pour la qualité environnementale et le développement des territoires d'activité (PALME) et le Port de Paris ;
- britannique : le Comté de Blaenau Gwent.

Il a été déposé en 2015 mais n'a pas été retenu dans la première sélection des projets Interreg VB-NWE. Le BEP et les partenaires travaillent toutefois à l'élaboration d'une nouvelle proposition qui sera déposée en 2016.

### TRANSFRONTALIER

Le BEP s'est intégré au portefeuille de projets Destination Ardenne, et plus particulièrement au projet **Ardenne Connect and bike** afin d'augmenter l'attractivité touristique de cette région par la mise en place d'une boucle vélo transfrontalière. Les Communes de Beauraing, Gedinne, Bièvre et Vresse-sur-Semois ont été accompagnées par le BEP en partenariat avec la DGO1, IDELUX pour deux Communes de la Province de Luxembourg (Wellin et Daverdisse) et les Communes françaises limitrophes (la Communauté de Communes Ardennes Rives de Meuse et la Communauté de Communes Meuse et Semoy).



CO-RE2025

.....

*Le BEP, chef de file d'un projet européen (avec des Français, Luxembourgeois, Néerlandais et Britannique) sur l'économie circulaire*

.....



Le projet déposé en 2015 n'a toutefois pas été retenu dans la première sélection des projets Interreg. Le BEP et les partenaires travaillent à l'élaboration d'une nouvelle proposition qui sera déposée en 2016.

**BATI C<sup>2</sup>** vise à la mise en place d'un centre transfrontalier en circuits courts dans le domaine de l'écoconstruction. Ce projet, est une suite logique du projet Bâti D<sup>2</sup> mené par une partie des opérateurs durant la précédente programmation. Cinq modules de travail sont prévus : l'offre des PME actives dans les écomatériaux ; la demande envers ce type de matériaux ; l'adéquation entre l'offre et la demande ; la communication et la coordination. Le BEP est chef de file du partenariat composé également d'Idelux, du Cluster Ecoconstruction, de la Chambre de Commerce et d'Industrie des Ardennes, de Ligne Bois, du CD2E, d'ARCAD et de BAS Bouwen.

**BUDGET TOTAL : 2.078.851,90 €**

**BUDGET BEP : 476.860,77 €**

**RE C2** porte sur la réutilisation des matériaux

La Chambre de Commerce et d'Industrie de Champagne Ardennes est chef de file et le BEP est partenaire aux côtés du Cluster Ecoconstruction, de la Confédération de la Construction Wallonne, de l'ASBL RESSOURCES, du Réseau des Ressourceries, de FEDEREC, de Recovering et de la Vlaamse Confederatie Bouw.

Ce projet a pour objectif de rechercher des complémentarités d'entreprises pour réduire la production de déchets, stimuler la réutilisation de matériaux et favoriser l'émergence de méthodes innovantes de réutilisation de matières à l'échelle des territoires transfrontaliers, par le recours aux circuits courts.

**BUDGET TOTAL : 1.709.071,59 €**

**BUDGET BEP : 240.106,31 €**

**RESET** vise à introduire les concepts d'économie circulaire et de responsabilité sociétale dans le business model des entreprises. Héraclès est chef de file et le BEP est partenaire aux côtés d'Aditec, de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Grand Lille, d'IDETA, de La maison de l'entreprise, du VOKa OOST-Vlaanderen, du Réseau Alliances et du Economische Raad voor Oost-Vlaanderen.

**BUDGET TOTAL : 3.495.249,98 €**

**BUDGET BEP : 214.263,28 €**



## III/3.4 RELAIS EUROPE DIRECT

|   | OBJECTIFS | RÉSULTATS |
|---|-----------|-----------|
| Nombre de manifestations collectives organisées             | 3         | 6         |
| Nombre de participants                                      | 200       | 460       |
| Nombre d'actions de sensibilisation à l'Europe              | 10        | 7         |
| Nombre de jeunes sensibilisés à la problématique européenne | 150       | 431       |

Les centres d'information Europe Direct font office d'intermédiaires entre les citoyens et l'Union européenne au niveau local. Il en existe 12 en Belgique. Celui de Namur est hébergé au sein du BEP et fait partie intégrante de ses services.

Les relais Europe Direct ont notamment pour missions :

- de répondre aux questions des citoyens sur l'Union européenne, son fonctionnement, ses activités et ses financements, et de les conseiller ;
- de fournir de la documentation gratuite et d'orienter les citoyens vers des informations disponibles en ligne ;
- d'encourager le débat local et régional sur les politiques européennes ;
- de recueillir les préoccupations des citoyens et de rendre compte de leurs questions, avis et suggestions aux institutions européennes ;
- de fournir des conseils pour le montage de projets et la recherche de partenaires transnationaux.

C'est principalement sur ce dernier point que notre relais s'est spécialisé puisqu'il accompagne chaque année de nombreuses communes et associations au dépôt de projets européens (FEDER, FEADER, INTERREG, ERASMUS, CREATIVE EUROPE, ACTIONS INNOVANTES URBAINES...).



# LE BEP AU CŒUR D'UN RÉSEAU

IV/4.1

## LE BEP ET SES REPRÉSENTATIONS DANS D'AUTRES ORGANISMES

### BEP

- AGROBIOPÔLE WALLON
- CITW
- CONTRAT DE RIVIÈRE DE LA HAUTE-MEUSE
- CO-WORKING
- FÉDÉRATION DU TOURISME DE LA PROVINCE DE NAMUR
- GIE DES CIE WALLONS
- INFOPÔLE CLUSTER TIC
- NADIR
- NAMUR SYNERGIE
- NEW
- OBJECTIF 2
- TRAKK
- UNION DES VILLES ET COMMUNES DE WALLONIE
- WABAN
- WALLONIE DÉVELOPPEMENT
- WALLONIE ENTREPRENDRE

### BEP

#### EXPANSION ECONOMIQUE

- CLUB WALLONIE EXPORT
- IDEALYS
- MARCHÉ COUVERT DE CINEY
- OBJECTIF 2
- R2USE
- SPOW

### IDEFIN

- GIE - GROUPEMENT D'INTÉRÊT ÉCONOMIQUE DES INTERCOMMUNALES DE FINANCEMENT WALLONNES
- INTERMIXT
- ORES ASSETS - SECTEUR NAMUR
- ORES SCRL
- WIND4WALLONIA

### BEP

#### ENVIRONNEMENT

- BIOMÉTHANISATION
- BIVALOR
- COPIDEC
- ENERGYWAL
- OBJECTIF 2
- R2USE
- RESSOURCERIE NAMUROISE
- VALTRIS



## LE BEP ET SES RÉSEAUX

### Développement des parcs d'activité :



- **PALME** : L'association nationale française pour la qualité environnementale et le développement durable des territoires d'activité rassemble des collectivités territoriales, des aménageurs de parcs d'activité et des entreprises dans le but de sensibiliser ces différents acteurs à développer des infrastructures plus durables. Le BEP fut le premier adhérent extérieur à la France. Cette adhésion lui a permis de concevoir, développer, équiper et aménager ses nouveaux parcs d'activité et bâtiments industriels avec une meilleure prise en compte des enjeux environnementaux.



- **SPOW** : Il s'agit d'un réseau qui réunit les 7 parcs scientifiques wallons, les agences de développement qui les gèrent et les 5 Universités. Sa mission vise la croissance des parcs scientifiques wallons et l'échange d'expériences et de bonnes pratiques entre eux mais aussi à apporter une réelle valeur ajoutée pour ses membres au niveau international.



- **IASP** : L'*International Association of Science Parks* est l'association internationale des parcs scientifiques. Il s'agit d'un réseau mondial dont fait partie le parc Crealys® et qui promeut le développement des parcs et le réseautage mais aussi la visibilité internationale de ses membres. En ce qui concerne le BEP, l'IASP offre l'occasion à Crealys® et à la région namuroise de se positionner au niveau mondial et de se faire connaître.



- **Wallonie Développement** : Wallonie Développement rassemble les huit intercommunales wallonnes d'expansion économique, en vue de favoriser le partage d'expérience et de savoir-faire et de dialoguer avec la Wallonie sur les sujets d'intérêt commun. Wallonie Développement suit les travaux législatifs qui sont en lien direct avec les métiers des intercommunales (CoDT, décret d'expansion économique, législation sur les sols pollués) et remet des avis coordonnés au Gouvernement wallon. La stratégie générale d'aménagement et de développement fait aussi l'objet d'un suivi attentif (par exemple, tous les travaux qui avaient été initiés autour de la révision du SDER ont été suivis attentivement ; par ailleurs, via Wallonie Développement, les intercommunales sont représentées à la Commission régionale d'Aménagement du Territoire).

### L'accompagnement des communes :

- **La CRAT** : la Commission régionale d'aménagement du territoire remet des avis sur toutes questions relatives à l'aménagement du territoire, à l'urbanisme, aux opérations de développement urbaines et rurales. Elle intervient également dans les procédures d'évaluation des incidences sur l'environnement de projets en remettant des avis.



- **Le CITW** : le Centre d'Ingénierie touristique de Wallonie regroupe les 8 intercommunales de développement économique et a pour mission d'organiser la mise en œuvre des politiques d'ingénierie touristique en Wallonie, en lien avec le Commissariat Général au Tourisme.



- **La FTPN** : la Fédération du Tourisme de la Province de Namur a pour mission de promouvoir l'image et les acteurs du tourisme en Province de Namur et de fédérer les professionnels afin de dynamiser et de coordonner les initiatives.

## L'accompagnement des entreprises :

### LES RÉSEAUX EUROPÉENS :

L'objectif est d'une part de favoriser la veille, l'échange d'expérience et de bonnes pratiques dans les domaines liés aux métiers du développement économique et, d'autre part, de contribuer à connecter le territoire et ses entrepreneurs aux opportunités internationales de partenariats d'affaires.

Les réseaux plus particulièrement activés dans ce sens sont :



- **EBN** : un réseau d'environ 150 centres d'entreprises et d'innovation qui soutiennent le développement et la croissance des entreprises innovantes, des start-up et des PME.



- **EEN** : instrument clé de la stratégie de l'Union européenne pour stimuler la croissance et l'emploi, il réunit environ 600 organisations de soutien aux entreprises de plus de 60 pays, il aide les petites entreprises à saisir les opportunités d'affaires au sein du marché unique.

### LES RÉSEAUX WALLONS :



- **L'Agence de l'Entreprise et de l'Innovation (AEI)** : elle pilote les opérateurs de l'animation économique et technologique.



Wallonia.be

EXPORT  
INVESTMENT



- **L'Agence Wallonne de l'Exportation (AWEX)** : le BEP collabore étroitement avec l'AWEX, tant en termes de participation à des missions/foires/salons qu'en termes d'accompagnement individuel d'entreprises (permanences mensuelles conjointes BEP/AWEX).
- **L'Agence du Numérique (ADN)** : l'enjeu économique du développement du numérique est une opportunité importante pour la Province de Namur, notamment pour son secteur tertiaire, pour le développement de sa capitale et de ses petits centres urbains périphériques, mais aussi pour sa composante rurale significative. Le BEP est donc particulièrement attentif à ce que le territoire namurois soit un acteur proactif de la Stratégie Numérique de la Wallonie définie en 2015.

## La gestion des déchets :



- **La COPIDEC** : La Conférence Permanente des Intercommunales Wallonnes de Gestion des Déchets est la fédération des 7 opérateurs publics du secteur travaillant elles-mêmes au service de leurs communes adhérentes. Il s'agit d'un lieu d'information et de concertation. Elle représente et défend les Intercommunales aux niveaux régional, fédéral et européen ainsi que dans le cadre des obligations de reprise ; elle assure la promotion de leur action ; elle mène des actions de prévention à l'échelle wallonne ; elle étudie toute question (technique, économique, juridique, de communication...) susceptible de toucher la majorité des Intercommunales.



# LES MÉTIERS DU BEP

V/5.1

## LE DÉVELOPPEMENT DE PARCS D'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

### 1) Les résultats chiffrés

|   | OBJECTIFS | RÉSULTATS                  |
|---|-----------|----------------------------|
| Nombre de nouvelles entreprises implantées dans les parcs d'activité économique | 35        | 38                         |
| Nombre d'emplois à l'ha vendu   | 16        | 19,2                       |
| Nombre de m <sup>2</sup> à disposition des entreprises dans les incubateurs     | 600       | 0                          |
| Nombre de projets d'implantation à l'instruction                                | 30        | 94                         |
| Nombre d'ha reconnus pour l'activité économique                                 | 20        | 15                         |
| Nombre d'ha équipés à disposition des entreprises                               | 8         | 0<br>(En phase de travaux) |



## 2) L'accueil des entreprises

### LA VENTE DE TERRAIN

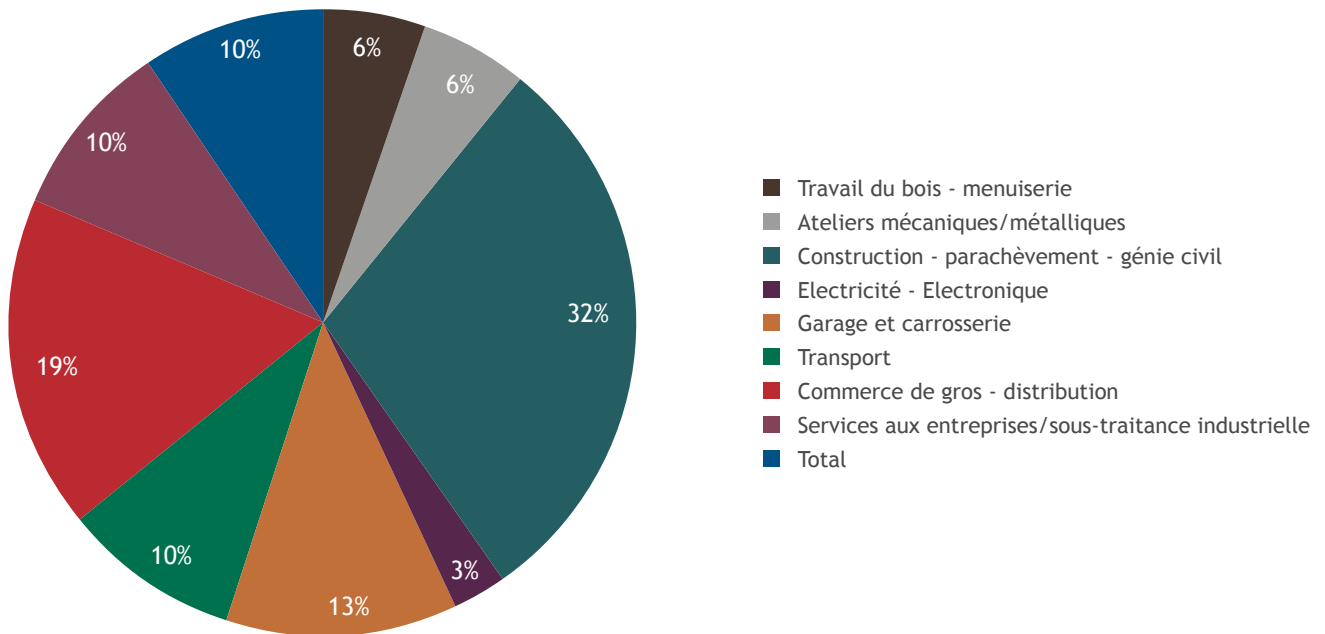
Parcs d'activité économique en Province de Namur : situation au 31/12/2015

|                      | PARC D'ACTIVITÉ                 | TAUX D'OCCUPATION (%) | NOMBRE D'ENTREPRISES (UNITÉS) | NOMBRE D'EMPLOIS (UNITÉS) |
|----------------------|---------------------------------|-----------------------|-------------------------------|---------------------------|
| <b>DINANT</b>        |                                 |                       |                               |                           |
|                      | Achêne                          | 100 %                 | 59                            | 593                       |
|                      | Baillonville Nord (Somme-Leuze) | 67 %                  | 14                            | 121                       |
|                      | Baillonville Sud (Somme-Leuze)  | 100 %                 | 13                            | 185                       |
|                      | Ciney                           | 100 %                 | 79                            | 732                       |
|                      | Gedinne                         | 100 %                 | 5                             | 33                        |
|                      | Hamois                          | 100 %                 | 12                            | 39                        |
|                      | Rochefort                       | 82 %                  | 76                            | 522                       |
|                      | Sorinnes (Dinant)               | 100 %                 | 29                            | 160                       |
| <b>NAMUR</b>         |                                 |                       |                               |                           |
|                      | Anton (Andenne)                 | 100 %                 | 16                            | 102                       |
|                      | Assesse                         | 100 %                 | 55                            | 520                       |
|                      | Auvelais (Sambreville)          | 100 %                 | 4                             | 37                        |
|                      | Crealys® (Gembloux)             | 66 %                  | 111                           | 1.805                     |
|                      | Ecolys® (Namur)                 | 31 %                  | 5                             | 128                       |
|                      | Eghezée                         | 100 %                 | 3                             | 97                        |
|                      | Fernelmont                      | 84 %                  | 113                           | 1.393                     |
|                      | Floreffe 10                     | 100 %                 | 19                            | 169                       |
|                      | Floreffe 17                     | 100 %                 | 1                             | 470                       |
|                      | Gembloux-Sauvenière             | 100 %                 | 104                           | 1.298                     |
|                      | Mettet                          | 100 %                 | 36                            | 287                       |
|                      | Mornimont (Jemeppe-sur-sambre)  | 86 %                  | 38                            | 359                       |
|                      | Namur-Nord-Rhisnes              | 100 %                 | 41                            | 1.512                     |
|                      | Namur-Ouest-Floreffe            | 100 %                 | 30                            | 828                       |
|                      | Namur-Sud-Naninne               | 101 %                 | 105                           | 2.076                     |
|                      | Sainte-Eugénie (Sambreville)    | 31 %                  | 2                             | 14                        |
|                      | Seilles (Andenne)               | 100 %                 | 14                            | 597                       |
|                      | Sombreffe                       | 100 %                 | 38                            | 937                       |
|                      | Tamines (Sambreville)           | 63 %                  | 8                             | 71                        |
| <b>PHILIPPEVILLE</b> |                                 |                       |                               |                           |
|                      | Chastrès (Walcourt)             | 98 %                  | 58                            | 243                       |
|                      | Frasnes (Couvin)                | 100 %                 | 2                             | 2                         |
|                      | Mariembourg (Couvin)            | 100 %                 | 41                            | 499                       |
| <b>TOTAL</b>         |                                 | <b>91 %</b>           | <b>1.131</b>                  | <b>15.829</b>             |

## Vente de terrains par arrondissement 2015

|                                 | NOMBRE PROJETS<br>(UNITÉS) | SUPERFICIE   | EMPLOIS    | INVESTISSEMENT (K€) |
|---------------------------------|----------------------------|--------------|------------|---------------------|
|                                 |                            | (a)          | (unités)   |                     |
| Arrondissement de Dinant        | 11                         | 582          | 106        | 4.915               |
| Arrondissement de Namur         | 18                         | 748          | 145        | 14.110              |
| Arrondissement de Philippeville | 2                          | 68           | 17         | 1.400               |
| Total Province                  | <b>31</b>                  | <b>1.398</b> | <b>268</b> | <b>20.425</b>       |

## RÉPARTITION PAR SECTEURS D'ACTIVITÉ



## FOCUS SUR...

En cette année 2015, l'entreprise **Bajart**, active dans le secteur de la construction, rénovation et transformation de bâtiments privés et publics, a fêté un double événement : 125 ans d'existence et une inauguration de ses magnifiques nouvelles installations érigées dans le parc d'activité économique Ecolys®.



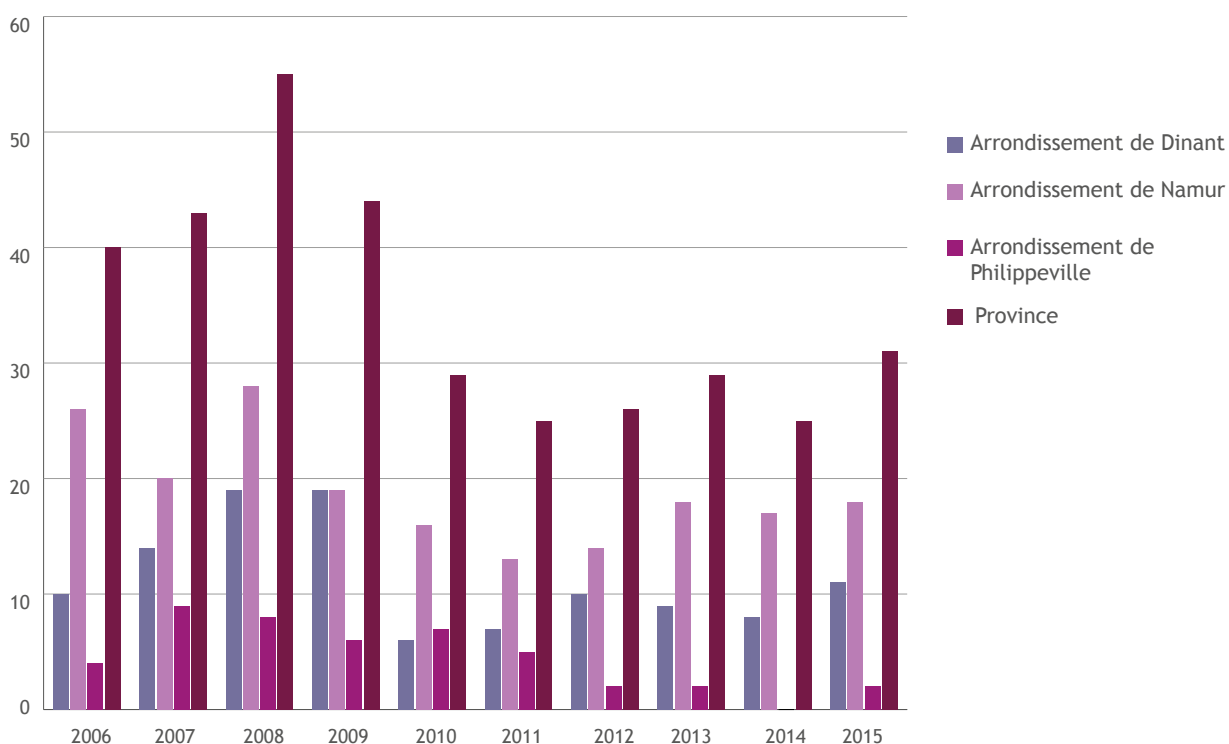
Au registre des rachats, on pointera celui de la propriété Brunet de Mariembourg par la firme **Stabilame**, située à proximité, qui manquait cruellement d'espaces pour développer ses nouvelles activités dans le domaine de la construction en bois, dans des projets immobiliers multiples tels que lotissements, éco-quartiers, habitats groupés ou logements sociaux. De nouveaux emplois verront rapidement le jour dans cette structure appelée Préfabois.



Focus sur le sud de la province avec **Euro Famenne Trucks** dans le secteur du transport avec plus d'une quarantaine de personnes

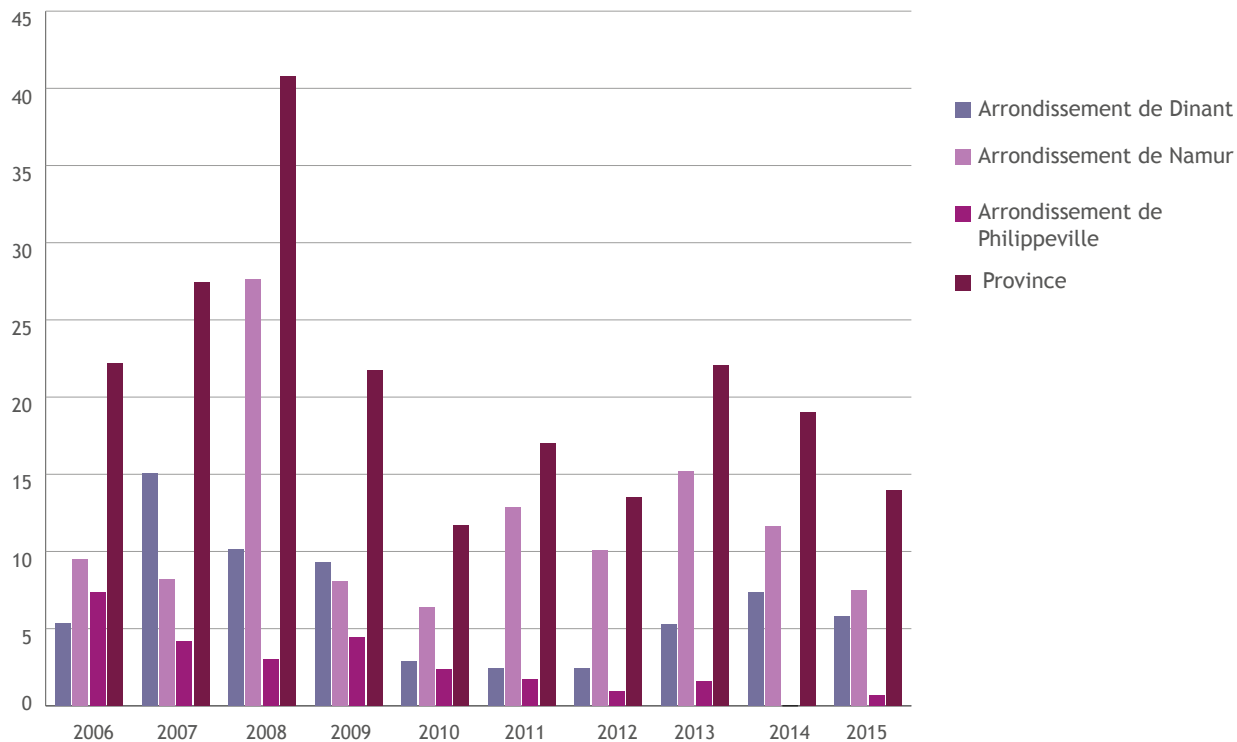
STATISTIQUES 2006-2015

**Evolution du nombre d'actes signés par arrondissement (unités)**



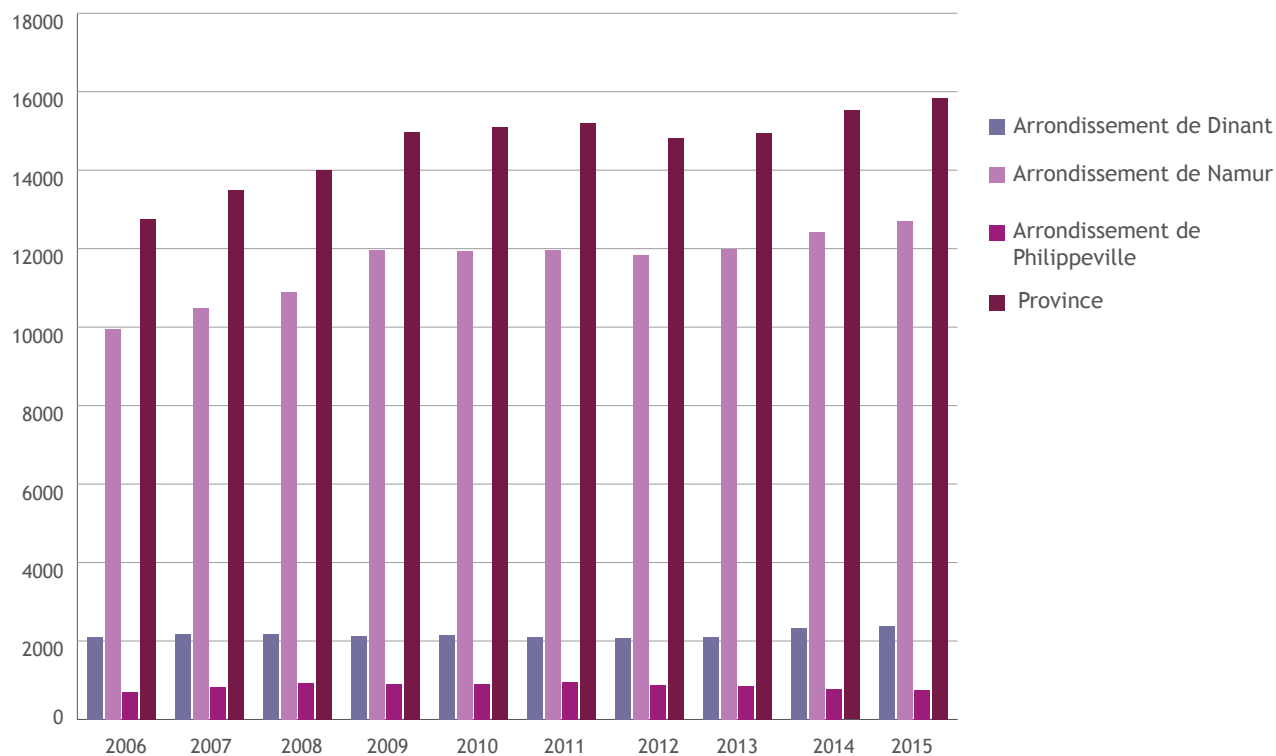
**EN 2015 : 31 ACTES SIGNÉS**

## Evolution de la superficie vendue de 2006 à 2015 (hectares)



EN 2015 : 14 HA VENDUS

## Nombre d'emplois dans les parcs et incubateurs (unités)



EN 2015 : 15.829 EMPLOIS DANS LES PARCS



## Nombre d'entreprises dans les parcs et incubateurs



**EN 2015 : 1.131 EMPLOIS DANS LES PARCS ET INCUBATEURS**

### LA CONSTRUCTION ET LA LOCATION D'INCUBATEURS

#### • La philosophie

Ces infrastructures sont destinées aux jeunes entreprises en phase de démarrage. Les hall-relais présentent bien des avantages pour nos PME naissantes :

- Ils sont idéalement implantés, au sein d'un tissu d'entreprises dynamiques ;
- Ils se situent à proximité des grands axes (auto)routiers ;
- Ils se déclinent en espaces de bureaux ou combinent bureau(x) et atelier ;
- Leur taille varie selon les besoins des entreprises :
  - De 13 à 200 m<sup>2</sup> pour les bureaux
  - Des surfaces de 200 à 390 m<sup>2</sup> pour les infrastructures combinant bureau(x) et atelier ;
- Leur prix est attractif, tenant ainsi compte des besoins spécifiques des entreprises « débutantes ».

La Province de Namur dispose de 22 halls-relais répartis sur tout le territoire et comprenant 110 modules et/ou bureaux pour une surface totale d'environ 15.825 m<sup>2</sup>.

Elle compte, également, 7 centres d'entreprises dont l'@trium à Crealys®, pour une surface totale d'environ 2.670 m<sup>2</sup>.

En cette année 2015, le taux d'occupation des hall-relais reste stable, à savoir 90 %, tandis que le taux d'occupation des centres d'entreprises est de 80 %.

## ÉVOLUTION DANS LES HALL-RELAIS ET CENTRES D'ENTREPRISES

|                      | 2010 | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 | 2015 |
|----------------------|------|------|------|------|------|------|
| Nombre d'entreprises | 70   | 65   | 68   | 69   | 88   | 89   |
| Nombre d'emplois     | 280  | 352  | 341  | 299  | 282  | 288  |

## FOCUS SUR...

La société **FytoFend**, installée dans le bâtiment Regain de Crealys®, développe, produit et commercialise des produits et services à destination des secteurs agronomique, agrochimique, agroalimentaire, phytopharmaceutique, nutraceutique, biomédicale et cosmétique.

Actuellement, le produit développé par **FytoFend** consiste en un éliciteur. Il s'agit d'un composé capable de stimuler les défenses naturelles des plantes (cultures telles que la vigne, les fruits et légumes) vis-à-vis de maladies fongiques (notamment mildiou et oïdium).

**Hydraulic Assistance** est une entreprise de maintenance et de réparation d'équipements industriels hydrauliques. Présente sur toute la Wallonie et à l'heure actuelle sans grande concurrence, elle preste pour de grands groupes comme Arcelor Mittal, Electrabel, NLMK, Magotteaux, Thy Marcinelle...

**Delta project Engineering** est active dans la conception, l'étude et la gestion de projets industriels.

Ces projets couvrent les domaines de l'isolation thermique, de l'isolation acoustique, des structures métalliques ou plus largement de tout bâtiment industriel ou semi-industriel, y compris leur protection contre le feu, leur inventaire en amiante et/ou son enlèvement.

Elle compte de nombreuses références industrielles à son actif comme CMI, Electrabel, Hamon, Yara, SPX, Sacofrina, GRTgaz...

## LA LOCATION DES INCUBATEURS

On dénombre 15 nouveaux locataires dans les incubateurs en 2015.

| HALL                        | LOCATAIRE                 | ACTIVITÉ  | EMPLOIS |
|-----------------------------|---------------------------|---|---------|
| Crealy <sup>®</sup>         | Inneautech                | Assainissement de l'eau   | 4       |
| Saint-Servais               | Greenstone                | Équipement informatique   | 3       |
| Créasambre                  | Fastback                  | Plateforme pour revente de véhicules d'occasion   | 2       |
| Sainte-Eugénie              | Sixlegs                   | Production d'insectes comestibles, vers de farine et grillons   | 3       |
| Fernelmont                  | Hydraulic Assistance      | Maintenance, réparations, entretien de matériel hydraulique   | 4       |
| Chastrès                    | Mlj Imag'In               | Lettrage - Impression sur tous supports   | 1       |
| Fernelmont                  | BC construct              | Entreprise générale de construction et de rénovation  | 27      |
| Crealy <sup>®</sup>         | R-Action                  | Laboratoire   | 1       |
| Seilles                     | Drink d'Andenne           | Négoce de boissons, livraison dans les entreprises, collectivités, HORECA, particuliers   | 2       |
| Créasambre                  | Delta project Engineering | Conception, étude et gestion de projets industriels   | 2       |
| Créasambre                  | New BRB&co                | Installation d'un bureau d'études, conception et gestion de projets industriels, notamment dans les domaines de l'isolation thermique | 10      |
| Crealy <sup>®</sup>         | Agrocaps                  | Laboratoire   | 1       |
| Crealy <sup>®</sup>         | Fast Engineering          | Activités d'ingénierie et de conseils techniques, sauf activités des géomètres  | 1       |
| Crealy <sup>®</sup> -@trium | Biodevas                  | Bureau d'études dans le secteur d'aliments composés et de la gestion du stress oxydatif appliquée au secteur animal et végétal        | 1       |
| Sainte-Eugénie              | Canexlabs                 | Etude, mise au point de la production des principes actifs destinés à la fabrication de médicaments                                   | 5       |

## LES NOUVEAUX ESPACES DE TRAVAIL :

### Le Smart Work Center de Crealy<sup>®</sup> (SWC)

Le SWC comprend un bureau partagé avec huit postes de travail et un accès à plusieurs espaces communs dont des salles de réunion. Le tout est équipé des technologies de base : High Speed Internet (fibre optique). Ces espaces ont été aménagés par le BEP spécifiquement au sein de l'@trium de Crealy<sup>®</sup> au bénéfice des abonnés du SWC. Les locaux, les installations communes, ainsi que les espaces verts, les accès et les parkings sont mis à leur disposition.

En 2015, quatre sociétés ont fréquenté assidument le SWC comme clients « locaux ».

Pendant trois ans, une SCRL avait été créée afin de commercialiser les centres de Wallonie via un abonnement unique. Début 2015, force a été de constater qu'il y avait trop peu d'utilisateurs « réseau » et que la majorité des entreprises/employés n'était pas encore prête pour ces nouveaux modes d'organisation du travail.





Une Assemblée Générale extraordinaire a été organisée en avril 2015 afin de décider de la dissolution de la société. Pour les clients actuels et futurs, il leur sera proposé de prendre des abonnements directement auprès des centres qui les intéressent.

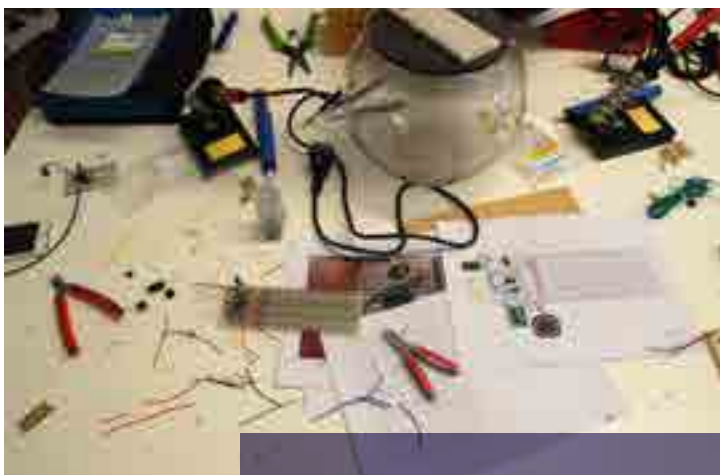
### L'espace Coworking Namur :

L'année 2015 a vu grossir la Communauté de coworkers. Ce sont à présent 45 personnes qui la constituent et fréquentent régulièrement le 4<sup>e</sup> étage du 48 rue de Fer. La période de subsidiation du Coworking Namur dans le cadre de Creative Wallonia touche à sa fin. Aussi, l'ASBL Coworking Namur a organisé le passage de relais avec son gestionnaire privé Coworking Solutions afin d'optimiser la pérennisation de l'espace au sein de Namur.

### Le TRAKK

Le TRAKK est le hub créatif namurois, développé en partenariat avec l'Université de Namur, La Ressourcerie Namuroise et le KIKK Festival. Il est installé dans des bâtiments provisoires en attendant la rénovation du hall sportif de l'UNamur. Outre des bureaux et salles de réunions, le TRAKK accueille en 2015 :

- Un fab lab : il s'agit d'un atelier où sont à disposition des utilisateurs des machines commandées par ordinateur (telles que des imprimantes 3D, fraiseuses numériques, découpeuses laser), du matériel électronique et des outils pour travailler le bois. Objectif : créer un prototype et le tester afin de le faire évoluer à faible coût, sans devoir passer par des procédés industriels longs et onéreux. Grâce à la mutualisation des machines et du matériel, les utilisateurs du fab lab ont accès à des machines qu'ils n'auraient pas pu acquérir sur fonds propres.
- Un creative lab : salle spécialement destinée à l'émancipation de la créativité, elle comprend un grand nombre d'outils facilitant le brainstorming, l'émergence d'idées nouvelles, le partage et l'échange d'idées.
- 7 entreprises actives dans les nouvelles technologies.



## L'ATTRACTION D'INVESTISSEURS

### La philosophie

Si la priorité du BEP reste le développement des entreprises namuroises, afin d'augmenter l'emploi et de renforcer les filières locales, le BEP amplifie également ses démarches de prospection hors de la Province.



### Les actions concrètes en matière d'attraction d'investisseurs :

Pour chaque domaine d'activités que le BEP veut contribuer à développer (économie créative, agroalimentaire & santé, construction durable & environnement, process industriel, TIC et services), les compétences scientifiques, techniques, les actions innovantes, les partenaires et les entreprises déjà installées ont été listés et mis en exergue sur le nouveau site web invest-in-namur.be. Les parcs et bâtiments relais orientés vers ces secteurs sont alors présentés comme des lieux disponibles pour ces nouvelles implantations.

- **Organisation d'une campagne marketing :**  
Celle-ci a été entamée fin 2015, le nombre de consultations des publicités est en constante augmentation.
- **Organisation de rencontres thématiques :**  
En parallèle des actions de communication, des rencontres thématiques sont organisées avec des entreprises existantes, des représentants des universités et chercheurs travaillant dans les secteurs ciblés, des opérateurs partenaires tels que les pôles de compétitivité... qui peuvent contribuer à l'identification des cibles à prospecter et à assurer un rôle d'ambassadeur du territoire namurois dans le cadre de leurs activités.

### Les résultats 2015 :

Outre 8 acquisitions dans nos parcs d'activité économique de la part d'entreprises extérieures à la Province, 6 sociétés y ont pris des biens en location suite à un accompagnement du BEP. Voici quelques exemples de dossiers concrétisés :

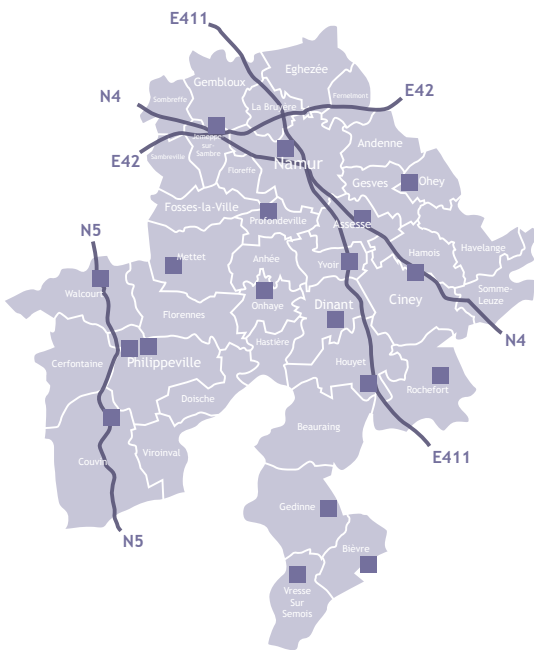
| PAYS D'ORIGINE | ENTREPRISE | SECTEUR D'ACTIVITÉ   | TYPE DE RECHERCHE (implantation, partenariat...)                   |
|----------------|------------|--|--|
| Suisse         | Agrocaps   | Micro-encapsulation des micro-organismes / bio-pesticides  | Location d'un bureau pour démarrer et éventuel laboratoire ensuite |
| France         | Biodevas   | Vente d'aliments composés et spécialiste de la gestion du stress oxydatif appliquée au secteur animal et végétal | Location d'un bureau temporaire pour tester le marché belge        |
| Royaume-Uni    | Canexlabs  | Extraction de molécules au départ de chanvre pour applications médicales   | Location d'un hall et d'un bureau pour commencer la production     |

10 sociétés sont suivies de près depuis plusieurs mois pour les convaincre de s'implanter à Namur. Ce sont au total plus de 80 dossiers relatifs à des demandes d'information, propositions de terrains ou locaux, services... qui ont été gérés pour des sociétés étrangères ou extérieures à la Province, en sus des sociétés nous ayant contacté spontanément.

### 3) De nouveaux parcs d'activité économique

#### A. LES PARCS À L'ÉTUDE

Le BEP travaille depuis plusieurs années sur les extensions et les nouveaux parcs d'activité à développer. Au total, c'est plus de 300 hectares qui sont à l'étude.



#### FOCUS SUR...

Crealy<sup>®</sup>, Ecolys<sup>®</sup> et Mecalys<sup>®</sup>

Crealy<sup>®</sup> est le parc scientifique namurois où des entreprises de haute technologie se concentrent.

**NOMBRE D'ENTREPRISES : 111**

**NOMBRE D'EMPLOIS : 1.805**





Cette année a vu la concrétisation de 2 projets majeurs par leur ampleur :

**Greenwal** qui ambitionne de relever le défi de la construction durable en Wallonie en développant des formations innovantes, des masters class pointues et des conférences thématiques pour les professionnels de la construction durable. Le centre exemplaire, en fin de chantier, est localisé à côté de Format PME et est composé de quelque 4.000 m<sup>2</sup> de bureaux, ateliers de formation, salles de démonstration de l'innovation et espaces conférences...



L'autre arrivée majeure concerne l'installation d'**Elia** et de ses 105 membres du personnel, dans un bâtiment labellisé « Bream Very Good » qui sera inauguré au printemps 2016.

**Ecolys®**, quant à lui, est le parc à orientation durable qui privilégie principalement les secteurs innovants de l'éco-construction et la construction durable, de l'environnement et de projets qui adoptent des pratiques environnementales. Il compte aujourd'hui :

**NOMBRE D'ENTREPRISES : 6**

**NOMBRE D'EMPLOIS : 173**

Ce qui s'ajoute aux chiffres atteints par le parc de Namur Nord Rhisnes dont il est l'extension.

**NOMBRE D'ENTREPRISES : 42**

**NOMBRE D'EMPLOIS : 1.448**



Le dernier investisseur en date, la **Maison Ecologique**, active depuis 15 ans et en société depuis 10 ans, est un fournisseur de matériaux naturels pour la construction.

Le BEP y construira dans le futur un hall-relais baptisé Gamma.

**Mecalys®** est en fin d'équipement (d'ici le second semestre 2016) mais fait déjà l'objet de réservations sur une petite dizaine d'hectares de terrain.



## 1. Parcs du plan prioritaire et de l'intercommunale

### • Crealys®

Le projet de plan communal d'aménagement vise l'extension du parc industriel de Crealys® à Gembloux (les Isnes). Un Arrêté ministériel a été approuvé le 14 janvier 2015 et a validé le principe de changement d'affectation de 24 ha en zone d'activité économique mixte et 27,8 ha de zone d'activité économique industrielle en lieu et place d'une zone agricole.

L'élaboration de l'avant-projet a été initiée en 2015.





#### • Ciney-Hamois

Le projet de plan communal d'aménagement vise l'extension du parc industriel de Ciney-Biron situé sur les communes de Ciney et Hamois. Un Arrêté ministériel a été approuvé le 16 juillet 2013 et a validé le principe de changement d'affectation de 40 ha en zone d'activité économique mixte et 11 ha en zone d'activité économique industrielle situé sur deux sites distincts, le premier au nord du parc d'activité existant, le second au niveau d'une entreprise située sur la N4. 2015 a permis de faire l'évaluation environnementale du projet et d'analyser les alternatives de localisation dont une particulièrement intéressante qui a été retenue par les conseils communaux de Ciney et Hamois. Le périmètre retenu s'étend à l'est du parc d'activité existant, de l'autre côté de la N97.

Parallèlement à l'étude urbanistique de l'extension, une étude de faisabilité d'une unité de production collective a été lancée. Cette subvention du Ministre wallon en charge des parcs d'activité permet d'évaluer le potentiel et la faisabilité technique d'une telle unité dans un souci d'offrir aux entreprises un équipement encore plus performant et tenant compte des enjeux énergétiques. Le marché a été attribué en 2015 et les conclusions sont attendues pour 2016.



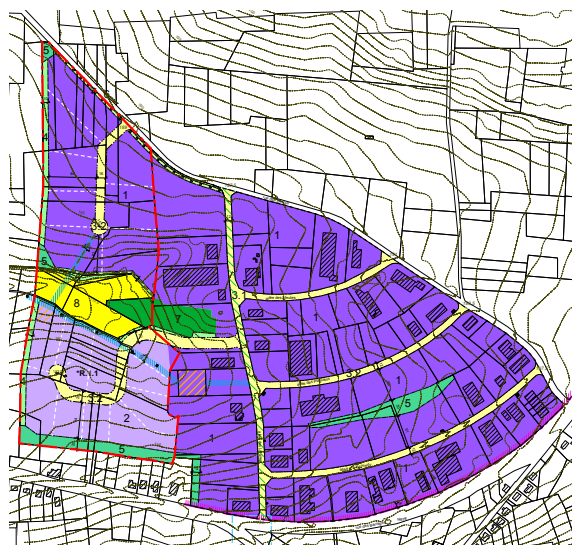
#### • Namur - Bouge

Le BEP est auteur de projet du plan communal d'aménagement de Bouge qui vise à aménager un parc d'activité économique et un parking relais à Bouge pour correspondre ainsi au périmètre d'agglomération du schéma de structure communal de Namur. L'avant-projet a été initié en 2015. Parallèlement à l'étude urbanistique, une étude de positionnement du site sur la thématique « santé et soins à la personne » a débuté en 2015.

#### • Rochefort

Le projet de plan communal d'aménagement vise l'extension du parc industriel et artisanal de Rochefort par la création de 24,15 ha de nouvelles zones d'activité économique mixte réparties au nord et au sud du parc d'activité existant.

Le dossier de demande de révision du plan de secteur a été finalisé en 2015 et transmis à la Cellule de Développement Territorial (CDT) de la Wallonie en charge de son analyse.



#### • Walcourt

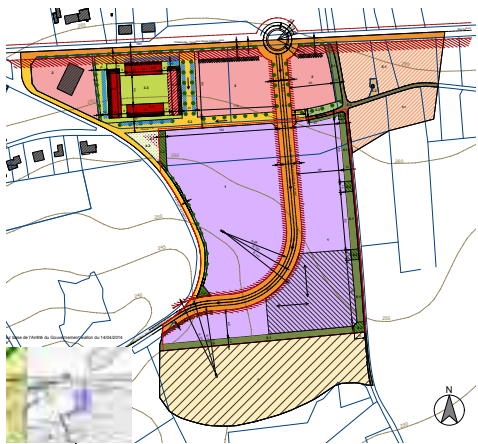
Le projet de plan communal d'aménagement vise l'extension du parc industriel de Chastrès sur une superficie de 6,6 ha en zone d'activité économique mixte et 6,3 ha en zone d'activité économique industrielle.

En 2015, le projet de PCA a fait l'objet d'un rapport sur les incidences environnementales, l'élaboration du projet et du dossier de reconnaissance ont été initiés.

- **Couvin - Mariembourg**

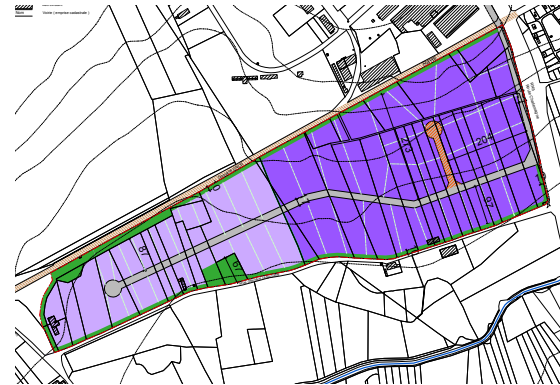
Le projet vise l'extension du parc industriel de Mariembourg. La demande de révision de plan de secteur initiée sur base de l'article 42 bis du CWATUPE a été réalisée en 2015.

L'extension envisagée est de 25,6 ha en zone industrielle et de 13,9 ha en zone d'activité économique mixte.



- **Onhaye**

Le projet vise la création d'une nouvelle zone d'activité économique mixte d'une surface de 8 ha à Anthée. L'avant-projet de PCA a été adopté par le Conseil communal en novembre 2015.



- **Assesse**

Le projet vise l'extension du parc industriel de La Fagne à Assesse. Elle porte sur 15 ha de zone d'activité économique mixte en lieu et place d'une zone agricole à l'est de la zone d'activité existante.

Les premières études et contacts avec la Commune ont débuté en 2015 en vue de l'élaboration du dossier de demande de révision du plan de secteur.

- **Dinant**

Le projet vise à étendre le parc d'activité économique existant de Sorinnes, sur une dizaine d'hectares. L'affectation demandée est la même que celle du parc existant, à savoir une zone destinée à l'activité économique mixte et d'artisanat. Le dossier de demande de révision du plan de secteur est en cours d'étude.

- **Philippeville - Les 4 Vents**

La Commune a souhaité un repositionnement commercial du projet.

Celui-ci a fait l'objet d'une demande de révision introduite en 2015 et porte maintenant sur un complexe commercial et un petit parc PME local.

- **Philippeville - Les Baraques**

Le projet vise la création d'un nouveau parc d'activité économique d'environ 31 ha à proximité de Philippeville. Ce projet inscrit au plan prioritaire nécessite une analyse de localisation et de son périmètre afin d'intégrer les hectares non développés sur les 4 Vents.

En 2015, cette étude de localisation a été initiée.

- **Profondeville**

Le projet vise la relocalisation d'un site du Plan prioritaire bis pour un nouveau parc d'activité de 8 ha.

En 2015, le dossier de demande de révision a été élaboré mais la Commune a décidé de ne pas poursuivre le projet.

- **Mettet**

Le projet de plan communal d'aménagement vise l'extension du parc industriel de Mettet. L'extension envisagée porte sur 15 ha de zone d'activité économique mixte en lieu et place d'une zone agricole et dont la moitié est propriété communale.

Le dossier de demande de révision du plan de secteur est en cours d'étude.

- **Yvoir**

Le projet de rapport urbanistique et environnemental (RUE) vise la mise en œuvre d'une zone d'aménagement communal concerté (ZACC) à Spontin. Le projet envisagé concerne 6,7 ha de zone d'activité économique mixte.

Ce RUE est couplé à un dossier de demande de reconnaissance et d'expropriation.

Le Collège communal a validé le document en septembre 2015 et l'a soumis à enquête publique du 23 septembre au 23 octobre. Il a fait l'objet de demande d'avis aux instances régionales fin de l'année.



## 2. Parcs communaux

- **Bièvre**

La mission vise la révision partielle du plan communal d'aménagement n°1 dit « Les Fontaines » à Bièvre.

Cette révision vise à permettre l'inscription d'une zone d'activité économique en extension du zoning actuel.

En 2015, le dossier de demande de révision a été initié.

- **Gedinne**

Le projet de plan communal d'aménagement vise l'extension du parc industriel de Gedinne-Station. L'extension envisagée est de 5 ha en zone d'activité économique mixte en lieu et place d'une zone forestière.

En 2015, le projet a fait l'objet d'une notice d'évaluation appropriée des incidences. Un dossier de demande de reconnaissance et d'expropriation a été introduit auprès de la DEPA (DGO6) en novembre.

- **Houyet**

Le plan communal d'aménagement transcrit le projet de reconversion du site de la Briqueterie à Wanlin. Le dossier de demande de révision (de zone d'extraction en zone d'activité économique) a été déposé en avril 2015 et est en attente d'un Arrêté ministériel.

- **Ohey**

Le projet vise la création d'une micro-zone d'activité en milieu urbanisé d'une superficie de 3 à 4 ha au sein du village d'Ohey. Ce projet s'intègre dans la réflexion plus large menée par la Commune en partenariat avec le BEP et porte sur la création d'un nouveau quartier regroupant une mixité de fonctions en vue de répondre aux besoins (espace d'accueil pour les PME locales, mixité de logements adaptés à la demande notamment petits collectifs et publics, espaces verts et équipements communautaires).

Les premières études et contacts avec la Commune ont débuté en 2015.

- **Vresse**

Le projet vise la création d'une nouvelle zone d'activité économique mixte de 5 ha à Nafraiture. Le premier avant-projet a été réalisé en 2015.

### 3. Perspectives futures - appel à projets 2017

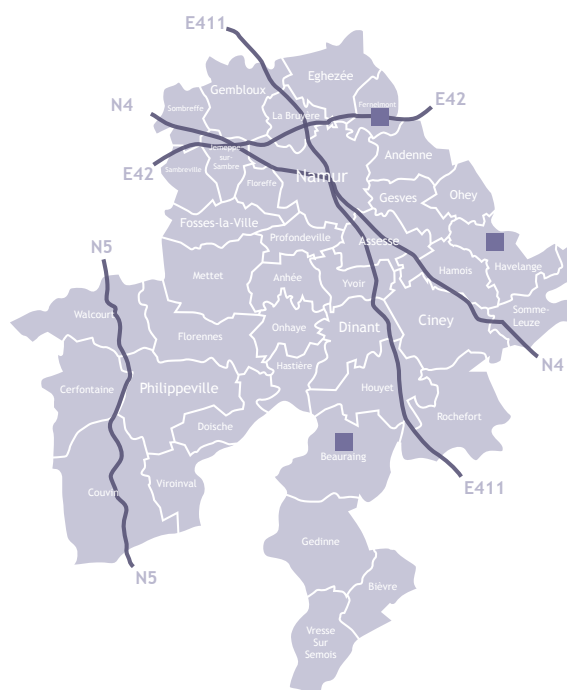
Au-delà des projets en cours de procédure urbanistique, le BEP a initié un marché de services relatif à une mission de positionnement des nouveaux parcs d'activité économique en Province de Namur. Dans un premier temps, la mission du soumissionnaire consistera à délimiter précisément les sites et à réaliser les dossiers de demande de révision du plan de secteur. Cette étude doit se compléter dans un second temps d'une réflexion sur les services qu'offre le BEP, ainsi que sur l'attractivité et le positionnement de ses parcs d'activité. En 2015, le cahier des charges a été élaboré et le marché lancé début 2016.

## B. L'ÉQUIPEMENT DES PARCS

Une centaine d'hectares sont actuellement en phase d'équipement.

En 2015, les parcs de Mecalys®, Landenne et de Beauraing ont franchi un nouveau cap : finalisation des voiries et pose des impétrants, ce qui rend ces parcs commercialisables.

Pour Havelange, le chantier a débuté en octobre 2015 par la pose des égouts. Cette étape est toujours en cours au moment de la rédaction du rapport.



## FOCUS SUR...

### Mecalys®

Situé en bordure de la E42, Mecalys® est un parc dédié au process industriel. Il est destiné aux entreprises qui fabriquent des produits en série ou développent des machines uniques, ainsi qu'aux bureaux d'études actifs dans ce secteur d'activité. Sa localisation stratégique favorise la dynamique économique dans cette partie du territoire.

Un aménagement fonctionnel et de qualité permet d'accueillir les entreprises dans des conditions optimales. En particulier, ce parc fait l'objet d'un renforcement du réseau électrique et d'un équipement en gaz naturel hors du commun.

Ces équipements ont fait l'objet de travaux conséquents mais nécessaires depuis le village de Landenne.

Le parc dispose, en outre, d'un accès immédiat à la E42 au moyen d'une voirie de desserte en liaison directe avec les nouveaux ronds-points mis en œuvre à la sortie d'autoroute. Des aménagements paysagers et la pose d'une sculpture sur le rond-point d'entrée du parc seront réalisés prochainement.

L'ensemble de ce nouveau parc dispose d'équipement en fibre optique.

### 1. Les autres parcs en cours d'équipement

#### • Beauraing

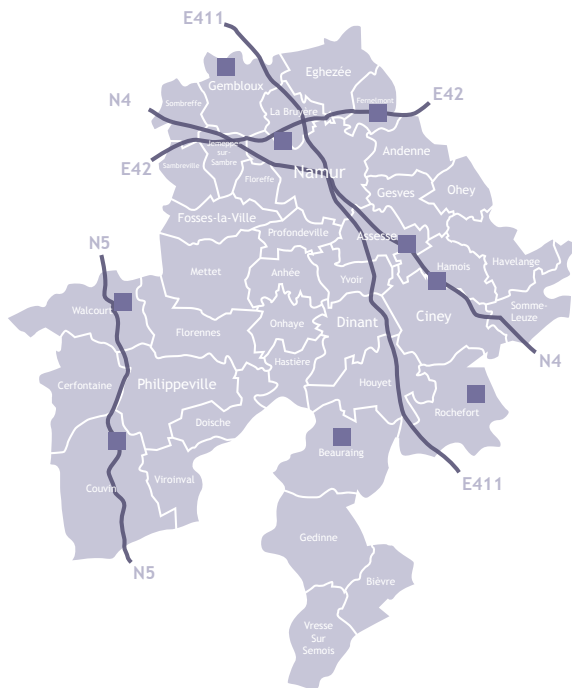
Le parc de Beauraing dispose d'une superficie totale d'environ 35 hectares en zone mixte. Les équipements liés aux voiries, égouts et aux impétrants à l'intérieur de la zone ont été finalisés en 2015. L'équipement lié au bouclage du réseau électrique à l'extérieur du parc sera réalisé en 2016.

#### • Havelange

Le parc d'Havelange dispose d'une superficie totale de plus ou moins 8 hectares dédié à la zone mixte. Les équipements liés aux voiries, égouts et aux impétrants à l'intérieur de la zone ont été finalisés en 2016.



## C. LA REQUALIFICATION ET LA REDYNAMISATION DES PARCS EXISTANTS



### 1. Requalification des parcs

En 2011, le Gouvernement wallon lançait un appel à projet sous forme d'expérience pilote visant à requalifier d'anciennes zones d'activité (équipements antérieurs à 1985) disposant encore d'un potentiel d'accueil d'entreprises.

Le BEP a vu ses 5 projets introduits (Achêne, Mariembourg, Rochefort, Rhisnes et Sombreffe) retenus par le Gouvernement wallon.

Les projets introduits comportaient essentiellement deux volets de travaux : d'une part, la rénovation de voirie proprement dite et, d'autre part, la mise en place d'aménagements verts pour agrémenter les parcs.

### 2. Redynamisation

En 2013, le Ministre wallon de l'Economie lançait un appel à projets en matière de redynamisation de zones d'activité économique existantes (antérieures à 1990). Cet appel s'est clôturé le 15 décembre 2013.

La particularité de cet appel, au regard du précédent, résidait dans le fait que le Ministre octroyait deux taux de subside différents en fonction de l'implication des entreprises privées dans la redynamisation des zones.

Les projets retenus ont été les suivants :

- **Parc d'activité de Ciney Biron :**

Les projets envisagés pour le parc sont : la réfection de voirie (carrefour et rue du marché couvert), le remplacement d'arbres, le remplacement des luminaires et le renforcement des télécoms.

- **Parc d'activité de Fernelmont :**

Le projet envisagé pour le parc concerne la réfection de voirie (rue Ernest Montellier et rue du Tronquoy). En complément au projet déposé, des travaux de renforcement du réseau télécom ont été entrepris dans « l'ancienne partie » du parc, car le réseau existant ne dispose pas de fibre optique.

- **Parc d'activité de Gembloux-Sauvenière :**

Les projets envisagés pour le parc sont la réfection de voirie, le renforcement des réseaux de télécoms et le remplacement des luminaires.

- **Parc d'activité de Chastrès-Walcourt :**

Les projets envisagés pour le parc sont la réfection de voirie, la réfection d'un accotement empierré le long de la rue des Linaires, le renforcement des réseaux de télécoms et le remplacement des luminaires.



## 4) Démarche environnementale au sein des parcs

Le BEP se fixe pour objectif de veiller au développement économique durable du territoire namurois en mettant en exergue ses atouts en matière d'innovation et de créativité. Afin de rencontrer cet objectif, plusieurs actions sont menées en matière environnementale.

### A) CHARTE « ENTREPRISE NATURE ADMISE »

En 2015, le BEP et le SPW ont signé une charte permettant d'accroître la valeur écologique des parcs d'activité économique namurois. Désireux d'améliorer le cadre de vie et l'image des parcs d'activité économique qu'il gère, le BEP souhaite développer la biodiversité dans ses parcs et sensibiliser les entreprises à s'intégrer dans une dynamique de préservation de la nature.

Par ailleurs, le BEP a officiellement pris part à la démarche et aux actions du Réseau Wallonie Nature « la nature partout, par tous ! » Ce réseau, instauré par le SPW, a pour objectif d'augmenter sensiblement le potentiel d'accueil de la vie sauvage sur le territoire wallon. C'est pourquoi, en 2015, le BEP et le Ministre wallon de l'Agriculture, de la Nature et de la Ruralité ont signé une charte précisant les engagements de chacun permettant d'accroître la valeur écologique des parcs d'activité.

Ce projet vise à impliquer les différents acteurs de la conception et de la gestion d'un parc d'activité afin que chacun contribue, à son niveau et en concertation, à la prise en compte de la biodiversité.

Le BEP s'est engagé à élaborer des chartes locales spécifiques aux différents parcs d'activité économique. La première charte locale réunira la Commune de Fernelmont, le CEFER (club d'entreprises de Novilles-les-Bois), le BEP et le SPW.

### B) LA CERTIFICATION ISO 14001

Le parc Crealys® est certifié ISO 14001 depuis 2009. Les principaux résultats de cette certification sont une réduction globale des consommations énergétiques et en eau des bâtiments du BEP et une sensibilisation importante des entreprises présentes dans le parc.

2015 a permis de poursuivre ces démarches et, au terme de 6 ans d'expérience, l'ambition est maintenant de revoir en profondeur le système de management environnemental et d'étendre la démarche au processus de conception et de gestion de l'ensemble des parcs d'activité économique et bâtiments du BEP.





### C) BÂTIMENT DURABLE ET ÉCOCONSTRUCTION

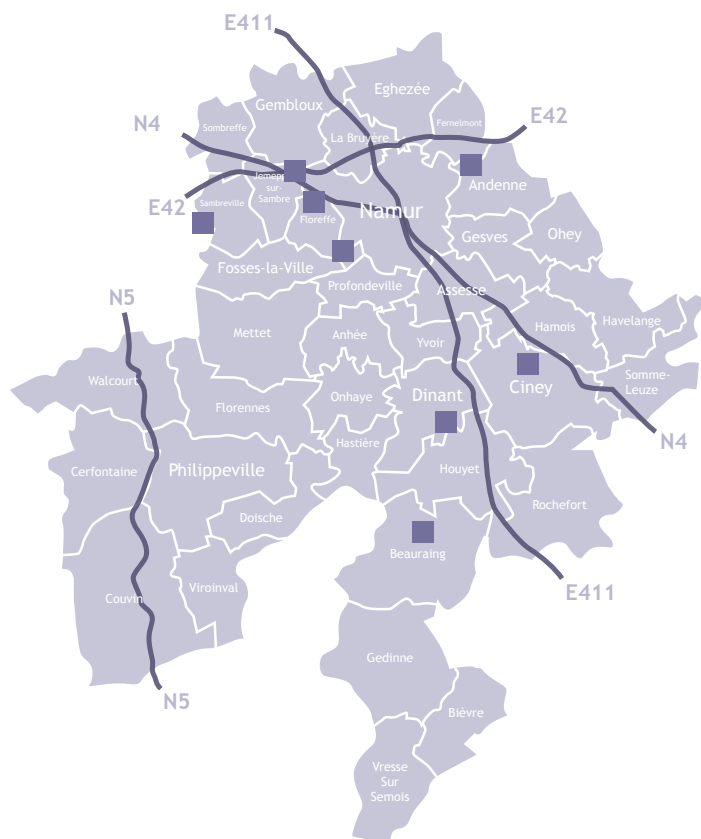
Le BEP apporte une attention particulière à la conception des bâtiments à destination des entreprises en tirant des enseignements de la démarche ISO 14001 et de projets pilotes tels que Regain.

Dans le cadre de la préparation du projet Interreg CO-RE 2025 (voir chapitre III, « le BEP et l'Europe »), une étude de rénovation selon les principes de l'économie circulaire des centres d'entreprises 1 et 2 de Crealys® a été menée grâce à une subvention du Ministre wallon en charge des parcs d'activité. Cette étude a permis de définir les principes de rénovation de ces deux infrastructures et de préparer le dépôt dans le cadre de l'appel à projet Interreg VB. Les conclusions de l'étude permettront de valoriser les déchets issus de la démolition partielle des constructions, d'augmenter les surfaces disponibles et d'y intégrer des matériaux répondant aux critères d'économie circulaire. Le grand principe à terme étant que toute construction devienne une réserve de matériaux entièrement réutilisables pour les bâtiments futurs.



## 5) De nouveaux incubateurs

### A) LA RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES NOUVEAUX INCUBATEURS



### B) LES NOUVEAUX INCUBATEURS

- **Hall-relais de Beauraing**

Situé à l'entrée du nouveau parc d'activité économique de Beauraing, le projet porte sur la construction du deuxième bâtiment de deux modules (430 m<sup>2</sup>). Le chantier a débuté en 2015 et se terminera début 2016.



- **Centre d'entreprise de Ciney**

La rénovation d'une partie du bâtiment du centre de transfert de déchets de Biron vise des espaces de bureaux pour la création d'un centre d'entreprises (210 m<sup>2</sup>). Le chantier a débuté en 2015 et se terminera début 2016.

- **TRAKK à Namur**

Le BEP porte le projet de rénovation de l'ancienne salle de sports de l'Université de Namur qui sera acquise en 2016, en vue d'y héberger un hub créatif (1.500 m<sup>2</sup>), appelé TRAKK, également retenu dans le cadre de l'appel à projets FEDER. Un marché de service a été préparé en 2015 en vue de désigner l'auteur de projet (architecte, architecte d'intérieur, designer hub et ingénieurs). Les travaux devraient débuter en 2017.

- **Food is life 2 à Sambreville**

Dans le parc de Sainte-Eugénie, l'extension de « Food is life » a été retenue dans le cadre de l'appel à projet FEDER. Le projet d'un bâtiment de six cellules (trois bureaux et quatre ateliers 960 m<sup>2</sup>) dans la zone nouvellement équipée a été initié en 2015.

- **Hall-relais II à Mecalys®**

En 2015, l'étude d'un nouveau hall-relais composé d'un grand atelier de 400 m<sup>2</sup> a été initiée. La construction débutera dans le courant du second semestre 2016.

- **Gamma à Ecolys®**

Un nouveau hall-relais, baptisé Gamma (450 m<sup>2</sup>), sera étudié en 2016 et fera l'objet d'une attention particulière en écoconstruction.

- **Hall-relais à Sorinnes**

A Dinant, la construction d'un hall-relais (580 m<sup>2</sup>) dans le parc de Sorinnes a été initiée en 2015 et est programmée en 2017.

- **Centres d'entreprises 1 et 2 à Crealys®**

La rénovation des centres d'entreprises 1 et 2 (1.200 m<sup>2</sup>) complétés d'une extension de 2 ateliers (300 m<sup>2</sup>) entre les 2 bâtiments existants est envisagée. Ce nouveau projet est étudié sous l'angle de l'économie circulaire. Une étude de faisabilité a été réalisée en 2015.



## 1) Les résultats chiffrés

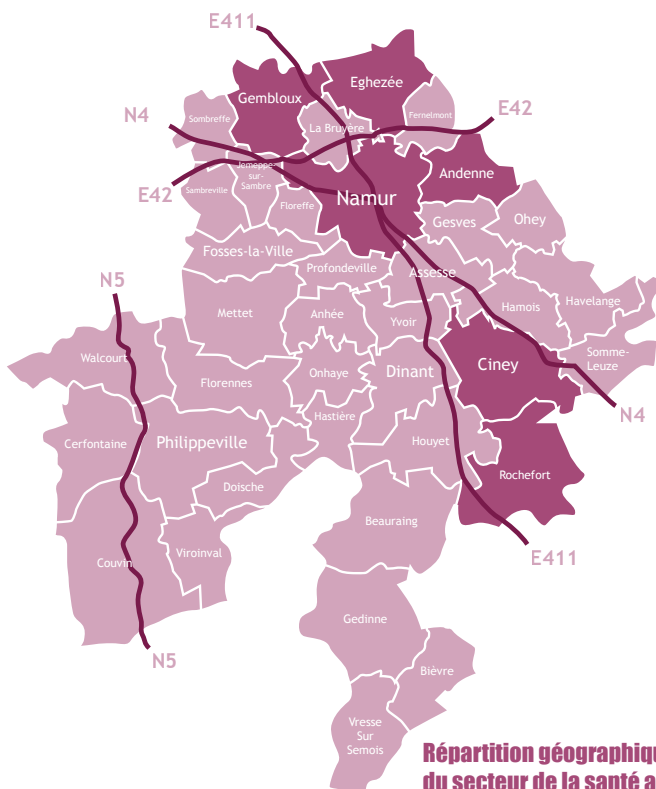
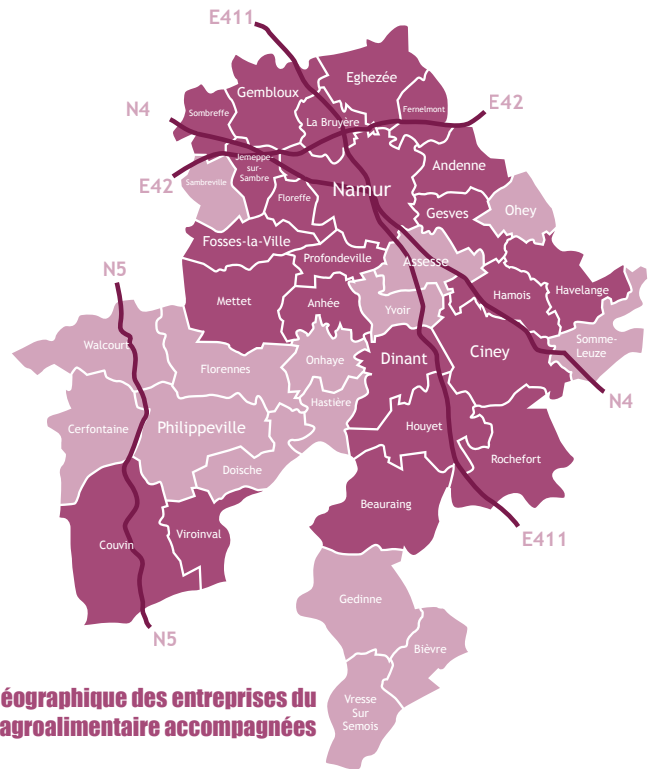
|  | OBJECTIFS | RÉSULTATS |
|--|-----------|-----------|
| Nombre de créateurs accompagnés                      | 20        | 16        |
| Nombre de créations d'entreprises effectives         | 5         | 9         |
| Nombre d'entreprises existantes accompagnées         | 60        | 52        |
| Agroalimentaire                                      |           | 12        |
| Santé  |           | 3         |
| TIC  |           | 11        |
| Environnement  |           | 3         |
| Ecoconstruction                                      |           | 6         |
| Economie touristique                                 |           | 4         |
| Industries culturelles et créatives                  |           | 2         |
| Process industriel                                   |           | 10        |
| Autres   |           | 1         |
| Nombre d'entreprises accompagnées en circuits courts |           | 52        |
| Nombre de manifestations en faveur des entreprises   | 50        | 34        |
| Nombre de participants aux manifestations            | 1.000     | 1.345     |



## 2) Les filières d'activités prioritaires

### • L'agroalimentaire

Le Living Lab « Smart Gastronomy Lab » est un laboratoire d'usage, de co-création et de prototypage qui facilite l'expérimentation gastronomique et technologique. Il a pour objectif de mettre l'utilisateur au centre de la démarche en l'impliquant tout au long du processus de la phase de créativité du processus d'innovation. Le BEP est partenaire du Smart Gastronomy Lab coordonné par Gembloux Agro-Bio Tech (Université de Liège).



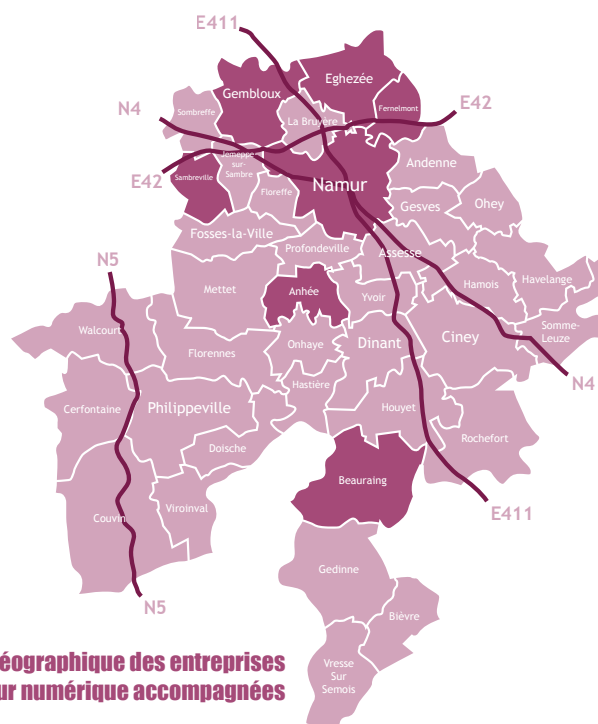
### • La santé

Les actions et les accompagnements du BEP visent les PME actives dans :

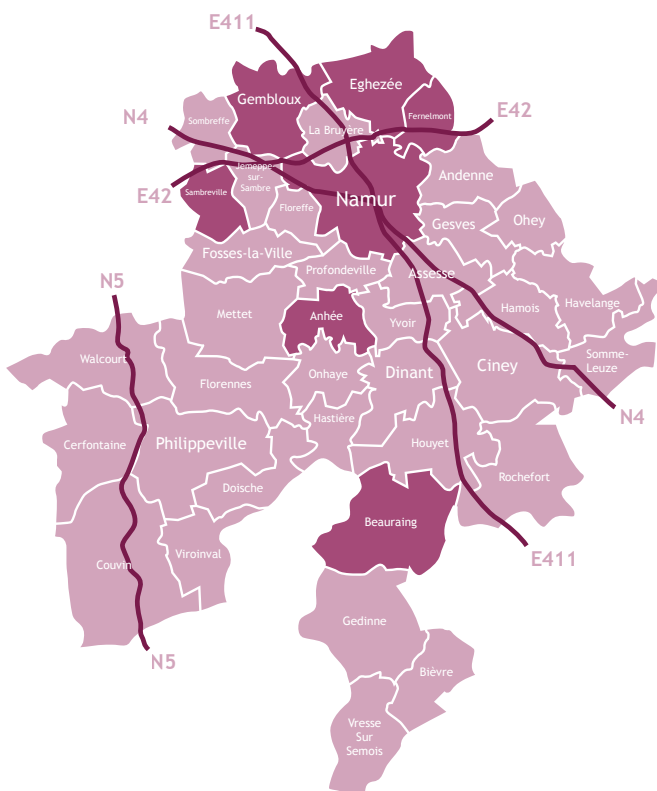
- l'industrie des biotechnologies, de l'industrie pharmaceutique (biopharmacie, diagnostic, cosmétologie) ;
- le secteur biomédical, de la nutrition/nutraceutique ;
- les activités liées à l'hygiène et à la sécurité au travail, des activités liées à la santé animale, des activités TIC appliquées à la santé (e-santé).

## • Le numérique

Pour renforcer les synergies et les compétences, le BEP a mis sur pied des partenariats wallons constructifs : l'Agence du Numérique, l'Infopôle Cluster TIC, les centres de compétences ainsi que le département informatique de l'Université de Namur.



**Répartition géographique des entreprises du secteur numérique accompagnées**



**Répartition géographique des entreprises de la filière environnement accompagnées**

## • L'environnement

Les entreprises que le BEP accompagne sont actives dans :

- le domaine du traitement des sols et des eaux ;
- les activités de bureaux d'étude, de génie civil, de fabrication de matériel d'épuration, etc. ;
- le domaine de la protection de l'environnement, les éco activités produisant des biens ou services capables de mesurer, limiter ou modifier les impacts environnementaux de l'activité de notre société ;
- le domaine de la gestion des déchets, les activités de collecte de déchets, de matériel de tri, de recyclage, de valorisation énergétique, etc. ;
- le domaine de la mobilité, les activités de bureaux d'études, d'aménagement urbain, d'écomobilité, etc. ;
- le domaine des énergies renouvelables, les activités de bioénergie, de chimie verte, de biomasse, etc.

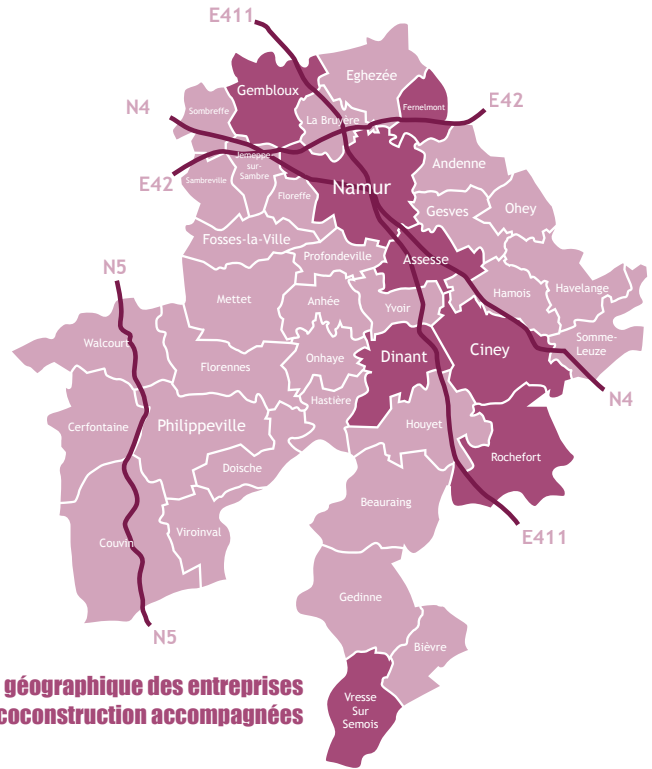
Les principes de l'économie circulaire font partie des priorités à mettre en évidence pour le futur. Le BEP y consacre des moyens et du temps pour amplifier son action dans cette thématique. Une offre de service en ce domaine s'est structurée en 2015 avec l'Agence de l'Entreprise et de l'Innovation.

### • L'écoconstruction

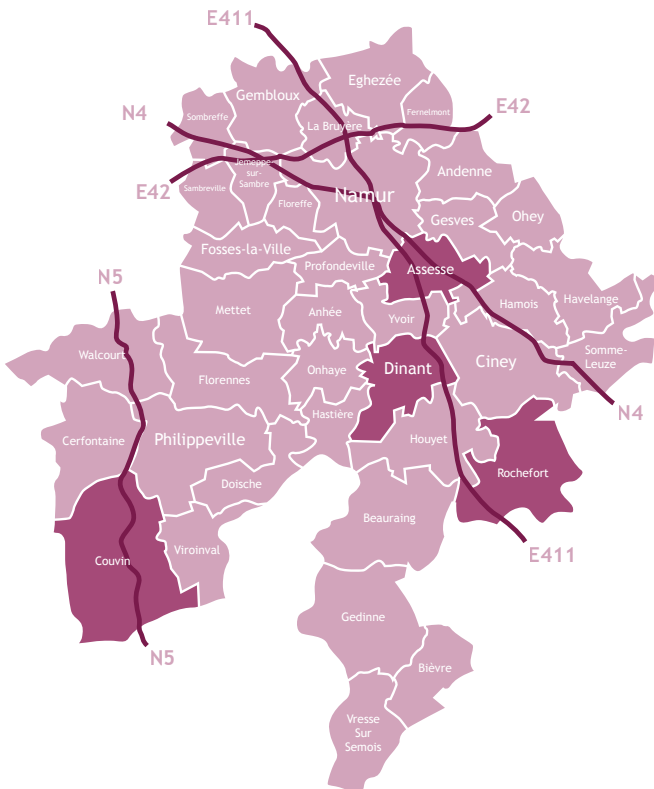
Le BEP accompagne les entreprises actives dans :

- la construction classique et souhaitant proposer des solutions durables et l'écoconstruction ;
- la conception de nouveaux produits (bureaux d'études...) ;
- la production de matières premières ;
- la fourniture, la vente et la production de matériaux et d'énergie.

Pour renforcer les synergies et les compétences, le BEP a mis sur pied des partenariats wallons et français depuis quelques années : Bois & Habitat, le Cluster écoconstruction, Ligne Bois et l'Office Economique Wallon du Bois. Ces partenariats se sont une nouvelle fois concrétisés en 2015 avec le dépôt du projet Interreg Bati C<sup>2</sup>.



**Répartition géographique des entreprises de la filière écoconstruction accompagnées**



**Répartition géographique des entreprises de la filière économie touristique accompagnées**

### • L'économie touristique

Le BEP se positionne comme un relais privilégié pour répondre à des enjeux tels que :

- la professionnalisation dans la gestion quotidienne et la commercialisation de l'offre touristique, pour une communication efficace qui tient compte des évolutions technologiques adoptées par les touristes ;
- la modernisation et l'amélioration de la qualité de l'offre (notamment en termes de design) ;
- l'innovation afin de proposer une expérience touristique originale et à valeur ajoutée.

Les clients du BEP dans ce secteur sont :

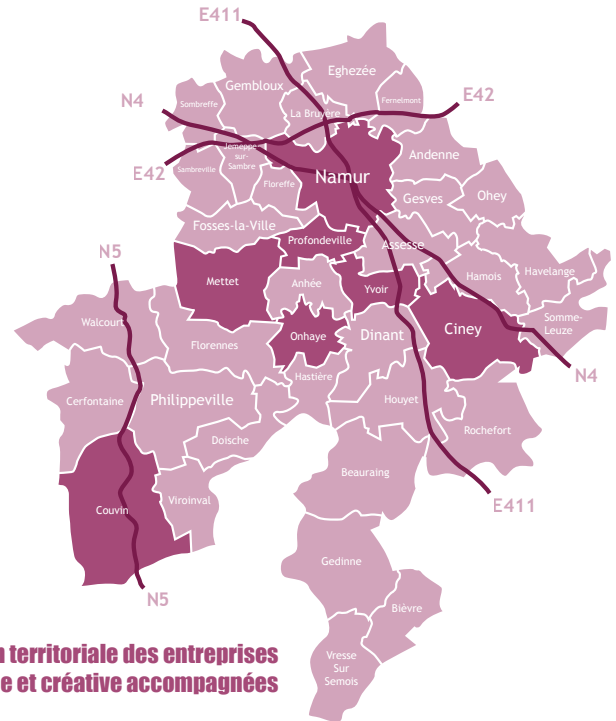
- les hébergements (principalement les hôteliers) ;
- les parcs de loisirs et attractions touristiques, les opérateurs privés, les sites visitables.

Pour renforcer les synergies et les compétences, le BEP a mis sur pied des partenariats wallons constructifs : le Centre d'Ingénierie Touristique de Wallonie (CITW), les Maisons du Tourisme, le Commissariat général au tourisme, Wallonie-Bruxelles Tourisme, Attraction & tourisme, Accueil Champêtre et la Fédération Horeca Wallonie.

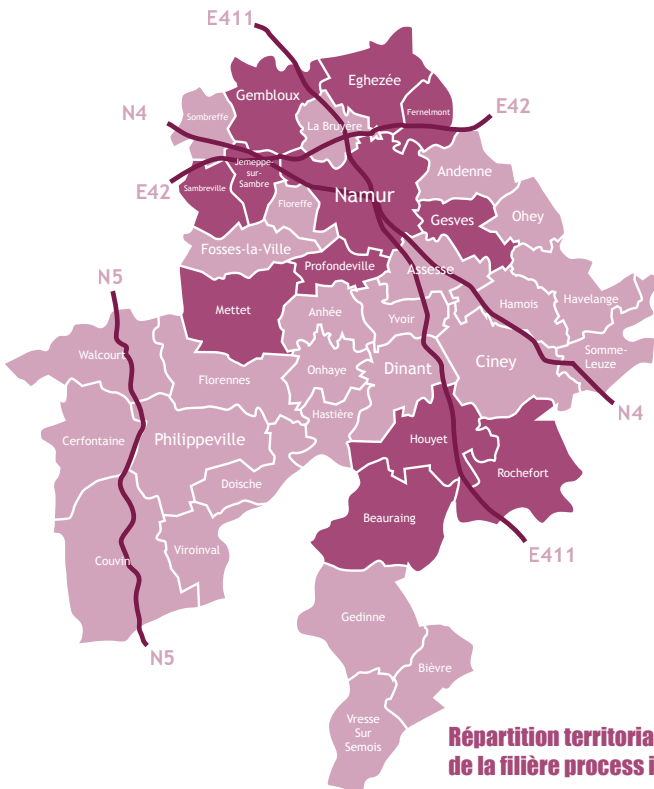
• **Les industries culturelles et créatives**

Afin de cibler et cerner son action, le BEP accorde une attention particulière aux entreprises actives sur les marchés de la publicité et de la communication, du marketing, du design. L'implication du BEP dans le Trakk et les actions menées au départ de ce nouvel espace renforce sa présence auprès des industries culturelles et créatives.

Pour renforcer les synergies et les compétences, le BEP a mis sur pied des partenariats wallons constructifs : Job'In Design, Wallonie Design, Star't, Design Innovation et Smart.be.



**Répartition territoriale des entreprises de la filière industrie culturelle et créative accompagnées**



**Répartition territoriale des entreprises de la filière process industriel accompagnées**

• **Les process industriels**

Les services du BEP s'adressent aux entreprises qui fabriquent des produits en série, des entreprises qui développent des machines uniques ou encore des entreprises qui travaillent à façon (technique industrielle consistant à réaliser une prestation sur un produit d'une société pour le compte d'une autre), des bureaux d'étude qui travaillent sur des domaines bien spécifiques :

- conception et aménagement de ligne de production,
- outillages : de la conception à la réalisation,
- machines spéciales - banc de tests,
- de la délégation de ressources techniques sur site au développement de solutions personnalisées clé en main,
- de nombreux services associés : expertise technique, support méthode, gestion des flux internes et externes, maintenance...



### 3) L'accompagnement collectif

#### A) LES ACTIONS SPÉCIFIQUES PAR FILIÈRE

##### • Agroalimentaire

- **Séminaire construit sur mesure « Secteur agroalimentaire : fixation du prix de revient en circuit court »**

Axé sur les producteurs actifs dans la vente en circuits courts pour déterminer leur prix de vente, ce séminaire s'est tenu en 4 séances, il a réuni 36 participants.

- **Ateliers d'accompagnement collectif de l'entrepreneuriat rural**

Le but était de développer des filières alimentaires locales en mixant les expériences et les niveaux de compétence en management de l'innovation d'échange. Cet atelier a réuni 19 participants.

- **Beer 2 Beer**

L'objectif était de permettre aux entreprises wallonnes d'activités brassicoles de se valoriser sur les marchés flamands et bruxellois. Il y a eu 16 participants au B2B en collaboration avec Enterprise Europe Network.

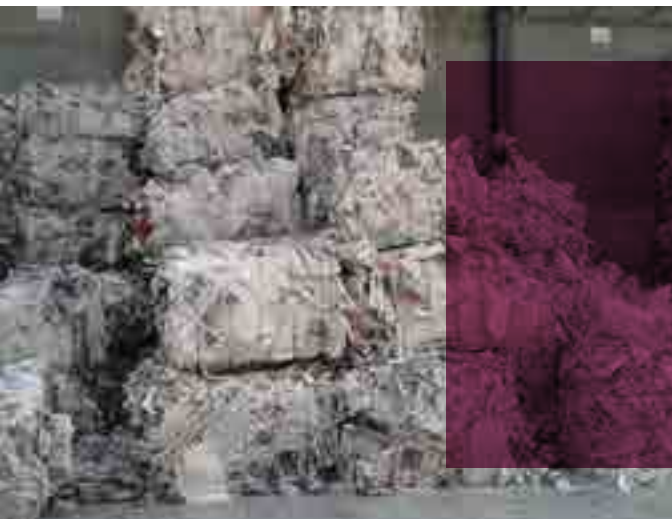
- **Salon Tavola : Salon de l'Alimentation fine et des produits frais**

En collaboration avec Enterprise Europe Network, le BEP a participé à l'organisation du stand collectif et du Food Business Meetings. 3 entrepreneurs namurois ont exposé au salon.

##### • Ecoconstruction

- **Visite d'Argibat, PCIM, Isohemp et Beal International**

Le BEP a proposé aux mandataires publics namurois de visiter quatre entreprises namuroises développant des produits innovants dans le secteur de l'écoconstruction afin de découvrir les matériaux innovants développés sur notre territoire (20 participants).



## • Environnement

### • Midi du développement durable (en collaboration avec l'UCM)

En 2015, le BEP et l'UCM ont organisé 2 midis du développement durable.

Un événement ayant pour thématique l'économie circulaire (33 participants). L'objectif était de présenter les concepts liés à l'économie circulaire ainsi que des exemples d'entreprises namuroises (Stûv et Hublet) s'inscrivant dans cette dynamique.

L'autre événement (36 participants) a porté sur le thème : « Vers une société zéro déchets ? Initiatives namuroises. ». Deux exemples d'entreprises travaillant dans cette thématique ont été proposés : R2Use et Re'kwup, une société qui fournit un service de gobelets réutilisables pour des événements types festivals ou fêtes d'étudiants.



## • Tourisme

### • Programme spécifique destiné au secteur hôtelier du canton de Gedinne

Le secteur hôtelier est en pleine mutation et doit faire face aux nouvelles exigences de la clientèle (hyper individualisation) et aux réseaux sociaux (économie du partage).

Dans ce cadre, le BEP a initié un programme spécifique destiné au secteur hôtelier du canton de Gedinne, et ce en partenariat avec l'ADL de Bièvre/Vresse-sur-Semois et la Maison du Tourisme de l'Ardenne namuroise.

Pendant 6 semaines, les participants ont eu l'opportunité de faire part de leurs préoccupations et besoins, d'être coachés individuellement et collectivement par des professionnels, de bénéficier d'expériences similaires, de trouver des solutions alternatives de financement.

Parmi les bénéficiaires, on retrouve l'Hôtel de la Vallée, le Fief de Liboichant, l'Auberge de Saint-Martin ou encore le Moulin de Boiron.



## B) LES ACTIONS TRANSVERSALES À L'ENSEMBLE DES FILIÈRES

### • En matière de créativité et d'innovation

#### • Un programme de formation et de coaching : le NEC - Namur Entrepreneurship Center - 12<sup>e</sup> édition

Ce programme a pour objectif d'encourager le développement de l'économie en Province de Namur. Aussi, le NEC propose aux porteurs de projet, y compris aux étudiants qui veulent entreprendre, une formation générique et complète pour développer le projet d'entreprise, un coaching individualisé sur du long terme, activable par le porteur du projet au moment qui lui semble opportun, des rencontres personnalisées avec un panel de professionnels. En 2015, 18 personnes ont participé à cette formation (14 projets).



#### • Nino - le salon de l'innovation à Namur (mars 2015)

Le BEP a participé à la 2<sup>e</sup> édition de ce salon en partenariat avec l'Université de Namur, Atout Sciences, la Chambre de Commerce et d'Industrie et VIGO Universal. La BEP était également présent à travers 3 actions spécifiques : la promotion du BEProdigious, un stand du TRAKK (démonstration d'impression 3D, promotion du programme...) et l'organisation de conférences dont une table ronde originale, liant outils créatifs et interaction avec le public organisée par l'UNamur pour mettre en avant le Namur Innovative City Lab et le TRAKK.

#### • BEProdigious

Il s'agit d'un challenge organisé par le BEP avec le soutien de l'Agence pour l'Entreprise et l'Innovation (AEI) pour permettre aux idées des étudiants des universités et Hautes Ecoles de la Province de Namur de s'exprimer. Les participants ont eu l'occasion de participer à une séance de créativité, d'intelligence stratégique, de prototypage rapide et enfin de storytelling avant de défendre leur projet devant un jury de professionnels. En 2015, 10 projets ont été proposés par 30 étudiants.



#### • Trois jours pour Entreprendre

Il s'agit d'un accompagnement pour les jeunes entreprises : détection de projets, développement du potentiel managérial et entrepreneurial. L'objectif, à l'issue des trois jours, est de valider la viabilité des projets des participants. 18 participants se sont inscrits pour participer à ces « 3 jours pour Entreprendre », également appelé « Co-Entrepreneurs Week-End », parmi lesquels 10 namurois.



- **Séminaire Financement des (candidats) entrepreneurs**  
Il s'agit d'une présentation de l'ensemble des outils de financement disponibles : Sowalfin, Namur Invest, Invest Sud, Be Angels, Crowd In, Start, Credal, My Micro Invest, Association Belge des Banques... 50 entreprises y ont participé.

- **Atelier « Accompagnement en Management Innovant » construit sur mesure à la demande de 3 entreprises**  
L'objectif était de les accompagner pour aborder leurs ressources humaines sous un angle novateur, implémenter au sein de leurs organisations des modèles de management innovant et encadrer les managers dans les changements fondamentaux que l'apprentissage du leadership créatif implique.

- **Séminaire construit sur mesure « Le tableau de bord pour votre entreprise »**  
Outil de pilotage, d'aide à la décision ou de système d'alarme, les tableaux de bord sont de véritables alliés pour la gestion d'une entreprise. L'objectif est de doter les entreprises de deux types de tableaux de bord, à savoir un relatif à la production et l'autre au niveau du suivi financier de l'entreprise.

- **Séminaire « Besoin d'un stagiaire néerlandophone ? Quelle valeur ajoutée pour votre entreprise ? »**  
30 personnes y ont participé.

- **En vue de stimuler le networking**

- **Ateliers Marketing en Circuits Courts**  
Cycle de 3 ateliers sur la valorisation des produits du terroir et leur commercialisation en circuits courts.  
33 participants ont participé à cet atelier.
- **Stimulation du partenariat au sein du GEG (Groupement des Entreprises de Gembloux)**  
Un dîner tournant s'y est déroulé le 23 avril à Gembloux et a permis aux entreprises du GEG de nouer des partenariats entre elles (68 participants).



- **Stimulation du partenariat au sein du CESAM (Club des Entreprises de Sambreville)**  
Un dîner tournant s'est déroulé le 11 juin à Sambreville et a permis aux entreprises du CESAM de nouer des partenariats entre elles (56 participants).
- **Stimulation du partenariat interentreprises via le club C2P (Club des 2 provinces)**  
Organisé en partenariat avec le GeRoch (club des entreprises de Rochefort), un dîner tournant a permis à chaque entreprise participante d'en rencontrer 7 autres (102 participants).

- **Stimulation du partenariat au sein du GeRoch**

Le BEP a participé à l'action « Zoning en fête » organisé par le Club des entreprises de Rochefort.

- **Interclub**

Une réunion de tous les clubs (uniquement les entrepreneurs principalement actifs au sein de chaque club) a été mise sur pied avec des échanges, du networking et du benchmarking (32 participants).

- **Stimulation de la création d'un club Haute-Meuse**

Le BEP a initié une rencontre entre les ADL de Dinant et Anhée, les 2 communes précitées et une bonne dizaine d'entrepreneurs impliqués. Le club permettra d'augmenter les partenariats entre ces entreprises qui, à l'instar du C2P précité, sont éloignées géographiquement les unes des autres.

## C) LES MISSIONS INTERNATIONALES

Se lancer à l'international demande une sérieuse préparation proposée par le BEP et ses partenaires tels que l'AWEX, au travers d'actions telles que :

- **Les missions économiques à l'étranger**

- **Web à Québec (mars 2015)**

Il s'agit d'une mission exploratoire en lien avec les Smart Cities et destinée à préparer les prochaines actions à l'internationale prévues en 2016.

- **Semaine Wallonie-Bruxelles à l'Expo Universelle de Milan (juin 2015)**

Une délégation de 22 entreprises namuroises encadrées par le BEP et la Province de Namur s'est rendue à Milan avec pour objectifs la valorisation du savoir-faire namurois et son intégration dans la conception et l'animation du pavillon belge. Parmi les Namurois se trouvaient des sociétés aussi diversifiées que Cobelba, l'Atelier de Bossimé, R2Use, la Cuisine des Champs...

- **Pays baltes (mai 2015)**

En collaboration avec l'AWEX, EEN Wallonie, le BEP a permis à deux sociétés namuroises (Mosaïc Studio et Hydro+) d'aborder ces nouveaux marchés.

- **Smart City en France (octobre et novembre 2015)**

Dans la continuité de la mission économique réalisée en 2014 au Québec et en vue des projets de la nouvelle programmation FEDER (le TRAKK, l'Espace Confluence, l'animation économique...), le BEP s'est positionné pour collaborer à la mission exploratrice menée par l'AWEX et WBI. Trois types de participants y ont pris part : le monde de l'entreprise (17 entreprises namuroises dont Skylane Optics et ODSC), le monde de la recherche et les pouvoirs locaux avec la participation de la Ville de Namur.



## • Les séminaires et salons à l'étranger

### • Clés pour un partenariat gagnant (janvier 2015)

Un séminaire à destination des entreprises actives dans la filière numérique était organisé en partenariat avec l'AWEX et l'Infopôle Cluster TIC. Cette manifestation a été mise sur pied en vue de préparer les entreprises aux rencontres d'affaires organisées dans le cadre du salon international Mobile World Congress de Barcelone (10 entreprises participantes).

### • Mobile World Congress

Des rencontres d'affaires y ont été organisées par EEN Wallonie dans le cadre du salon Mobile World Congress à Barcelone. Skylane Optics s'y est rendu.

### • Tutto Food & Expo Universelle de Milan (mai 2015)

7 entreprises namuroises ont été encadrées dans leur participation au salon mondial de l'alimentation Tutto Food. Il s'agit du Domaine du Ry D'argent, Carrément Bon, Nonna, les Cafés Delahaut, la Pâtisserie Wilmot, L&L Plaquette et Contes de Fèves. Ces sociétés ont également eu l'opportunité de participer aux rencontres d'affaires organisées par le réseau Enterprise Europe Network (EEN Wallonie) et de présenter leurs produits au pavillon belge.

### • Séminaire pays baltes (mars)

Il s'agit d'une préparation à la mission « pays baltes » à laquelle 8 entreprises namuroises ont participé et co-organisée avec l'AWEX, le réseau EEN, le Club Wallonie Export.

### • Séminaire TVA intracommunautaire (novembre)

Ce séminaire, organisé dans le cadre d'EEN, a rassemblé 36 entreprises namuroises.

### • Exporter au Canada (mai 2015)

Ce séminaire organisé en collaboration avec l'AWEX a réuni 17 entreprises dont Sanifox, Thelis, New Aromalys...

### • Séance d'information sur la Bulgarie

Organisée en collaboration avec l'AWEX, elle était destinée à préparer la mission économique belge du mois de novembre et a rassemblé 19 entreprises.

## • L'accueil d'Ambassadeurs ou de délégations étrangères

### • Maroc (Octobre 2015)

Un roadshow était organisé en Belgique en vue de faire connaître aux entreprises belges vouées à l'international les différentes opportunités d'affaires que représente le Maroc. 11 entreprises namuroises y ont participé telles que TPS Basse-Sambre, Top Safety Systems, Geolys...



## 4) L'accompagnement individuel

### A) L'ACCOMPAGNEMENT STRATÉGIQUE DES ENTREPRISES

L'ambition du service d'accompagnement est de réaliser un diagnostic 360° de l'entreprise en explorant toutes les facettes de l'activité pour identifier les points de vulnérabilité et définir des scénarii de développement.

Le service se base notamment sur l'outil Business Model Canvas (BMC) qui permet de dialoguer avec l'entreprise ou le porteur de projet sur la façon de créer, délivrer et capturer de la valeur.

Sur la base de ce diagnostic, le conseiller construit avec le dirigeant un programme d'actions pour accompagner l'entreprise dans la mise en place de ses projets et pour favoriser leur réalisation.

Ces modalités d'accompagnement des entreprises sont en phase avec les orientations stratégiques définies par la Wallonie en matière d'animation économique pour la période 2014-2020.

En 2015, le BEP a travaillé sur l'identification de nouveaux outils d'encadrement permettant d'approfondir avec l'entreprise les éléments liés à sa proposition de valeur, à la gestion de sa relation client, à son plan de communication et à l'identification de ses opportunités d'internationalisation.

Un outil de communication interactif a été développé afin de présenter le menu des services proposés aux entreprises et porteurs de projets, tous les outils de travail et livrables fournis à l'entreprise ainsi que les conditions de contractualisation avec l'entreprise.

### B) LA CONTRACTUALISATION

Les coachs du BEP proposent aux entreprises accompagnées de contractualiser la mission à réaliser en termes de timing, de livrables ainsi que les contributions d'organismes tiers à la réalisation de la mission. 32 contrats ont été signés en 2015.

## FOCUS SUR...

### La reprise de la Briqueterie de Wanlin

Suite à l'annonce de la fermeture de la Briqueterie de Wanlin (groupe Wienerberger) en janvier 2013, le BEP est intervenu aux côtés de la Commune, des syndicats, du Cabinet du Ministre de l'Economie, de la direction et des représentants du personnel pour tenter de trouver un repreneur potentiel pour l'activité.

Plusieurs candidats se sont manifestés mais deux entreprises (Thomas & Piron et Nonet) qui avaient des projets complémentaires décident d'envisager un projet commun :

- la création d'un centre de tri de recyclage de matériaux de construction (similaire à celui d'Hublet à Floreffe) : projet Recybat ;
- la production de matériaux en argile : briques en terre crue utilisée pour réintroduire de l'inertie dans les bâtiments et réguler l'hydrométrie et enduits de finition : projet Argibat ;
- par la suite, attirer des entreprises ayant des activités complémentaires (projet porté par Thomas & Piron) :
  - entreprises fabriquant des produits écologiques,
  - entreprises du secteur de l'énergie : photovoltaïque...

Le BEP a alors accompagné les candidats repreneurs dans leurs diverses démarches pour obtenir les autorisations nécessaires pour leurs activités et cela, dans les délais les plus courts possibles vu la nécessité de reprendre au plus vite une partie du personnel (en chômage économique pendant cette période) :

- obtention/transfert de tous les permis d'environnement ;
- obtention d'une attestation « sol » prouvant qu'il n'y a pas de pollutions majeures dans le sol ;
- contacts avec conseils juridiques dans le cadre de la reprise du bail emphytéotique.

### Wallowash

Wallowash SPRL a pour objet principal la fabrication de distributeurs automatiques de détergents, la vente de détergents biodégradables d'origine minérale et de matières premières nécessaires à l'exploitation de ses distributeurs.

L'idée de Fabrice Willems, issu du parcours du NEC, est de développer un nouveau concept visant à diminuer la consommation des emballages.

Le BEP a aidé l'entreprise à développer son projet, à réaliser un prototype via un dossier de bourse de préactivité, et à réaliser un plan d'affaires qui a permis de lever les fonds (chez Namur Invest et auprès d'une banque) pour démarrer la production des distributeurs et financer le stock de départ. L'entrepreneur a opéré ce choix après avoir assisté au séminaire financement où les différents acteurs du chiffre ont présenté leur offre de service.





## 5) L'intelligence stratégique

Pour une entreprise, il s'agit de transformer collectivement les informations en connaissances actionnables afin d'améliorer sa position concurrentielle, protéger son patrimoine immatériel et influencer son environnement.

### A) UNE APPROCHE INNOVANTE DE L'INTELLIGENCE STRATÉGIQUE

Le BEP a développé des fiches pratiques qui serviront de méthodologie et d'outils pratiques pour les entreprises en lien avec cette approche (15 entreprises accompagnées).

### B) LES ACTIONS EN INTELLIGENCE STRATÉGIQUE

Outre les accompagnements individuels, des séances de sensibilisation, des workshops et des ateliers collectifs ont été organisés en 2015.

- Une séance pratique dans le cadre du Namur Entrepreneurship Center a permis d'attirer l'attention des entrepreneurs en herbe sur les tendances de leur environnement et sur la recherche d'informations.
- Une séance pratique à destination d'étudiants, dans le cadre du BEProdigious, leur a permis d'appréhender l'élaboration d'un projet d'entreprise en tenant compte de son environnement socio-économique.
- Un workshop sous forme de business game à destination des entreprises intéressés par l'internationalisation leur a permis d'appréhender la mise en pratique de la veille, l'influence et la protection de l'information lors de participation à des foires et salons à l'étranger.
- Des ateliers collectifs visant à mettre en place une stratégie de communication ont été mis sur pied. Au final, 12 entreprises avaient à leur disposition un plan de communication, des outils de suivi, une matrice des priorités et un indice d'e-réputation.
- Un cycle d'ateliers en intelligence stratégique a été organisé en collaboration avec l'Agence pour l'Entreprise et l'Innovation (65 participants).



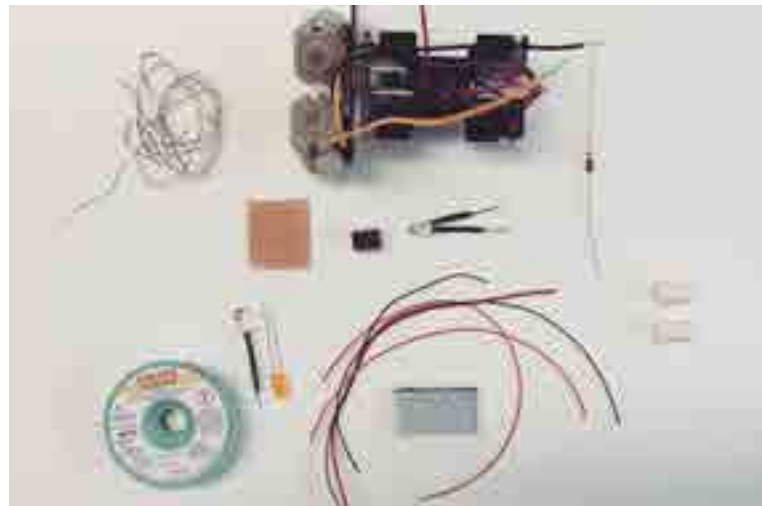
## 6) Le TRAKK

Le projet du TRAKK, hub créatif, s'est développé en 2015 en partenariat avec le KIKK, l'UNamur et Gembloux Agro-Bio Tech et la Ressourcerie Namuroise. Les actions menées par le BEP ont particulièrement concerné :

- **La mise en place d'un espace physique** à Namur permettant d'avoir un lieu dans lequel peuvent se croiser les différents publics cibles du TRAKK : étudiants, chercheurs, start-up, porteurs de projet, entreprises, citoyens...

Les 7 bureaux et ateliers ont déjà trouvé un locataire :

- **Superbe** : entreprise namuroise active dans les technologies et le design, créant des expériences et installations interactives
  - **Level Studio** : bureau d'architectes, travaillant principalement dans l'architecture, mais également dans l'imagerie de synthèse et l'animation, dans le design d'objet et la conception de mobilier, ainsi que dans le conseil en développement durable
  - **Superstrong** : agence créative digitale spécialiste des solutions web sur mesure
  - **Smart Gastronomy Lab** : le living lab orienté technologies et gastronomie expérimentant l'impression 3D alimentaire
  - **Technobel** : centre de compétences consacré au numérique
  - **Thingsplay** : société active dans l'internet des objets et spécialisée dans les solutions permettant aux entreprises industrielles de connecter les objets existants au monde internet
  - **KSize** : kingsize est une agence créative namuroise mettant à la disposition de ses clients un large panel de services qui couvrent tous les domaines de l'art graphique (image de marque, direction artistique et développement de site web).
- **La mise en place d'un programme d'animations collectives** visant à favoriser l'émergence d'entreprises nouvelles et le soutien à la croissance d'entreprises du territoire grâce au concept d'économie créative et au développement de nouveaux business models. Une trentaine d'actions ont été menées.



## 7) Les circuits courts

Les besoins exprimés par les producteurs peuvent être structurés autour de 4 axes :

1. Un besoin d'accompagnement technique et économique : les producteurs ont besoin d'aide pour définir leur stratégie, analyser la rentabilité de leur projet, acquérir de nouvelles techniques de production/transformation et gestion. Ils ont également besoin d'aide pour investir, trouver les sources de financement de leur projet et accéder aux outils, notamment fonciers.
2. Un besoin d'accompagnement pour la mise en œuvre de projets collectifs : pour satisfaire les besoins d'une clientèle exigeante et répondre aux normes alimentaires, les producteurs sont de plus en plus conscients de l'importance de se fédérer et de mutualiser leurs coûts fixes. Pour travailler en collectif, ils ont besoin d'aide pour organiser leur « business model » et analyser la faisabilité technico-économique de leur projet.
3. Un besoin d'accompagnement au niveau des normes de sécurité, de traçabilité et d'hygiène alimentaire.
4. Un besoin d'accompagnement pour innover et proposer une gamme de produits répondant aux attentes de la clientèle (ménages, collectivités...).

Le BEP a décidé en 2015 de concentrer ses ressources d'accompagnement sur le développement des filières suivantes :

- **Lait** : beurre, yaourt, fromage, glaces...
- **Céréales** : pain, bière, biscuiteries, pâtes...
- **Viande** : bovins, ovins, caprins, porcins
- **Fruits et légumes** : y compris plants, semences, vins, jus...

Le BEP a proposé en 2015 son accompagnement technico-économique à 54 entreprises et porteurs de projet autour des axes suivants :

- accompagnement de projets collectifs : en 2015, le BEP a accompagné 7 projets collectifs. En particulier, le BEP a proposé un accompagnement spécifique aux porteurs de projets qui souhaitent solliciter l'aide à l'investissement dans le cadre de l'appel à projet « hall-relais agricole ». Deux projets sont à l'étude : une plate-forme à Floreffé via la coopérative Paysans-Artisans et un projet de création d'atelier de découpe à l'abattoir de Gedinne.
- appui à la sensibilisation et accompagnement en matière de sécurité et traçabilité alimentaire en collaboration étroite avec SOCOPRO/DIVERSIFERM vis-à-vis de l'AFSCA.
- 2 formations à la carte sur des thématiques intéressant directement les producteurs : un cycle de 4 ateliers sur le prix de revient (35 participants) et un cycle de 3 ateliers sur les techniques de commercialisation en circuits courts (30 participants).
- des ateliers de l'entrepreneuriat local ont été organisés par le BEP et les acteurs du développement local du canton de Gedinne et se sont tenus à Gedinne. Ils s'adressaient aux agriculteurs, artisans, commerçants du territoire qui souhaitent mettre en place de nouveaux projets pour favoriser le développement de filières alimentaires plus locales.

## 1) Les résultats chiffrés

|   | OBJECTIFS | RÉSULTATS |
|---|-----------|-----------|
| Nombre de communes accompagnées                       | 38        | 35        |
| Nombre de projets communaux en cours d'accompagnement | 82        | 81        |
| Nombre de projets communaux conventionnés en 2015     | 20        | 23        |
| Nombre de projets communaux finalisés en 2015         | 20        | 23        |
| Nombre de projets énergie                             | 1         | 1         |
| Nombre de projets touristiques                        | 10        | 5         |
| Nombre de sites désaffectés                           | 2         | 2         |

## 2) L'accompagnement des Communes dans la gestion de leur territoire

Le BEP soutient et accompagne les Communes dans la gestion de leur territoire dans des missions d'assistance à maîtrise d'ouvrage ou d'auteur de projet.

L'aide du BEP vise à concrétiser et finaliser son projet, en l'accompagnant dans les domaines suivants :

- études stratégiques, elles visent à planifier les opérations d'aménagement du territoire, d'urbanisme, de développement socio-économique et touristique, de mobilité ou d'énergie ;
- construction de bâtiments : administrations, services de secours, crèches, maison de repos, équipements sportifs ou culturels, efficacité énergétique...
- développement de projet immobilier : éco-quartier, partenariat public/privé, logements sociaux...
- infrastructures touristiques : signalétique touristique, étude de faisabilité...
- Smart City : conseils techniques, projets d'espaces publics et de services intelligents, techniques créatives d'animation et de collaboration...

## 3) La stratégie territoriale

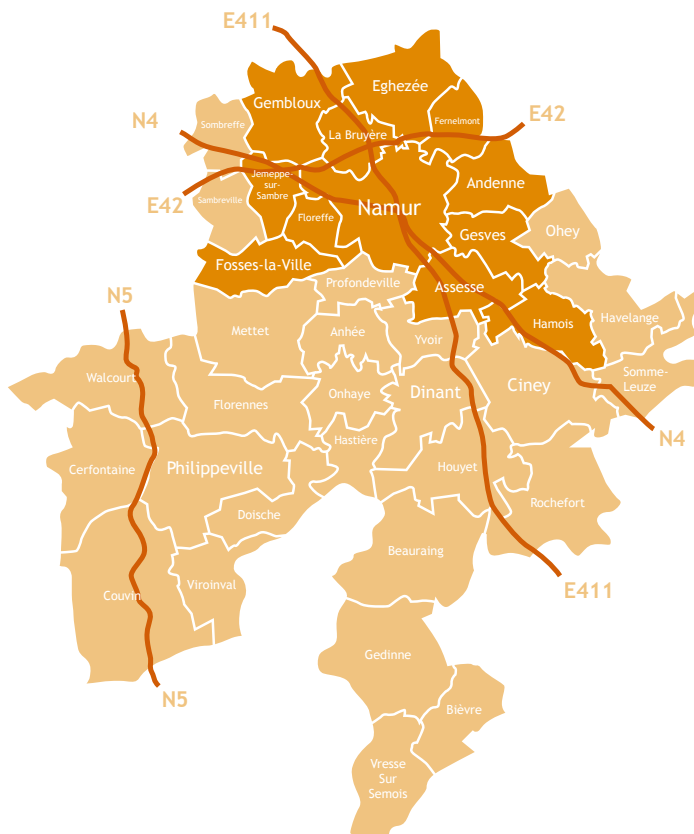
### A) LE RÔLE DU BEP EN MATIÈRE D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Les missions confiées au BEP portent sur des matières stratégiques multiples telles que :

- réalisation de programmes communaux de développement rural (PCDR) ;
- stratégie énergétique globale et efficacité énergétique des bâtiments ;
- projets de territoire : supra-communal, communal ou thématique (tourisme, mobilité, vallée...) ;

- développement et dynamisation des centres urbains : praticabilité et convivialité des espaces publics, renforcement urbanistique de la structure commerciale ;
- assistance dans la définition d'une identité locale (positionnement, charte graphique, logo...).

## B) RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES ASSISTANCES « STRATÉGIE »



## FOCUS SUR..

### Le PCDR de Floreffe

En 2015, après quatre années d'étroite collaboration avec le BEP et la Fondation Rurale de Wallonie, le Conseil communal de Floreffe a adopté son Programme Communal de Développement Rural (PCDR). Celui-ci vaut également Agenda 21 Local (concept européen et international de développement durable).

Le PCDR de Floreffe, c'est :

- 8 groupes de travail sur quatre thématiques précises, à savoir le développement économique, la cohésion sociale et le bien-être, le territoire durable et la mobilité ;
- 9 réunions de consultation de publics spécifiques (agriculteurs, acteurs économiques, commission des aînés...) ;
- 21 réunions de la Commission Locale de Développement Rural (CLDR) ;
- 42 fiches-projets ;
- 312 idées de pré-projets, qui seront étudiées une fois le PCDR approuvé par les instances compétentes.

Les projets inscrits dans des PCDR peuvent bénéficier de subsides wallons, qui s'élèvent à 80 % du montant global du projet.



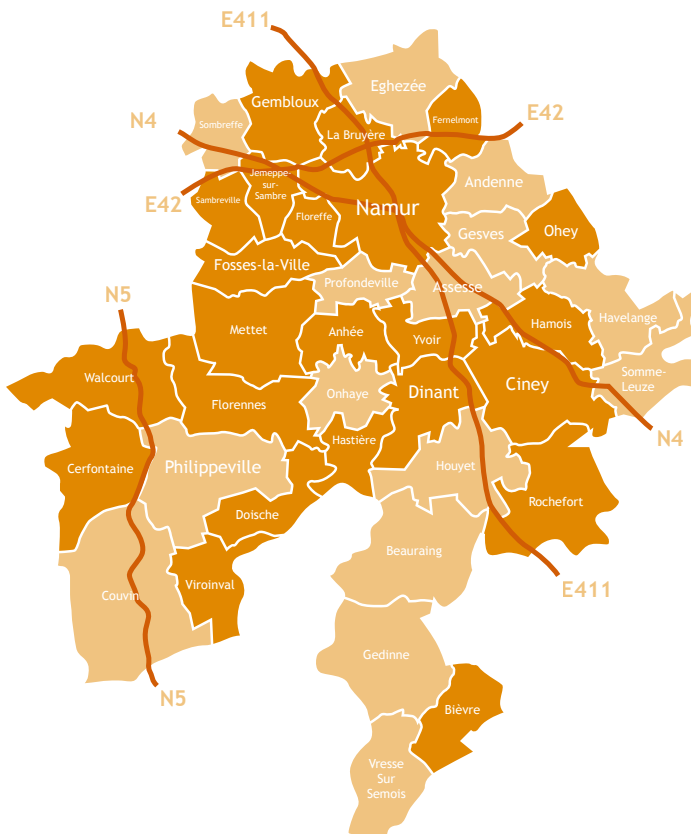
#### D) LES AUTRES PROJETS EN MATIÈRE DE STRATÉGIE TERRITORIALE

| TITRE                          | FINALITÉ DU PROJET  | ÉTAT D'AVANCEMENT   |
|--------------------------------|---|---|
| <b>Assesse - PCDR</b>          | Auteur de projet du PCDR d'Assesse en partenariat avec l'INASEP pour la réalisation des fiches-projets    | Diagnostic et participation finalisés en 2015<br><br>Fiches-projets finalisées fin 2015 et validées par la CLDR |
| <b>Fernelmont - PCDR</b>       | Auteur de projet du PCDR de Fernelmont  | Diagnostic et participation finalisés en 2015<br><br>Fiches-projets en cours                                    |
| <b>Hamois - PCDR</b>           | Auteur de projet du PCDR de Hamois en partenariat avec l'INASEP   | Finalisé et adopté par le Gouvernement wallon en 2015   |
| <b>Etude subvention Pollec</b> | Le projet consiste en l'accompagnement de 11 Communes, dans la réalisation d'une politique locale énergie | Dossier de candidature déposé en 2015   |

### 4) Les projets de bâtiments publics

Le BEP apporte un accompagnement administratif (notamment le montage de dossiers de financement public) et technique de projets de construction de bâtiment (administration, hall sportif, espace culturel, maisons de repos, crèche, école...). Dans un souci d'optimisation des bâtiments publics, le BEP accompagne aussi les Communes dans des projets de réaffectation des services administratifs ou pour la mise en place de facility management.

#### A) RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES PROJETS ACCOMPAGNÉS



## FOCUS SUR...

### La maison communale de Gembloux

Le nouvel hôtel de ville de Gembloux a été inauguré par les autorités communales en 2015. Le BEP a accompagné la Ville tout au long du projet.

Lors de l'Européen 10 (Concours européen des jeunes architectes), la Ville a lancé une réflexion sur le site du nouvel hôtel de ville avec les architectes italiens (Demogo).

Un marché public de services est alors lancé pour constituer une équipe. Elle regroupe les architectes italiens (Demogo), des architectes belges (Syntaxe) et un bureau d'étude en stabilité et techniques spéciales (B.E.L.).

La Ville de Gembloux sollicite alors l'aide du BEP et de son service d'assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) afin de lever les questions techniques et juridiques. Concrètement, le BEP a accompagné la Ville pour :

- la conception et la réalisation (dont suivi du permis d'urbanisme),
- la rédaction du cahier spécial des charges des travaux,
- l'analyse des offres reçues,
- le suivi du chantier jusqu'à l'inauguration du bâtiment le 25 septembre 2015.



### C) LES PROJETS DE BÂTIMENTS ACCOMPAGNÉS

| TITRE  | FINALITÉ DU PROJET  | ÉTAT D'AVANCEMENT EN 2015      |
|--|---|--------------------------------|
| <b>BÂTIMENTS ADMINISTRATIFS - BUREAUX</b>                    |   |                                |
| <b>DINANT</b><br>Administration communale                    | Réflexion quant à l'aménagement des locaux de l'administration  | En stand-by                    |
| <b>FOSSÉS-LA-VILLE</b><br>Château Winson                     | Plan communal d'aménagement révisé en vue de permettre le réaménagement du parc autour du château transformé en nouvelle administration communale |                                |
| <b>FOSSÉS-LA-VILLE</b><br>Château Winson                     | Rénovation et extension du château Winson en vue d'y accueillir la nouvelle administration communale et le CPAS                                   | En chantier                    |
| <b>GEMBOUX</b><br>Nouvelle administration communale          | Construction d'une nouvelle administration communale  | Inauguration septembre 2015    |
| <b>GEMBOUX</b><br>Relevé surfaces bâtiments publics          | Analyse du potentiel foncier de l'administration communale de Gembloux suite au déménagement des services dans la nouvelle construction           | Fin de l'analyse en avril 2016 |
| <b>HASTIÈRE</b><br>Stabilité de l'administration communale   | Etude de stabilité de l'administration d'Hastière suite à l'apparition de fissures  | Terminée                       |
| <b>HASTIÈRE</b><br>Aménagement de l'administration communale | Transformation du rez-de-chaussée de l'Administration communale, mission d'auteur de projet   | En stand-by                    |

| TITRE  | FINALITÉ DU PROJET   | ÉTAT D'AVANCEMENT EN 2015   |
|--|--|---|
| <b>LA BRUYÈRE</b><br>Nouvelle administration communale | Construction d'une nouvelle infrastructure mutualisée entre l'administration communale et le CPAS  | Auteur de projet désigné  |
| <b>PROVINCE</b><br>Maison administrative               | Construction d'un nouveau complexe intégrant la quasi-totalité des agents provinciaux des services namurois, soit 480 agents, intégrant le principe du NWOW (Nouveau monde du travail) | Rédaction du cahier spécial des charges du marché de travaux en cours |
| <b>BÂTIMENTS DE SERVICES D'INTERVENTION</b>            |  |   |
| <b>CINEY</b><br>Arsenal des pompiers                   | Construction d'une nouvelle caserne de pompiers permettant de desservir les communes de Ciney, Hamois et Havelange avec situation en dehors du centre-ville                            | Réception provisoire  |
| <b>PROVINCE</b><br>Ecole du feu Sambreville            | Construction d'un centre de formation pour les sapeurs-pompiers namurois   | Travaux en cours  |
| <b>SAMBREVILLE</b><br>Caserne des pompiers             | Construction d'un nouvel arsenal pour la zone Val de Sambre  | Travaux en cours  |



| TITRE   | FINALITÉ DU PROJET  | ÉTAT D'AVANCEMENT EN 2015   |
|---|---|---|
| <b>BÂTIMENTS D'ACCUEIL - CRÈCHE, MAISON DE REPOS, RÉSIDENCES SERVICES</b> |   |   |
| <b>BIÈVRE</b><br>Nouvelle maison de repos                                 | Construction d'une nouvelle maison de repos permettant de répondre aux nouvelles exigences énergétiques et d'augmenter la capacité actuelle de lits | Rédaction du cahier spécial des charges pour lancement d'un marché de promotion |
| <b>DOISCHE</b><br>Salle des fêtes Gochenée                                | Rénovation et mise en conformité de la salle des fêtes, mission d'auteur de projet  | Terminée  |
| <b>BÂTIMENTS SPORTIFS, CULTURELS ET MAISON ASSOCIATIVE</b>                |   |   |
| <b>CINEY</b><br>Salle des fêtes du marché couvert                         | Etude de faisabilité de la construction d'une nouvelle salle des fêtes sur le site du marché couvert  | En cours  |
| <b>DINANT</b><br>Complexe footballistique                                 | Construction d'un nouveau complexe footballistique permettant de regrouper un ensemble de clubs   | Permis d'urbanisme accordé  |
| <b>GEMBLoux</b><br>Centre culturel  | Rénovation et extension du centre culturel de Gembloux  | Etudes techniques en cours  |



| TITRE                                  | FINALITÉ DU PROJET                                  | ÉTAT D'AVANCEMENT EN 2015 |
|--|---|---------------------------|
| <b>HAMOIS</b><br>Hall omnisport Natoye | Construction d'une nouvelle salle de sport à Natoye | Terminée                  |



| TITRE                                 | FINALITÉ DU PROJET   | ÉTAT D'AVANCEMENT EN 2015  |
|---------------------------------------|--|--|
| <b>JEMEPE</b><br>Terrain de football  | Réalisation d'une clôture de sécurisation autour du terrain de football de Jemeppe   | Chantier en cours  |
| <b>NAMUR</b><br>Hall sportif Belgrade | Construction de nouveaux vestiaires et mise en conformité PMR, mission d'auteur de projet  | Cahier spécial des charges en cours d'élaboration                            |
| <b>NAMUR</b><br>Espace Rogier         | <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Construction d'une nouvelle salle de spectacle d'une grande qualité acoustique, marché de conception et réalisation, étude de programmation préalable</li> <li>2. Construction de la Cité des Métiers de Namur, de logements publics, de logements privés, d'un parc public et d'un parking souterrain - étude de programmation, ensuite lancement d'un marché de conception et réalisation</li> </ol> | <p>Marché lancé</p> <p>Cahier spécial des charges en cours d'élaboration</p> |



| TITRE  | FINALITÉ DU PROJET  | ÉTAT D'AVANCEMENT EN 2015   |
|--|---|---|
| <b>PROVINCE</b><br>Maison de la Culture de Namur   | Rénovation et extension de la Maison de la Culture  | Marché lancé en 2015 et réception des offres en décembre 2015   |
| <b>ROCHEFORT</b><br>Hall sportif                   | Réalisation d'un master plan pour l'extension du hall sportif   | Finalisé  |
| <b>VIROINVAL</b><br>Centre culturel                | Extension du centre culturel régional, mission d'auteur de projet   | En cours  |
| <b>WALCOURT</b><br>Maison multifonctionnelle       | Rénovation et aménagement d'un ancien bâtiment du centre de Walcourt en maison modulable, multifonctionnelle et polyvalente   | Dossier FEADER accompagné   |
| <b>BIÈVRE</b><br>Association de Santé Intégrée     | Aménagement d'un bâtiment en maison médicale pour une association de santé intégrée comprenant des médecins, des infirmiers, des kinésithérapeutes, diététiciens, psychologues, etc. desservant Bièvre et les communes voisines | Dossier FEADER accompagné   |
| <b>OHEY</b><br>Maison rurale                       | Équipement de la maison rurale d'Evelette   | Dossier FEADER accompagné   |
| <b>FERNELMONT</b><br>Presbytère                    | Rénovation et aménagement de l'ancien presbytère de Fernelmont en maison innovante des citoyens   | Dossier FEADER accompagné   |
| <b>YVOIR</b><br>Maison polyvalente de Mont-Godinne | Construction d'une maison rurale modulable, multifonctionnelle et polyvalente à Mont-Godinne  | Dossier FEADER accompagné   |
| <b>FLORENNES</b><br>Espace Culture                 | Aménagement de l'espace culture en maison modulable, multifonctionnelle et polyvalente  | Dossier FEADER accompagné   |
| <b>VIROINVAL</b><br>Gare d'Olloy                   | Travaux de rénovation de l'enveloppe de l'ancienne gare pour le SPW<br>Mission pour l'aménagement des locaux en vue d'y installer un centre d'interprétation des contes et légendes   | Travaux de rénovation réceptionnés provisoirement<br>Dossier FEADER accompagné                            |
| <b>HASTIÈRE</b><br>Maison rurale                   | Aménagement d'une maison rurale   | Dossier FEADER accompagné   |
| <b>HAMOIS</b><br>Barrière Hubinne                  | Marché de services pour désigner un auteur de projet  | Finalisé  |
| <b>BÂTIMENTS - AUTRES</b>                          |   |   |
| <b>CERFONTAINE</b><br>Ferme du Moulin              | Aménagement du site de l'ancien moulin : démolition d'un bâtiment et réaménagement des abords   | Marché de travaux en cours d'attribution  |
| <b>CINEY</b><br>Cinéma Caméo                       | Démolition de l'ancien cinéma, mission d'auteur de projet   | En cours  |
| <b>FLOREFFE</b><br>Hall du service voirie          | Construction d'un hangar pour le service des travaux de la Commune de Floreffe  | Travaux réceptionnés provisoirement en juin 2015  |
| <b>HASTIÈRE</b><br>Ecole d'Hermeton                | Rénovation de la toiture de l'école et mise en conformité, mission d'auteur de projet   | En attente du pouvoir subsidiant  |
| <b>NAMUR</b><br>Eglise des Oblats Jambes           | Transformation de l'Eglise des Oblats, mission d'auteur de projet   | En cours  |
| <b>ANHÉE</b><br>Camping Respes à Denée             | Assainissement de l'ancien site sportif de Denée (piscine et abords) pour le SPW  | Marché de travaux en cours d'attribution  |
| <b>METTET</b><br>Scierie d'Ermeton                 | Assainissement de l'ancienne scierie d'Ermeton-sur-Biert  | Essai d'intégration dans la liste des dossiers SAR (site à réaménager) reconnu par le Gouvernement wallon |
| <b>SAMBREVILLE</b><br>Site Samera                  | Etude de potentialité foncière du site  | Terminée  |



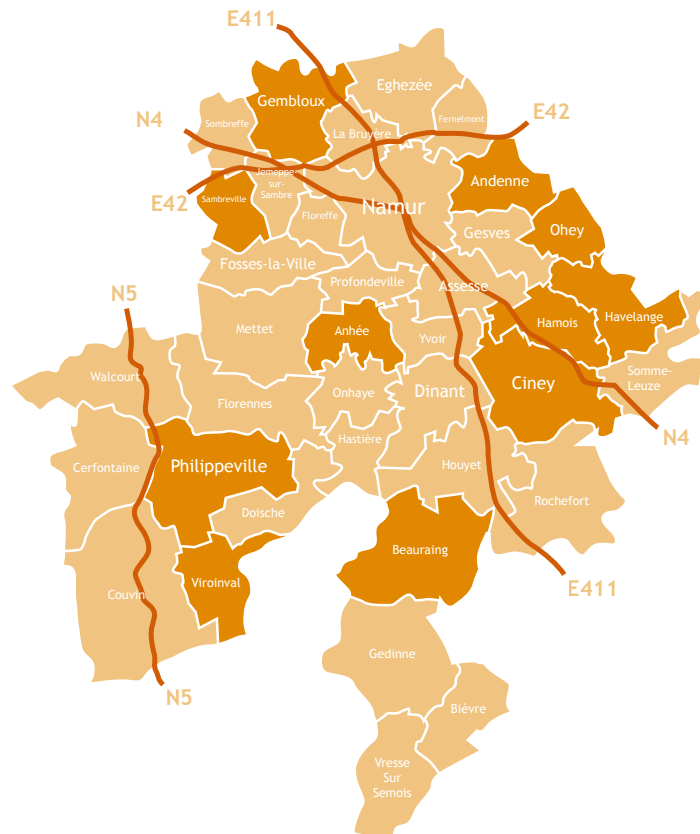
## 5) Les projets de logements et d'espaces publics

Le BEP, auteur agréé de projet agréé en urbanisme, conseille et accompagne les projets communaux de logements et d'aménagement d'espaces publics.

Les Communes sollicitent le BEP pour les services suivants :

- montage de projet en partenariat public/privé,
- valorisation foncière des terrains,
- assistance en réhabilitation de sites, rénovation urbaine et revitalisation urbaine,
- assistance dans l'aménagement d'espaces publics et paysagers (parcs, places...).

### A) RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES PROJETS ACCOMPAGNÉS





## FOCUS SUR ANDENNE NOUVEAU QUARTIER À ANTON

Avec un site de 50 ha urbanisable et à proximité immédiate du centre-ville, la Ville d'Andenne dispose d'une réserve foncière précieuse et à haut potentiel de développement.

Afin d'identifier la stratégie d'urbanisation de ce site, le BEP a désigné un consortium d'urbanistes, socio-économistes et environnementalistes.

L'analyse des résultats du diagnostic a mis en exergue non seulement les opportunités et contraintes du site de la Campagne d'Anton sur le plan territorial mais également des enjeux majeurs stratégiques.

Le projet sera déposé en 2016 dans le cadre de l'appel à projets « quartiers nouveaux » du Gouvernement wallon.

### C) LES PROJETS DE LOGEMENTS ET D'ESPACES PUBLICS ACCOMPAGNÉS

| TITRE   | FINALITÉ DU PROJET  | ÉTAT D'AVANCEMENT                                       |
|---|---|---|
| <b>LOGEMENTS</b>                                    |   |   |
| <b>BEAURAING</b><br>Promotion Place de Seurre       | Marché de promotion relatif à la construction de 60 appartements dans le centre de Beauraing  | Terminé   |
| <b>CINEY</b><br>Rue du Condroz                      | Rénovation de bâtiments existants afin d'y réaliser 6 logements publics, mission d'auteur de projet   | En cours  |
| <b>CINEY</b><br>Rénovation établissements Bastin    | Transformation d'une ancienne grange afin d'y réaliser 8 logements publics, mission d'auteur de projet  | Terminé   |
| <b>CINEY</b><br>Site de l'ancien EPC                | Construction de logements privés, lancement d'un marché de promotion  | Terminé   |
| <b>GEMBOUX</b><br>La Croisée des champs             | Accompagnement de la Commune face à une demande d'un promoteur dans le cadre du développement immobilier du site  | En cours  |
| <b>HAVELANGE</b><br>Logement de transit à Flostoy   | Transformation d'une ancienne salle de classe en logement de transit, mission d'auteur de projet  | En cours  |
| <b>OHEY</b><br>Vente conditionnelle terrains        | Accompagnement de la Commune en vue de la vente d'un terrain communal conditionnée à un cadrage urbanistique ainsi que l'accompagnement pour la définition du montage opérationnel juridique et financier | En cours  |
| <b>SAMBREVILLE</b><br>Projet Ville + Sambre + Ville | Projet de développement d'un nouveau quartier d'habitat en rive gauche de la Sambre, face à l'administration communale, en lien avec le concours Europan  | Dossier de demande d'abrogation déposé en novembre 2015 |



| TITRE  | FINALITÉ DU PROJET  | ÉTAT D'AVANCEMENT |
|--|---|-------------------|
| <b>ANDENNE</b><br>Plan communal d'aménagement révisionnel Andenelle Est        | Projet de restructuration du quartier en entrée de ville  | En stand-by       |
| <b>ANDENNE</b><br>Plan communal d'aménagement - Révision du PPA n°3 dit Pégard | Projet de restructuration d'un quartier à côté du centre-ville  | En stand-by       |
| <b>ANDENNE</b><br>Rapport urbanistique et environnemental - Anton              | Projet d'un « quartier nouveau » introduit dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt lancé par le Ministre wallon de l'Aménagement du territoire | En cours          |



| TITRE   | FINALITÉ DU PROJET   | ÉTAT D'AVANCEMENT |
|---|--|-------------------|
| <b>ANDENNE</b><br>Plan communal d'aménagement - Andenelle Ouest | Projet de restructuration d'un quartier à côté du centre-ville   | En cours          |
| <b>GEMBOUX</b><br>Plan communal d'aménagement - Gare            | Projet visant à développer un « quartier nouveau » avec une mixité de fonction (+/- 1.000 logements) à côté de la gare de Gembloux   | En cours d'étude  |
| <b>NATOYE</b><br>Permis d'urbanisation                          | Projet visant à la création d'un nouveau quartier d'habitation sur des terrains communaux situés à Natoye en prolongement des quartiers existants et intégrant 8 logements sociaux | En cours d'étude  |

| TITRE  | FINALITÉ DU PROJET   | ÉTAT D'AVANCEMENT        |
|--|--|--------------------------|
| <b>OHEY</b><br>Réflexion urbanistique Site de la Gendarmerie                               | Réflexion urbanistique et opérationnelle en partenariat avec le propriétaire privé en vue de développer un nouveau quartier de fonctions mixtes (habitat, équipement communautaire, activité économique...) en réponse aux besoins communaux | En cours d'étude         |
| <b>PHILIPPEVILLE</b><br>Plan communal d'aménagement révisionnel - La Calamine              | Projet visant la création d'un quartier mixte d'habitat (+/-250 logements) à proximité du CPAS, d'une crèche et de logements sociaux à l'est de Philippeville  | En cours d'étude         |
| <b>PHILIPPEVILLE</b><br>Rapport urbanistique et environnemental - Gueule de Loup à Sautour | Réflexion urbanistique en vue de requalifier le domaine de loisirs marqué par la problématique de l'habitat permanent en zone de loisirs   | En cours d'étude         |
| <b>VIROINVAL</b><br>Plan communal d'aménagement - Tienne du Loret                          | Projet visant à encadrer l'urbanisation sur les terrains communaux situés au Tienne du Loret ainsi qu'à permettre le développement du village de Dourbes   | En cours d'étude         |
| <b>ESPACES PUBLICS</b>   |  |                          |
| <b>BEAURAING</b><br>Aménagement du centre-ville  | Réflexion urbanistique visant à rendre plus attractif le centre-ville de Beauraing   | Terminé                  |
| <b>HAMOIS</b><br>Aménagement de la Place   | Aménagement convivial de la Place d'Hamois et d'une aire de convivialité pour les vélos  | Projet FEADER accompagné |
| <b>ONHAYE</b><br>Aménagement de la Place Serville  | Aménagement de place au cœur du village de Serville en lien avec l'eau   | Projet FEADER accompagné |
| <b>CINEY</b><br>Aménagement de la Place Monseu   | Équipement de la Place Monseu en mobilier urbain intelligent et projet de signalétique touristique   | Projet FEADER accompagné |

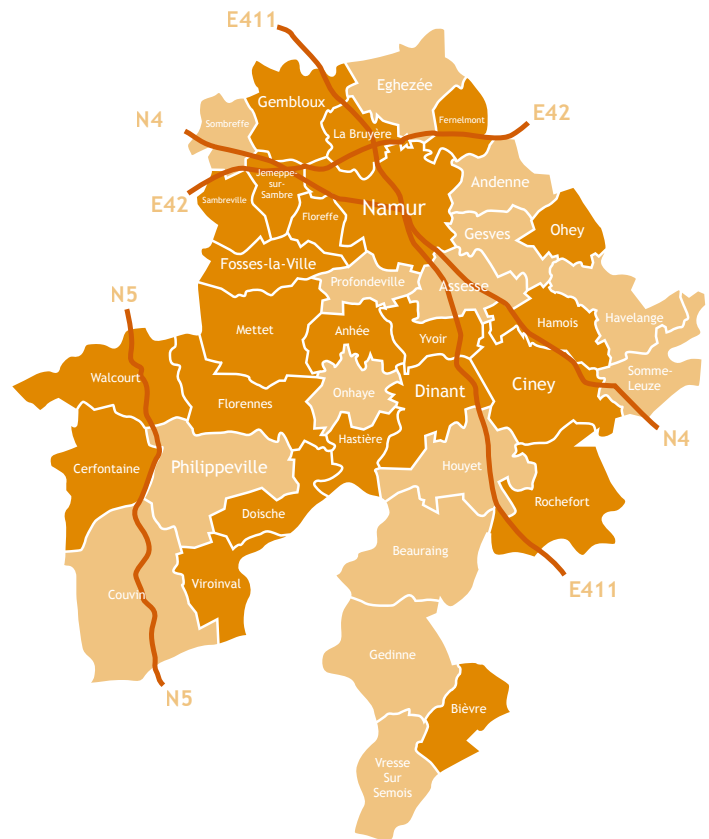


## 6) Les projets touristiques

Le tourisme constitue un secteur d'activité économique important de la Province.

Le BEP apporte un accompagnement au montage de projets de signalétique touristique et à la mise en valeur de patrimoine et de sites touristiques.

### A) RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES PROJETS TOURISTIQUES ACCOMPAGNÉS



### FOCUS SUR...

**Le projet « Namur au fil de l'eau »**

La Province de Namur a mandaté le BEP pour réaliser une étude visant à élaborer un programme d'actions pour la mise en valeur de la Sambre et de la Meuse. L'étude couvre le territoire des dix communes namuroises bordées par la Meuse et la Sambre (Sambreville, Jemeppe-sur-Sambre, Floreffe, Namur, Andenne, Profondeville, Yvoir, Anhée, Dinant et Hastière).



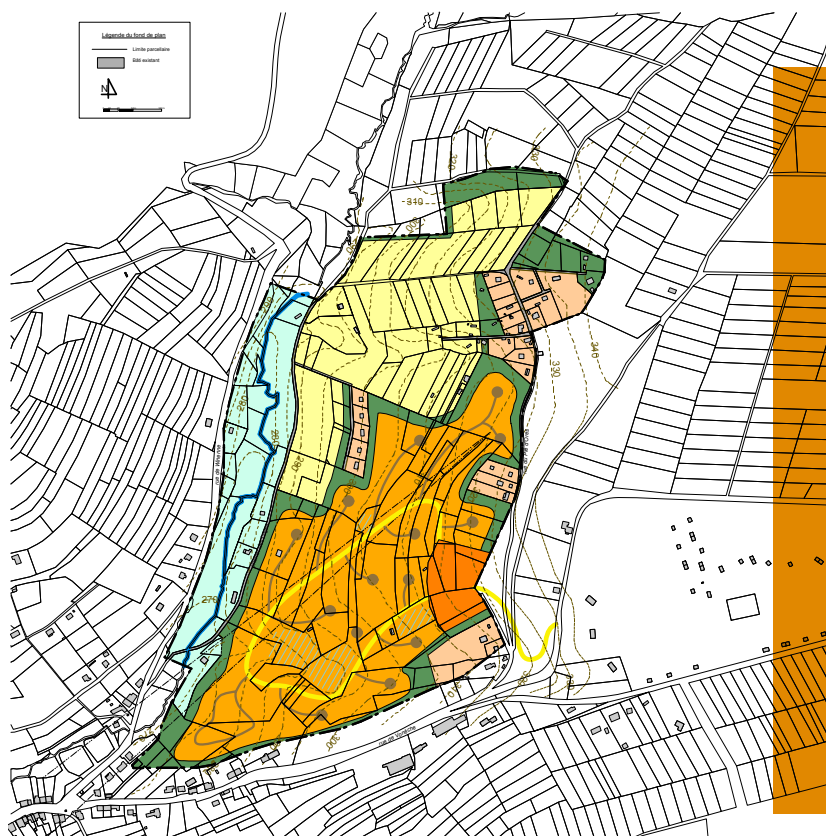
Cette étude a identifié des sites en bordure de ces deux cours d'eau, à même d'être utilisés pour y créer des espaces de convivialité et de loisirs et ce, suivant les quatre objectifs suivants :

- mettre en valeur les bords des cours d'eau ;
- soutenir les événements organisés dans la démarche « Meuse et Sambre en fête » ;
- renforcer le tourisme fluvial ;
- soutenir le tourisme à vélo (via les RAVeL et Eurovéloroutes), en lien notamment avec l'année 2016 « Année du vélo ».

Le résultat de l'étude constitue un ensemble de fiches-actions (une par site), reprenant des esquisses d'aménagements, des estimations de coûts, la définition des publics cibles, etc.

### C) LES PROJETS TOURISTIQUES ACCOMPAGNÉS

| TITRE   | FINALITÉ DU PROJET  | ÉTAT D'AVANCEMENT                             |
|---|---|---|
| <b>HÉBERGEMENT</b>  |   |   |
| <b>HASTIÈRE</b><br>Camping du Pairy                                 | Lancement d'un marché de promotion afin de désigner un investisseur pour le développement touristique du site | Accompagnement de l'investisseur              |
| <b>NAMUR</b><br>Camping de l'île Grands Malades                     | Etude de faisabilité pour l'implantation d'un camping de passage à Namur                                      | Etude finalisée                               |
| <b>GEDINNE</b><br>Rapport urbanistique et environnemental Vencimont | Etude urbanistique permettant la mise en œuvre d'un village de vacances à Vencimont                           | En cours (enquête publique en septembre 2015) |





| TITRE  | FINALITÉ DU PROJET  | ÉTAT D'AVANCEMENT           |
|--|---|-----------------------------|
| <b>PROVINCE</b><br>Resort - Domaine de Chevetogne                        | Etude de pré-faisabilité relative à l'implantation d'un resort à Chevetogne   | Etude finalisée             |
| <b>VRESSE-SUR-SEMOIS</b><br>Problématique des campings en zone inondable | Evaluation de l'impact socio-économique de la fermeture potentielle des campings situés en zone inondable                                     | Etude en cours              |
| <b>PROVINCE</b><br>Etude sur les zones de loisirs                        | Note stratégique sur le développement des zones de loisirs dans la Province pour la création de resort  | Etude finalisée             |
| <b>YVOIR</b><br>Plan communal d'aménagement - Le Launois                 | Projet de plan communal d'aménagement visant la mise en œuvre d'une zone de loisirs (création d'un village de vacances, complexe hôtelier...) | En cours                    |
| <b>ATTRACTION ET ESPACES PUBLICS</b>                                     |   |                             |
| <b>PROVINCE</b><br>Namur, Province au fil de l'eau                       | Elaboration d'un programme d'actions visant à redynamiser les bords de Meuse et de Sambre   | Etude finalisée             |
| <b>NAMUR</b><br>Musée archéologique                                      | Marché de conception et travaux pour l'aménagement scénographique du bâtiment rénové par la Commune   | Cahier des charges en cours |
| <b>WALCOURT</b><br>Valorisation de la basilique et de son trésor         | Désignation d'un auteur de projet pour la mise en lumière du Trésor de la Basilique   | En cours                    |
| <b>GROTTE DE HAN</b>   | Etude urbanistique et de mobilité relative au développement du site des Grottes de Han et à son insertion dans le village de Han-sur-Lesse    | Etude finalisée             |
| <b>METTET</b><br>Abbaye de Brogne  | Réalisation d'études dans le domaine de la signalétique, de l'éclairage et du patrimoine  | Etude finalisée             |
|  | Aménagement du déambulatoire  | Dossier déposé au FEADER    |



© FTPN - Christian Genard



© FTPN - Bossiroy



© FTPN - Bossiroy

| TITRE   | FINALITÉ DU PROJET  | ÉTAT D'AVANCEMENT         |
|---|---|---------------------------|
| <b>VIROINVAL</b><br>Ecomusée                        | Aménagement de nouveaux espaces pour l'écomusée du Viroin   | Dossier déposé au FEADER  |
| <b>VIROINVAL</b><br>Gare d'Olloy                    | Aménagement intérieur et équipement de l'ancienne gare d'Olloy pour la transformer en centre d'interprétations des légendes de l'Entre-Sambre-et-Meuse    | Dossier FEADER accompagné |
| <b>ROCHFORT</b><br>Parc des Roches & point tourisme | Aménagement du parc des roches par un espace couvert formant une perspective entre la Place et le Parc des Roches et création d'un point tourisme visible | Dossier FEADER accompagné |

| TITRE  | FINALITÉ DU PROJET  | ÉTAT D'AVANCEMENT   |
|--|---|---|
| <b>DINANT</b><br>Maison du patrimoine médiéval mosan   | Rénovation de la maison Monin pour une extension de la Maison du patrimoine médiéval mosan et réaménagement d'une partie des infrastructures de la Maison espagnole | Dossier FEADER accompagné                                   |
| <b>PROVINCE DE NAMUR</b><br>Zone humide de Chevetogne  | Recréation de la zone humide de Chevetogne en lieu et place de l'ancien caravaning  | Dossier FEADER accompagné                                   |
| <b>ASSESE</b><br>Centre de Crupet                      | Projet d'aménagement de l'espace public dans le centre villageois de Crupet, un des Plus Beaux Villages de Wallonie   | Dossier FEADER accompagné                                   |
| <b>FLORENNES</b><br>Aires de convivialité              | Aménagement d'aires de convivialité et de repos le long du tracé « 1.000 bornes à vélo »  | Dossier FEADER accompagné                                   |
| <b>ARDENNE NAMUROISE</b><br>Projet Interreg            | Portefeuille de projet « Destination Ardenne » : élaboration d'une boucle cycliste  | Dossier déposé mais non retenu, nouveau dépôt prévu en 2016 |
| <b>SIGNALÉTIQUE</b>                                    |   |   |
| <b>SIGNALÉTIQUE TOURISTIQUE</b><br>Ardennes Namuroises | Développement de la signalétique touristique  | En cours (subsidés octroyés)                                |
| <b>RAVeL ROPS</b>                                      | Mise en œuvre d'une signalétique sur la thématique Rops concernant les communes de Mettet et Fosses   | Finalisé  |

## 7) Le développement de la Smart City



A travers son programme d'actions « Smart City by BEP », le BEP propose des moyens de rendre notre territoire plus ingénieux, plus collaboratif, plus impliquant, plus attractif ; en permettant à l'ensemble du territoire namurois et à l'ensemble de ses acteurs de tirer profit de la mutation numérique actuelle.

Les services aux Communes portent sur :

- l'accompagnement de projets d'espaces publics et de services intelligents ;
- l'identification et l'accompagnement de projets locaux par des techniques créatives d'animation et de collaboration ;
- l'accompagnement de projets numériques liés à la valorisation du territoire ;
- l'identification et l'accompagnement à la mise en place d'outils numériques répondant à des problématiques identifiées sur le territoire en termes de mobilité, gouvernance, gestion énergétique...
- l'accompagnement de projets numériques qui visent à favoriser l'engagement, l'implication et la participation des citoyens dans et au bénéfice de leur territoire (« Civic Tech »).



## FOCUS SUR...

### Le séminaire « Le territoire namurois plus ingénieux »

Le 14 décembre dernier, le BEP a organisé un colloque à l'attention des élus locaux namurois et de leurs administrations. Plus de 80 participants étaient réunis pour écouter les divers orateurs.

Madame Pascale Luciani-Boyer, élue locale, biologiste, membre du collège politique du Conseil National du Numérique français, a proposé un état des lieux du rôle de l' élu vis-à-vis de la mutation numérique de notre société.

Huit porteurs de projets venus de Flandre, de France ou de Wallonie, de grandes villes (Gand, Rennes), de plus modestes (Roulers, Vernon...) et même de zones rurales (Condroz) ont présenté leur démarche, leur projet, leur initiative en matière de Smart City ou de projets intégrant le numérique au sein de leur territoire. Crowdfunding, citoyenneté, opendata, tourisme, objets connectés, culture, shopping... sont autant de sujets abordés au travers du prisme du numérique.

### LES PROJETS ACCOMPAGNÉS

| TITRE                              | FINALITÉ DU PROJET   | ÉTAT D'AVANCEMENT  |
|------------------------------------|--|--------------------|
| Colloque Smart City by BEP         | Colloque - Information et sensibilisation des Communes à la thématique Smart City              | Terminé en 12/2015 |
| Andenne-Fernelmont-Wasseiges : GAL | Soutien technique dans le cadre de l'élaboration de la stratégie de développement rural du GAL | En cours           |
| Namur                              | Etude sur l'adaptation de l'Administration aux enjeux de la Smart City                         | Terminé            |

## 8) Les services environnementaux

Le BEP met son expertise dans les matières environnementales au service des Communes.

C'est ainsi qu'en 2015, à la demande de la **Commune de Profondeville**, un audit de son service travaux a été réalisé sous l'angle de la gestion environnementale.

La mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage dans le cadre de la réhabilitation de l'ancien centre d'enfouissement technique (CET) de Classe 3 du Ry des Loges, ainsi que de la modification du relief du sol du terrain jouxtant cet ancien CET, entamée précédemment, a été poursuivie pour la **Commune de Rochefort**.

En matière de pollution du sol, le BEP a été chargé d'une mission d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) par la **Commune de Sambreville**, en vue d'assainir des anciens bassins de décantation des glacières d'Auvelais et y construire une école du feu et une caserne. Dans ce cadre, 2015 a été consacré au suivi des travaux d'assainissement.

Une nouvelle mission d'AMO a également été confiée au BEP par Sambreville en vue de réaliser des investigations de sol sur une ancienne friche industrielle dite « Rive gauche » pour laquelle un projet d'écoquartier existe. Dans ce cadre, 2015 a été consacré à la rédaction du cahier spécial des charges destiné à sélectionner un expert agréé chargé des investigations du sol et des eaux souterraines.

## 1) Les résultats chiffrés

|   | OBJECTIFS                     | RÉSULTATS          |
|---|-------------------------------|--------------------|
| Production globale de déchets                                 | Maximum<br>535 kg/an/habitant | 525 kg/an/habitant |
| Taux de recyclage   | 54 %                          | 54,0 %             |
| Taux de compostage/biométhanisation                           | 16 %                          | 16,3 %             |
| Valorisation énergétique                                      | 28 %                          | 27,6 %             |
| Mise en centre d'enfouissement technique                      | 2 %                           | 2,1 %              |
| Nombre de personnes sensibilisées (hors campagnes mass media) | 40.000                        | 80.586             |

### A) L'ÉVOLUTION DE LA PRODUCTION DE DÉCHETS EN PROVINCE DE NAMUR

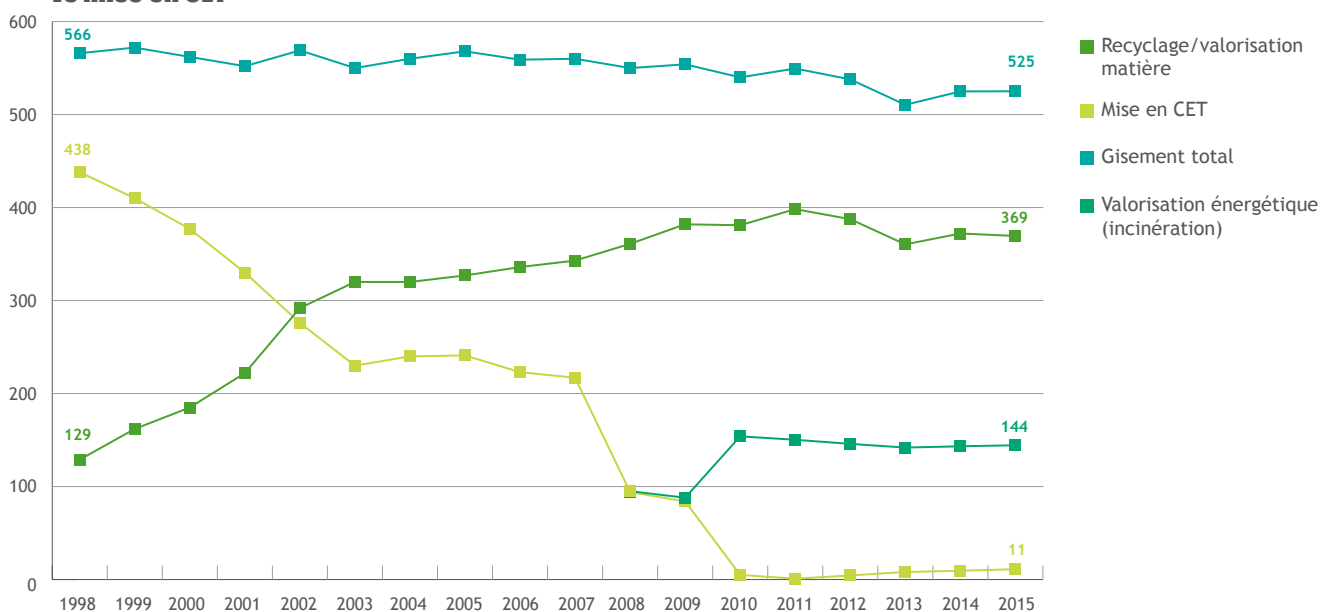
En 2015, 258.467 tonnes de déchets ménagers (525 kg/an/habitant) ont été récoltées au travers des différents outils et services de collecte proposés par BEP Environnement aux 492.290 habitants qu'elle dessert (habitants des 38 communes de la province de Namur et de la commune de Héron, province de Liège), soit une stabilité par rapport à la production 2014. C'est en 1999 que la production maximale a été observée (572 kg/an/habitant). Sachant qu'en 2011, elle était encore de plus de 550 kg/an/habitant, une décroissance sensible de la production de déchets a été observée ces dernières années. Quelques exemples d'évolutions de flux de déchets entre 2011 et 2015 et les causes probables de celles-ci :

- **Déchets inertes et bois (parcs à conteneurs) :** - 16 et - 14 % (application de quotas annuels/usager à partir de 2013) ;
- **Papiers cartons (porte-à-porte et parcs à conteneurs) :** - 10 % (croissance du numérique, effet stop-pub...) ;
- **Déchets électriques et électroniques (parcs à conteneurs) :** - 14 % (diminution du poids de certains électroménagers, remplacement des tubes cathodiques par des écrans plats moins lourds...) ;
- **Déchets organiques (porte-à-porte) :** + 7, 5 % (amélioration continue des rendements de la collecte sélective, généralisée à l'ensemble de la zone depuis le 1/1/2010).



## B) L'ÉVOLUTION DES MODES DE TRAITEMENT

## Évolution comparée : recyclage/valorisation matière vs valorisation énergétique vs mise en CET



## • Déchets recyclés/compostés ou valorisés

181.896 tonnes - 369,5 kg/an/habitant de déchets :

- récoltés dans les parcs à conteneurs (déchets de construction, déchets verts, bois, métaux, déchets d'équipements électriques et électroniques...) ;
- collectés sélectivement en porte-à-porte (papiers-cartons, PMC et déchets organiques) ;
- récupérés dans les bulles à verre ;
- issus du tri-broyage des encombrants dans l'unité de Floreffe.

## • Déchets incinérés avec valorisation énergétique

71.075 tonnes - 144,5 kg/an/habitant de déchets ménagers et assimilés et d'encombrants résiduels issus de la chaîne de tri-broyage de Floreffe, incinérés dans l'unité de valorisation énergétique d'Intradel à Herstal (UVELIA).

## • Déchets mis en centre d'enfouissement technique (CET)

5.496 tonnes - 11 kg/an/habitant de déchets spécifiques qui ne trouvent pas d'autres exutoires que la mise en CET (déchets d'amiante-ciment et encombrants non incinérables récoltés dans les parcs à conteneurs).

**2.103.948**

nombre de km parcourus par les camions  
de BEP Environnement en 2015



**1.224.065**

nombre de visites enregistrées  
dans les parcs à conteneurs en 2015

**50.789**

nombre de tonnes de déchets transférées par la voie d'eau entre la station de  
transfert de Floreffe et l'unité de valorisation énergétique Uvelia d'Herstal



**121 kg/an**

production moyenne de déchets  
ménagers en Province de Namur

**1.600**

nombre de visiteurs qui ont participé à la Journée Découverte  
Entreprise sur le site intégré de gestion des déchets (SIGD) de Floreffe



**3.930**

nombre d'élèves sensibilisés à la prévention et  
au tri des déchets dans les écoles namuroises

**32**

nombre de communes qui ont participé à la première édition du programme  
Be WAPP (pour une Wallonie plus propre), s'y sont mobilisés 2.000 bénévoles



**318.000**

nombre de gobelets réutilisables prêtés sur 50 événements  
menés dans 19 communes de la Province au cours de l'année

**58**

nombre de stands de prévention/sensibilisation animés par le BEP sur autant de  
manifestations locales, impliquant un contact direct avec 10.879 personnes



## FOCUS SUR LA JOURNÉE DÉCOUVERTE ENTREPRISES (JDE)

La participation de BEP Environnement à la JDE du dimanche 4 octobre 2015 s'est articulée autour du slogan « Votre Environnement, c'est notre métier ».

A Floreffe, 2 sites adjacents dédiés à l'environnement, le site intégré de gestion des déchets (SIGD) et la station d'épuration des eaux urbaines de l'Inasep, ouvraient leurs portes au public ce jour-là.

Dans une dynamique familiale, 1.600 visiteurs ont suivi le circuit « Découverte des métiers de BEP Environnement » composé de silhouettes photos « grandeur nature ». À leur côté, chaque « double vivant » présentait son métier et répondait aux questions des citoyens. 264 familles ont participé au quiz familial et plus de 300 photos ont été prises par le photomaton embarqué dans un camion de collecte. Les visiteurs ont pu tester leurs connaissances en matière de tri et assister à plusieurs démonstrations (camions grues, camions collecteurs, balayeuse...). Les différents partenaires de BEP Environnement étaient également présents : le « Recupel On Tour » a sensibilisé au réemploi et à la reprise des électroménagers usagers ; le Roadshow Fost Plus a conscientisé au bon tri des PMC ; la Plastimobile a réalisé des démonstrations de recyclage de plastiques durs, sans oublier les stands de Bebat, Couper court au cancer, Valorlub...



### 3) Le programme intégré de gestion des déchets ménagers

La politique de gestion des déchets ménagers en Province de Namur a pour préoccupations principales la préservation de l'environnement et le respect de la hiérarchie définie aux niveaux européen et régional, à savoir, par ordre d'importance :

- la prévention/sensibilisation,
- la réutilisation et le réemploi,
- le recyclage et la valorisation matière,
- les autres formes de valorisation, dont la valorisation énergétique,
- l'élimination contrôlée des déchets ultimes.

Par ses actions et projets réalisés en 2015, BEP Environnement s'inscrit pleinement dans les lignes directrices définies en matière de prévention et de gestion des déchets ménagers par la Wallonie, au travers du Plan Wallon des Déchets, de la Déclaration de Politique Régionale et des diverses législations adoptées par la Wallonie.

### 4) La prévention et la sensibilisation

#### A) LES ACTIONS EN FAVEUR DE LA PRÉVENTION

Le meilleur déchet est celui qui n'existe pas ! La sensibilisation à la réduction des déchets s'est réalisée en 2015 soit de façon transversale, soit par un focus sur des thématiques particulières : le gaspillage alimentaire, les déchets dangereux et le réemploi.

A la demande des Communes, **18 stands de sensibilisation** à la réduction du gaspillage alimentaire, au réemploi, à la réduction des produits dangereux (dans la maison et au jardin) ont été animés lors de manifestations locales.

Le jeu Alimen'terre et des **formations sur la bonne gestion des achats** ont également été proposés. Des écoles, CPAS, associations féminines, le SPF Finances, des formateurs de l'IFAPME... soit environ 26 structures ont ainsi été sensibilisées à l'empreinte écologique liée à l'alimentation, aux achats locaux et reçu des trucs et astuces pour lutter contre le gaspillage alimentaire.

Pendant la **semaine sans pesticides** (20 au 30 mars), des messages de prévention ont été diffusés aux citoyens via le web. Au cours d'ateliers de fabrication de produits d'entretien naturel, les participants ont découvert l'impact néfaste de l'utilisation des produits dangereux sur la santé et l'environnement.

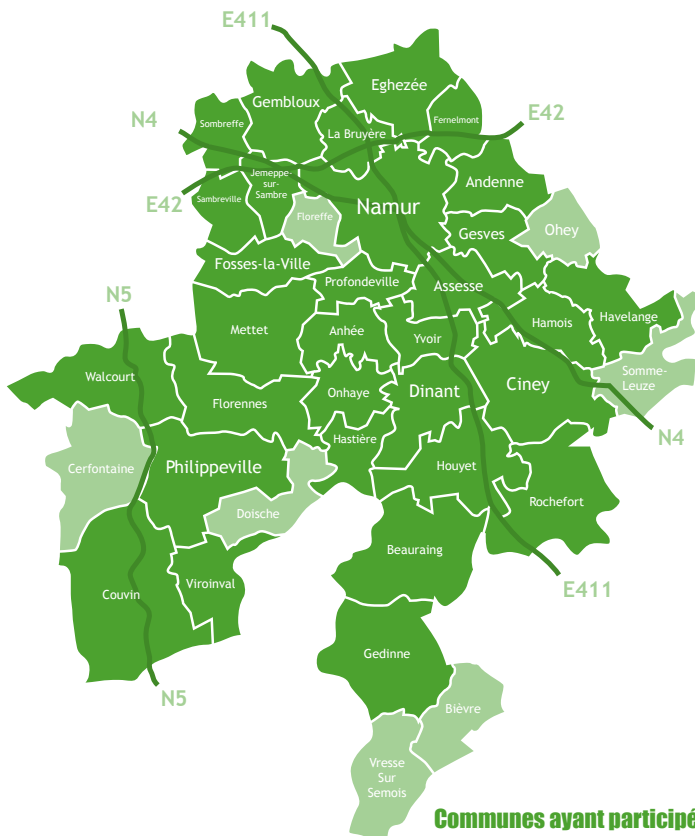
#### B) LES ACTIONS EN FAVEUR DE LA PROPRETÉ PUBLIQUE

2015 a vu la finalisation de la production de l'Outikit et le démarrage des formations à son utilisation. L'Outikit, conçu dans le cadre d'un appel à projets « Halte aux déchets sauvages » est un kit constitué d'un jeu de société, d'une grille d'audit et d'un kit propreté. Il est prioritairement destiné aux plaines de vacances et mouvements de jeunesse. Les Communes ont été invitées à le découvrir lors d'une formation organisée en novembre 2015.





Une vingtaine de responsables de plaines, écoconseillers et échevins de l'environnement ou de la jeunesse, responsables de CPAS et de centres culturels, y ont participé. Au préalable, l'Outikit a été testé sur le terrain auprès d'une petite centaine d'enfants, éducateurs et futurs éducateurs.



Les 20, 21 et 22 mars 2015, plus de 2.000 citoyens bénévoles ont participé à la première édition du Grand nettoyage de printemps (action du programme BE WAPP de la Wallonie) dans les 32 Communes namuroises participantes. BEP Environnement a coordonné l'opération pour le territoire namurois et ajouté 10 kits de nettoyage supplémentaires aux 20 premiers réalisés en 2014, ce qui a permis de répondre davantage aux besoins des Communes engagées. D'autres actions ont été menées par les communes namuroises tout au long de l'année, ce qui porte au global le nombre de bénévoles à 4.072 pour 45 actions de propreté.



### C) LES ACTIONS EN FAVEUR DU TRI

Une campagne de communication radio, web et via les bulletins communaux a de nouveau été organisée avec Fost Plus sur le tri des PMC. Trop de résidus se trouvent encore dans les sacs PMC et une communication répétée est nécessaire. « Visez juste » est le slogan de la campagne menée afin d'encourager au bon tri des déchets d'emballage. Cette année, les résidus « pots de yaourt, pochons de compote, barquettes de beurre, films plastiques et bouteilles ou flacons mal vidés de leur contenu » ont été ciblés. Pour renforcer le message, 12 stands triathlon ont été animés dans les Communes et 95 animations ont été organisées dans les écoles.

Un appel à projet **ambassadeur du tri des déchets**, lancé en début d'année scolaire 2015-2016, mobilise 20 classes du fondamental. Après sélection sur base d'un dossier de candidature argumentant leur volonté de devenir classe ambassadrice, elles recevront début 2016 la visite d'un ambassadeur du tri des déchets du BEP. Il réalisera un audit sur le tri pré-existant dans les bâtiments et proposera une animation autour de la problématique des déchets. Un second passage est prévu après Pâques afin d'évaluer les améliorations réalisées et l'impact du travail de la classe ambassadrice au sein de l'école. Les meilleurs ambassadeurs seront primés au terme de l'année scolaire.

A la demande des écoles, des outils de sensibilisation au tri des déchets sont régulièrement mis en prêt (malle de tri, malle de recyclage....) ou fournis (affiches, autocollants, leaflets...).

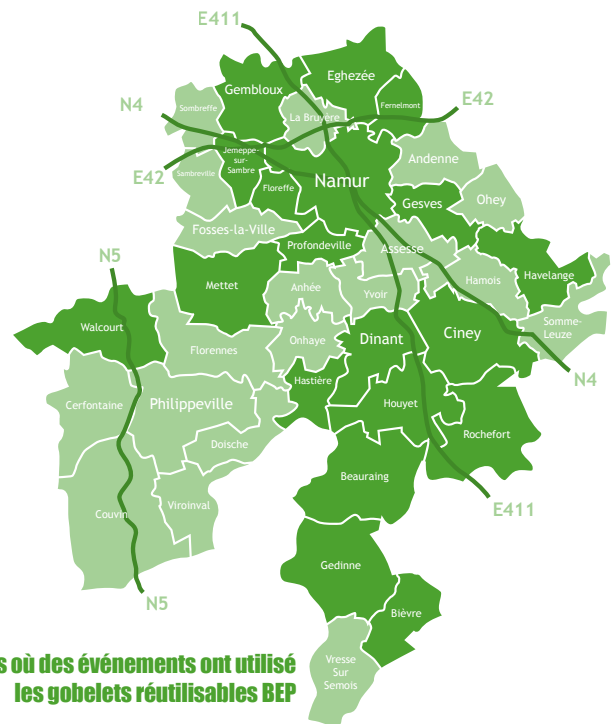
### D) LES ACTIONS EN FAVEUR DU RÉEMPLOI

3 opérations « réemploi » ont été menées dans tous les parcs à conteneurs de Wallonie en 2015, fruit d'une collaboration des 7 intercommunales wallonnes, sous la coordination de la COPIDEC (conférence permanente des intercommunales wallonnes de gestion des déchets) : les collectes de vélos, de jouets, et pour la première fois de livres. Ces opérations cherchent à promouvoir le concept du réemploi tout en sensibilisant les citoyens à la réduction des déchets. D'un point de vue social, elles permettent aux associations partenaires de récupérer et prolonger la vie de ces objets en les confiant à des personnes qui en ont besoin. Dans les parcs à conteneurs de la Province de Namur, l'engouement des citoyens ne s'essouffle pas vu les résultats toujours encourageants des collectes de vélos (25 avril) et jouets (17 octobre) : hausse de 120 vélos récoltés par rapport à 2014 soit un total de 829 vélos et plus de 10.409 jouets redistribués localement (12.840 en 2014).





Quant à la nouvelle collecte de livres (20 juin), la première édition a remporté un vif succès tant auprès du public qu'auprès des associations locales partenaires ; ce sont ainsi 35 associations qui se sont mobilisées pour donner une nouvelle vie aux 113 m<sup>3</sup> de livres donnés par les citoyens. Parmi celles-ci, des bibliothèques communales, écoles de devoirs, écoles maternelles et primaires, CPAS, Maisons Croix-Rouge, banques alimentaires, Foyer culturel, Service Petite enfance, Kiwanis...



Le prêt de gobelets réutilisables permet lui aussi de lutter contre le jetable lors de festivals ou manifestations locales. En 2015, près de 318.000 gobelets ont été prêtés dans 50 manifestations organisées dans 19 communes. Enfin, le réemploi est régulièrement abordé lors de formations, animations dans les écoles, coaching d'étudiants sur le développement durable ainsi que pendant les fêtes, via des messages sur le net.

## 5) La collecte des déchets

### A) LA GÉOLOCALISATION DES TOURNÉES

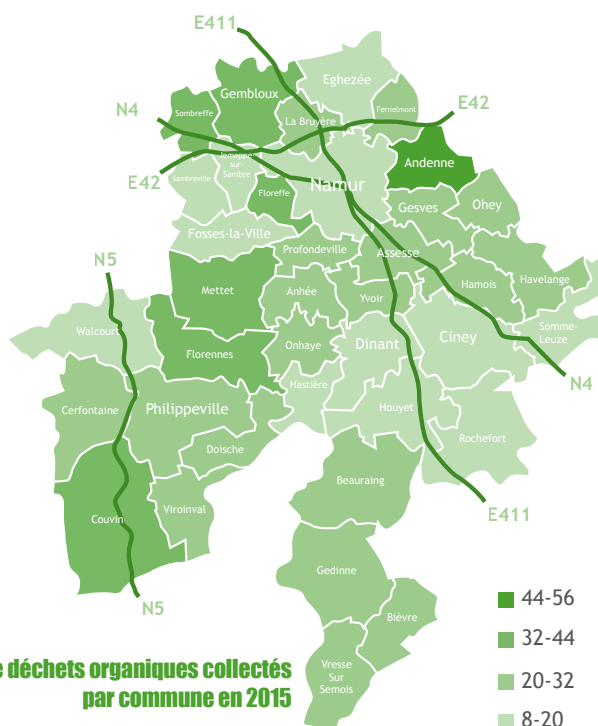
La solution de géolocalisation acquise en 2013 par BEP Environnement a permis la poursuite en 2015 du travail d'optimisation des tournées de collecte des déchets, ce qui, dans les faits, se concrétisera en 2016 par une réduction de 3,8 % de l'ensemble des tournées annuelles.

Ce travail de refonte des circuits permet non seulement de réaliser des économies de carburant, et par conséquent une réduction des émissions de CO<sub>2</sub>, mais également de répartir plus équitablement la charge de travail entre les équipes. L'objectif à terme étant de réduire quelque peu la flotte de véhicules affectés aux collectes.

Enfin, il faut rappeler que le système de géolocalisation permet d'être de plus en plus pointu dans le traitement des réclamations des citoyens et, dans certains cas, de pouvoir répondre quasi en temps réel.

### B) LA COLLECTE DES DÉCHETS ORGANIQUES

Preuve de l'adhésion croissante de la population, le tonnage de déchets organiques collecté sélectivement a augmenté de 17 % sur les 5 dernières années, pour atteindre une moyenne de 21 kg/an/habitant en 2015. Une nette variabilité des rendements de collecte s'observe toujours entre Communes (plus de 33 kg/an/habitant en moyenne dans les communes où les déchets résiduels sont collectés par conteneurs à puce contre une moyenne de 11 kg/an/habitant dans les communes utilisant le sac payant pour les ordures ménagères résiduelles).



Cet écart important a conduit à la réalisation en 2014 d'une enquête marketing menée dans les 13 Communes collectant les déchets résiduels en sacs payants, afin de tirer des enseignements pour y améliorer la collecte sélective des déchets organiques. 4 projets concrets découlent de cette enquête, dont 2 ont été entamés en 2015 :

- **Campagne de communication ciblée sur les résidus**

Pendant les mois d'octobre et de novembre, une première analyse de composition du contenu des sacs organiques a été menée et sera reconduite début 2016. L'objectif est d'identifier et quantifier les erreurs de tri en fonction de différentes typologies (type d'habitat, mode de collecte...) en vue de concevoir une communication adaptée basée sur ces constats.

- **Projet-pilote basé sur des sacs organiques plus épais**

9 Communes ont souhaité participer à ce projet-pilote (Ciney, Eghezée, Fosses-la-Ville, Héron, Houyet, Jemeppe-sur-Sambre, Namur, Somme-Leuze et Walcourt). Des supports de communication diffusés via les bulletins communaux, sites internet... ont incité les citoyens à tester un rouleau de sacs plus épais. L'organisation de la diffusion de ces sacs a été définie avec chaque Commune. La distribution et le test proprement dit commenceront début 2016. Le BEP tiendra compte des retours des citoyens via un questionnaire d'évaluation afin d'adapter le cas échéant les productions ultérieures de sacs.



### C) LA COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS

Il y a 20 ans, BEP Environnement était précurseur en misant sur le conteneur à puce, le système de collecte des déchets ménagers le plus respectueux du principe « pollueur-payeur ». Depuis, bon nombre de Communes y ont adhéré puisqu'en 2015 26 communes sur 39 recourraient au dit conteneur comme mode de collecte des déchets ménagers résiduels (46 % de la population ou 227.084 habitants), les 13 autres Communes ayant recours au sac payant, soit 265.206 habitants (54 % de la population).

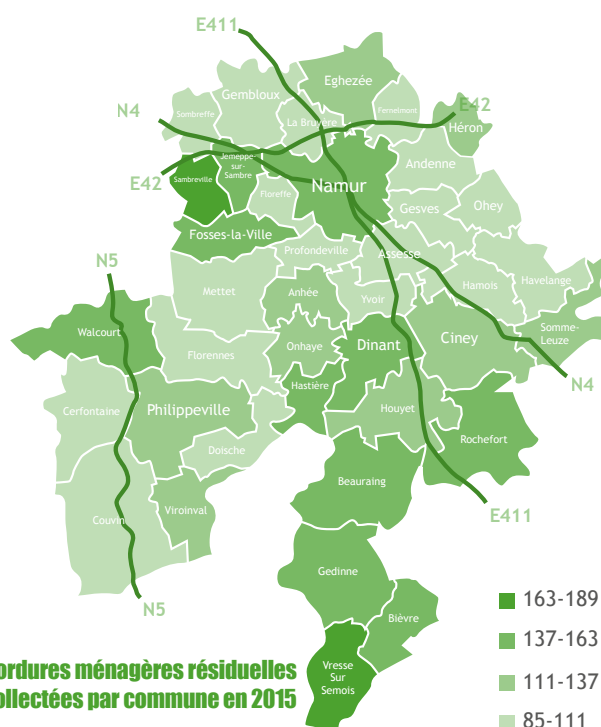
Les Communes de Jemeppe-sur-Sambre et de Fosses-la-Ville ont été accompagnées par les services de BEP Environnement tout au long de l'année 2015 puisqu'elles ont fait le choix de changer de mode de collecte au 1<sup>er</sup> janvier 2016 (passage du sac payant au conteneur à puce).

Avec en sus la généralisation à l'ensemble des Communes de la collecte sélective des organiques, le Namurois est devenu sans conteste un des plus faibles producteurs de déchets ménagers résiduels de Wallonie : 121 kg/an/habitant de déchets ménagers collectés en porte-à-porte en 2015 contre une moyenne régionale de 146 kg/an/habitant en 2014 (source : portail environnement de Wallonie).



MODES DE COLLECTE PAR COMMUNE EN 2015 :

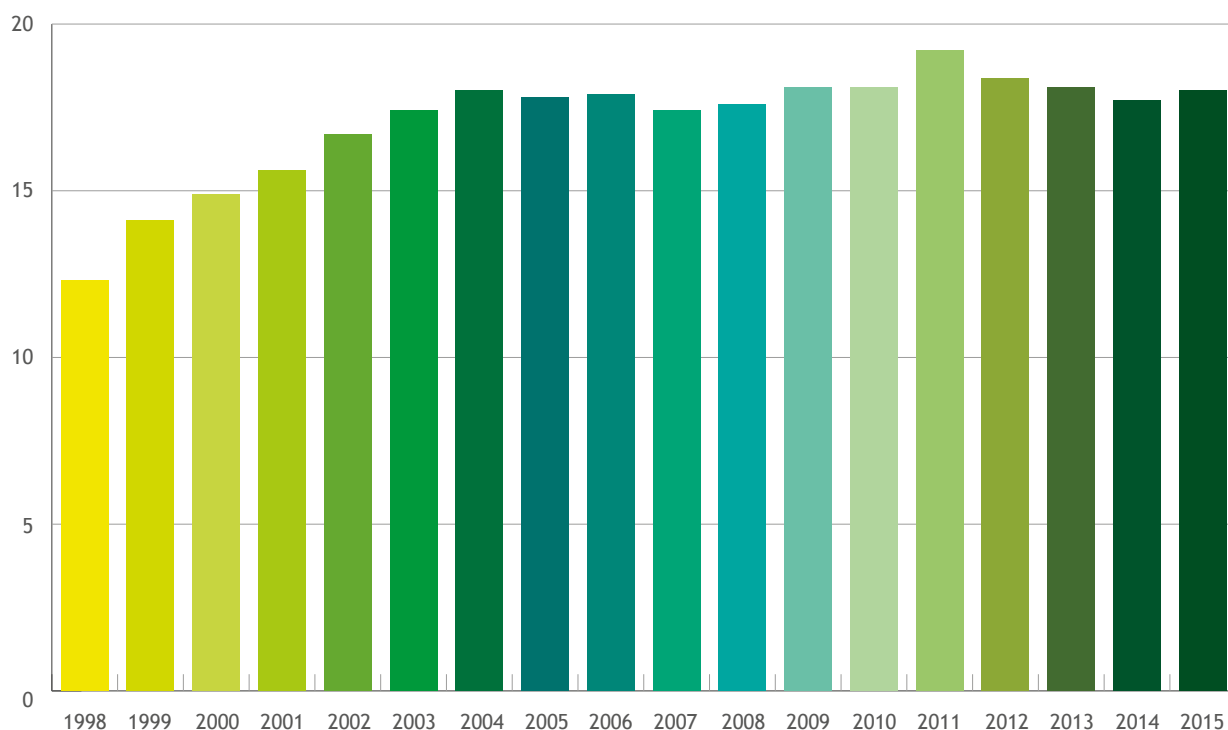
| 2 CONTENEURS À PUCE :<br>GRIS : DÉCHETS MÉNAGERS<br>VERT : DÉCHETS ORGANIQUES | DÉCHETS MÉNAGERS :<br>CONTENEUR À PUCE<br>ORGANIQUES : SAC BIODÉGRADABLE  | DÉCHETS MÉNAGERS : SAC PAYANT<br>ORGANIQUES : SAC BIODÉGRADABLE  |
|---|---|--|
| Beauraing<br>Bièvre<br>Gedinne<br>Vresse-sur-Semois                           | Andenne<br>Fernelmont<br>Gembloux<br>La Bruyère<br>Profondeville<br>Anhée<br>Havelange<br>Yvoir<br>Couvin<br>Florennes<br>Viroinval | Assesse<br>Floreffe<br>Gesves<br>Ohey<br>Sombreffe<br>Hamois<br>Onhaye<br>Cerfontaine<br>Doische<br>Philippeville<br>Mettet  |
|   |   | Eghezée<br>Fosses-la-Ville<br>Héron<br>Jemeppe-sur-Sambre<br>Namur<br>Sambreville<br>Ciney<br>Dinant<br>Hastière<br>Houyet<br>Rochefort<br>Somme-Leuze<br>Walcourt |



## D) LA COLLECTE DES PMC

La collecte sélective de la fraction PMC a atteint une certaine stabilité en termes de quantités collectées depuis plusieurs années maintenant. Chaque année, de l'ordre de 9.000 tonnes de PMC sont collectées sur le territoire de l'Intercommunale ce qui représente environ 18 kg/an/habitant (contre une moyenne régionale de 15 kg/an/habitant).

### Évolution des quantités (en Kg/hab\*an) de PMC collectés en porte-à-porte et dans les parcs à conteneurs

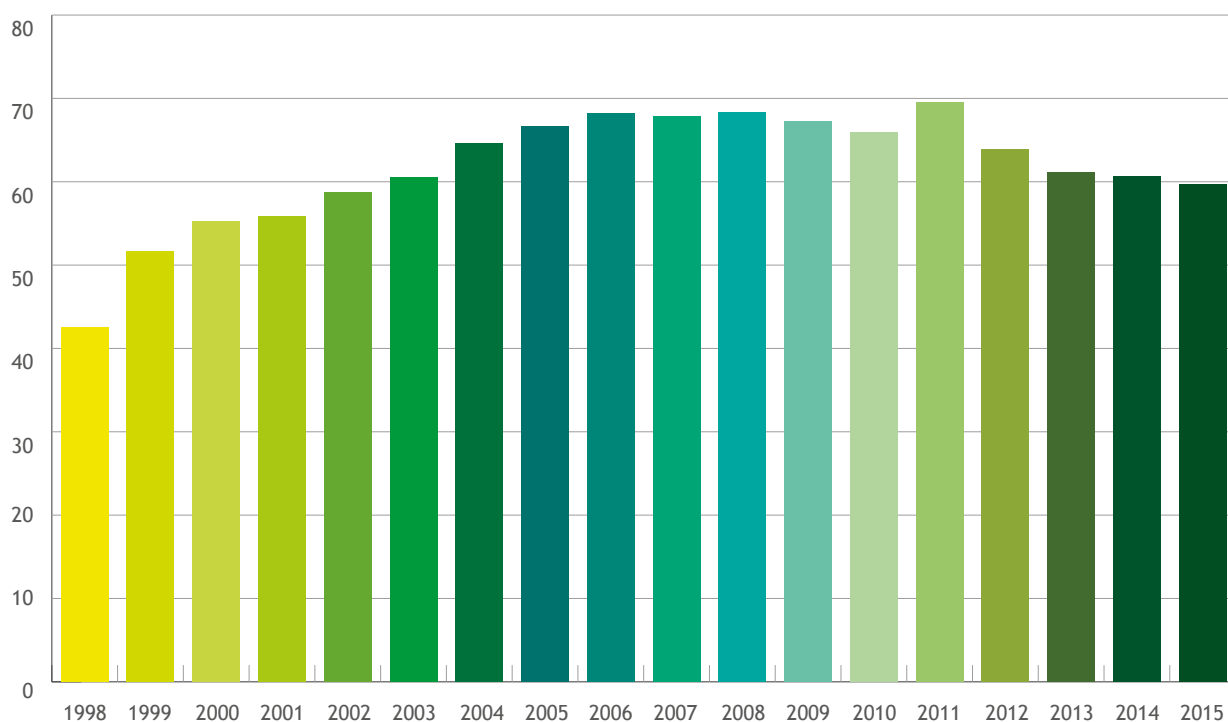


En partenariat avec les Intercommunales de gestion de déchets, Fost Plus a élaboré en 2015 un projet test pour étudier la faisabilité d'élargir les matières acceptées dans le sac PMC à d'autres emballages en plastique, c'est le projet « P+MC » mené sur quelques Communes en Belgique. Ce projet débute en 2016 et sera suivi de près par BEP Environnement.

## E) LA COLLECTE DES PAPIERS-CARTONS

En 2015, 29.400 tonnes de papier-carton ont été collectées sur le territoire de l'Intercommunale, soit 60 kg/an/habitant (à nouveau bien au-delà de la moyenne régionale de 53 kg/an/habitant). Comme partout, une tendance à la baisse est clairement observée depuis 2012. Elle s'explique vraisemblablement par l'usage croissant du numérique couplé à une moindre utilisation de magazines, journaux et revues en papier.

### Évolution des quantités (en Kg/hab\*an) de papiers-cartons collectés en porte-à-porte et dans les parcs à conteneurs





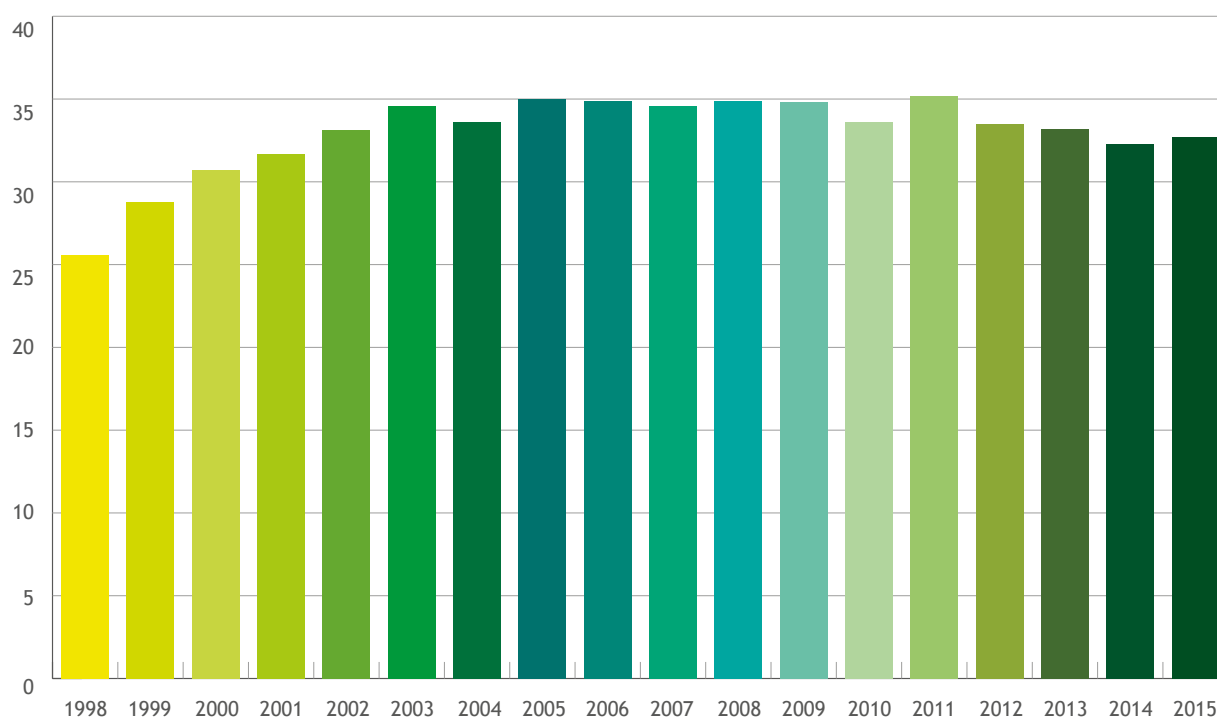
## F) LA COLLECTE DU VERRE

La collecte du verre sur le territoire, c'est plus de 16.000 tonnes récoltées par an dans un réseau de 1.990 bulles à verre réparties sur 774 sites, soit un point de collecte pour environ 635 habitants.

Le réseau de bulles à verre et les rendements de collecte n'évoluent plus que très légèrement d'une année à l'autre.

Les rendements sur le territoire namurois (près de 33 kg/an/habitant) sont ici encore supérieurs à la moyenne régionale (28 kg/an/habitant).

### Évolution des quantités (en Kg/hab\*an) de verre collectés dans les bulles à verre



Comme prévu dans son agrément, Fost Plus alloue des moyens budgétaires aux Intercommunales pour l'amélioration du réseau de bulles à verre. Soucieux de renforcer la propreté autour des sites de bulles, BEP Environnement a proposé aux Communes des actions concrètes donnant des résultats satisfaisants sur le terrain.

Ces actions se déclinent en quatre axes :

1. **Intégration paysagère** afin de créer un site « propre » aux bulles par le biais de travaux de plantations, de pose de clôture, gabions... ;
2. **Fourniture de signalétique** visant à lutter contre les incivilités autour des sites de bulles à verre ;
3. **Fourniture et pose de conteneurs enterrés** plus esthétiques qui mettent en valeur le site et réduisent fortement les dépôts sauvages ;
4. **Création d'une dalle de propreté** en béton sous les bulles à verre, afin de permettre un entretien plus aisé et améliorer l'aspect visuel des sites.

Certaines Communes ont par ailleurs souhaité changer de modèle de bulles à verre (changement de design, de couleur et prise en compte de leur recyclabilité).

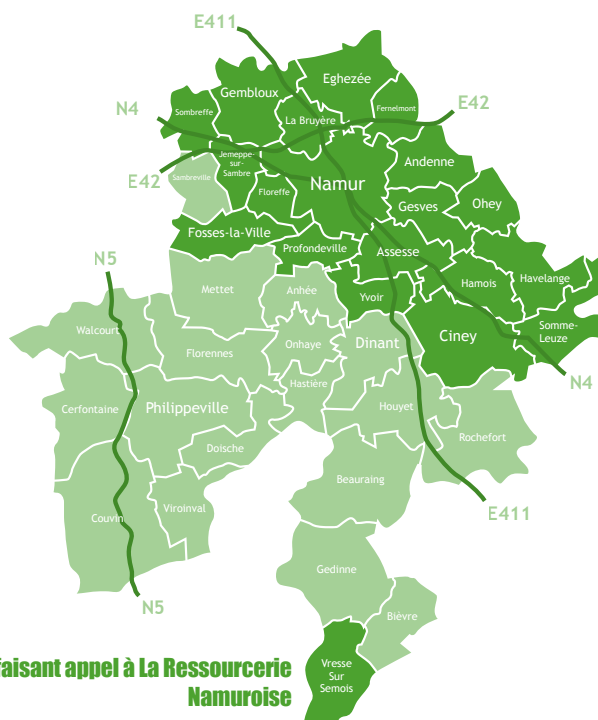
Le choix de la Commune s'appliquera à l'ensemble des sites repris sur son territoire. Le changement se fera progressivement, par site complet, au fur et à mesure de la nécessité de remplacement de bulles pour vétusté, dégradation...

24 Communes ont opté pour le nouveau type de bulles 100 % recyclable, une pour un modèle acier/bois et les autres ont préféré garder le modèle actuel.

BEP Environnement examinera par ailleurs en 2016, à la demande des communes, le placement de modèles accessibles aux personnes à mobilité réduite en certains points de leur territoire.

### G) LA COLLABORATION AVEC LA RESSOURCERIE NAMUROISE EN FAVEUR DU RÉEMPLOI

En 2015, BEP Environnement et la Ressourcerie Namuroise (SCRL à finalité sociale) ont conjointement poursuivi le développement de la collecte préservante des déchets encombrants optimisant le réemploi et le recyclage. Avec le démarrage à Fernelmont en mai 2015 et à Jemeppe-sur-Sambre et Vresse-sur-Semois en janvier 2016, ce schéma de collecte est à présent implémenté sur 20 Communes.



**Communes faisant appel à La Ressourcerie Namuroise**



Le service est donc proposé à plus de 316.000 habitants, soit 64 % de la population, et a permis de collecter 2.699 tonnes d'encombrants, soit un tonnage en légère hausse par rapport à 2014 (+ 4,2 %).

Sur la globalité des déchets collectés par la Ressourcerie, 9,6 % ont fait l'objet d'un réemploi/vente, 70,5 % sont mis en filières de recyclage/valorisation (métaux, bois...) et seulement 19 % sont traités comme encombrants résiduels (tri-broyage) au SIGD de Floreffe.

## 6) La problématique du financement des infrastructures

En 2007 et 2009, le Gouvernement wallon a adopté une liste d'infrastructures (outils de traitement, centres de transfert, parcs à conteneurs...) éligibles aux subsides régionaux, sous forme d'annuités remboursables au fur et à mesure de l'amortissement des outils. Les intérêts des emprunts, en principe subsidiés au taux réel jusqu'à maximum 5 %, ont dans les faits toujours été limités à 2 %.

Fin 2014, en raison d'insuffisances budgétaires pour honorer ses engagements actuels et à venir (dossiers en attente de traitement) en termes d'annuités dues aux intercommunales, la Wallonie a décidé l'application d'un moratoire en 2015 s'appliquant à l'octroi de toute nouvelle promesse ferme et liquidation de subsides en découlant.

En octobre 2015, à l'occasion du conclave budgétaire 2016, de nouveaux signaux négatifs sont donnés par la Wallonie aux Intercommunales :

- suppression totale, dès 2016, du financement des intérêts d'emprunts par la région ;
- limitation du taux de subsidiation préférentielle accordée aux outils permettant d'accueillir les déchets de plusieurs Intercommunales (appelé communément subside de décloisonnement), lesquels bénéficiaient jusqu'ici d'une majoration du subside allant jusqu'à 20 %. À partir de 2016, cette majoration ne dépassera plus 10 %.

Pour BEP Environnement, ces décisions s'appliquent aux 4 stations de transfert de la Province, à la chaîne de tri-broyage du bois et des encombrants, aux parcs à conteneurs de Bièvre et Ohey et aux extensions de parcs de Dinant, Jemeppe-sur-Sambre, Fosses-la-Ville, Naninne, Ciney et Couvin. BEP Environnement est également fortement impacté par rapport aux infrastructures développées avec les Intercommunales voisines comme l'unité de valorisation énergétique d'Intradel, la biométhanisation à Tenneville et le tri-broyage du bois à Floreffe pour lesquels une perte de 6 à 10 % des taux de subsides sera enregistrée.

A cela s'ajoutent d'autres outils réalisés dont le financement régional est bloqué par le moratoire précité : l'extension du centre de compostage de Naninne et l'aménagement du parc à conteneurs de Beauraing qui sont terminés mais pour lesquels la région a décidé, outre la non prise en charge des taux d'intérêt, une réduction supplémentaire des taux de subsides.

**Les décisions prises lors du conclave budgétaire d'octobre 2015, cumulées à l'augmentation de la taxe sur l'incinération également décidée courant 2015 par le Gouvernement et la mise en œuvre d'une taxe kilométrique dès avril 2016 sur le charroi lourd, engendreront une augmentation des coûts de près de 3 millions d'euros par an pour l'Intercommunale, ce qui se traduirait par une répercussion de quelque 6 euros par habitant, en application du principe de coût-vérité.**

## 7) Les parcs à conteneurs

### A) LES FLUX COLLECTÉS

Le tri et la diversification des flux de déchets repris dans les parcs à conteneurs se sont fortement développés depuis la douzaine de flux de déchets repris dans les premiers parcs à conteneurs il y a 20 ans. Aujourd'hui, le développement du réseau et la multiplication des flux collectés ont fait des parcs à conteneurs les premiers outils de collecte des déchets ménagers en Province de Namur, avec plus de 54 % de la quantité des déchets ménagers qui y sont récoltés.

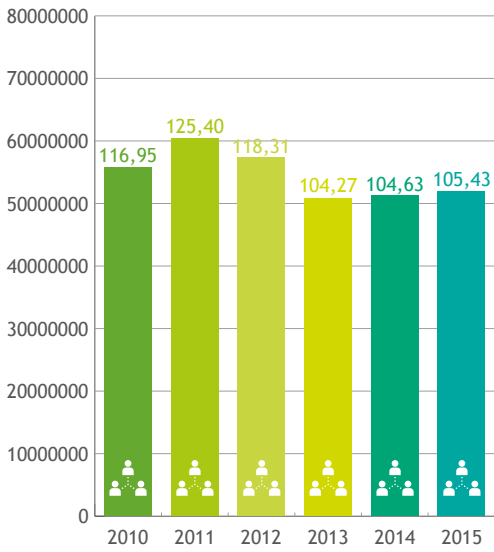
L'informatisation des parcs à conteneurs finalisée en février 2012 avait pour but d'obtenir des données fiables quant aux apports des citoyens, afin de fixer ensuite des quotas annuels adaptés aux besoins de la population tout en maîtrisant les apports pour certains types de déchets. L'instauration des quotas a permis de diminuer les apports en déchets inertes et en déchets verts. Cependant les quantités en déchets encombrants en mélange\* ainsi que les quantités de bois continuent d'augmenter.

| TYPE DE DÉCHETS                 | 2010<br>AVANT INFOR-<br>MATISATION<br>(en tonnes) | 2012<br>(en tonnes) | 2015<br>BILAN APRÈS<br>3 ANS D'INFOR-<br>MATISATION<br>(en tonnes) |
|---------------------------------|---|---------------------|--|
| Déchets verts                   | 32.803  | 33.625              | 31.634   |
| Déchets inertes                 | 55.794  | 57.348              | 51.903   |
| Déchets encombrants en mélange* | 12.082  | 14.290              | 16.743   |
| Déchets de bois                 | 16.984  | 18.162              | 18.278   |

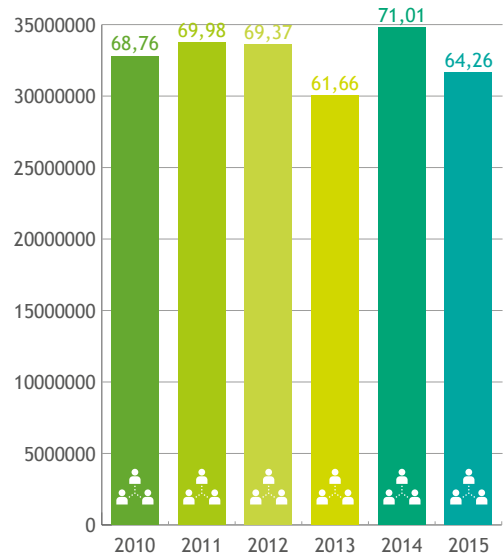




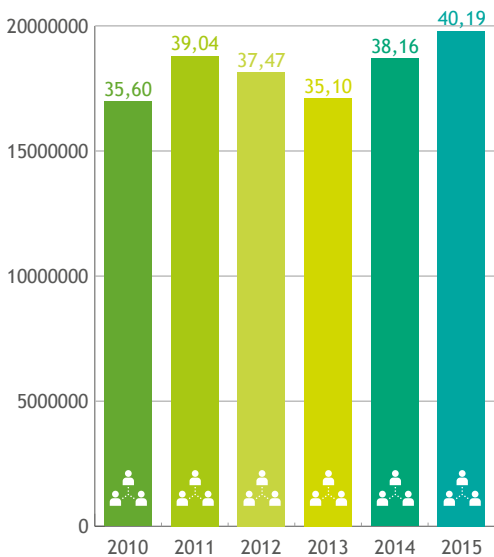
### Poids (Kg) des déchets inertes



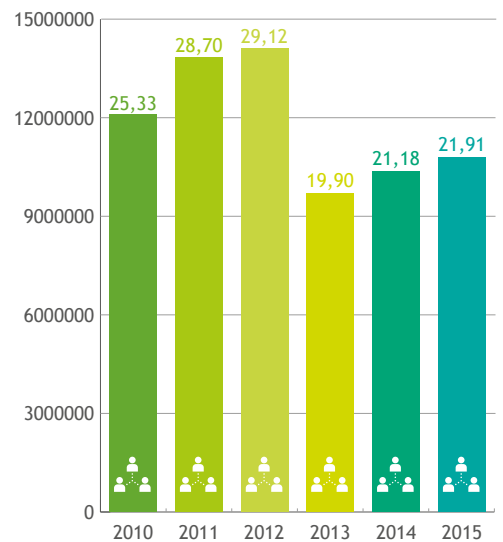
### Poids (Kg) des déchets verts



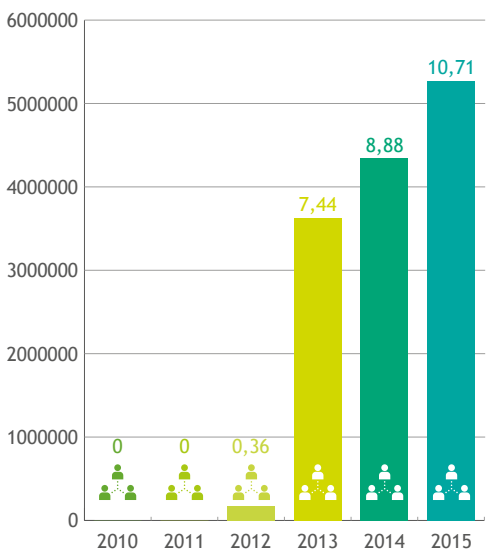
### Poids (Kg) des bois



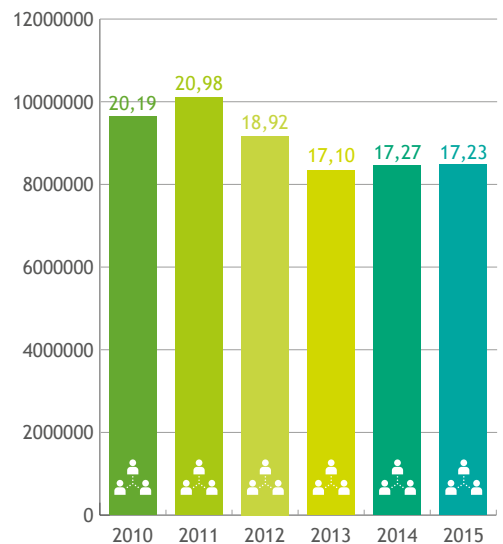
### Poids (Kg) des encombrants



### Poids (Kg) des encombrants non incinérables



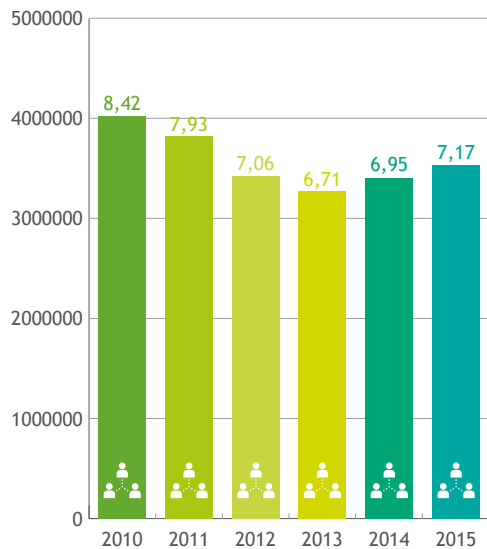
### Poids (Kg) des papiers cartons



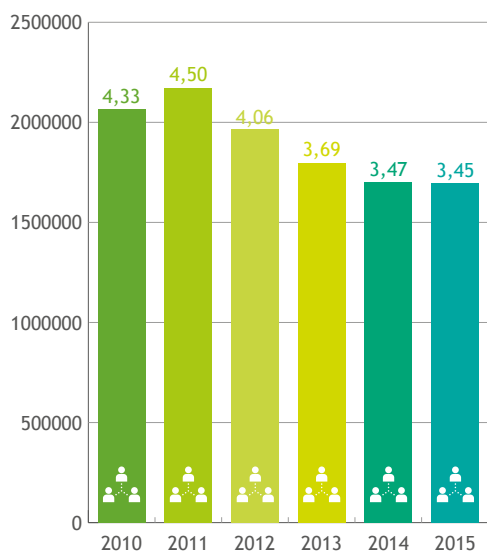


Nombre de Kg par an par habitant

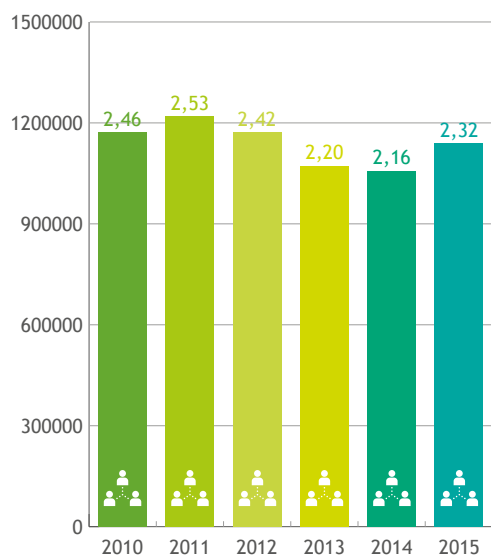
### Poids (Kg) des métaux



### Poids (Kg) des verres



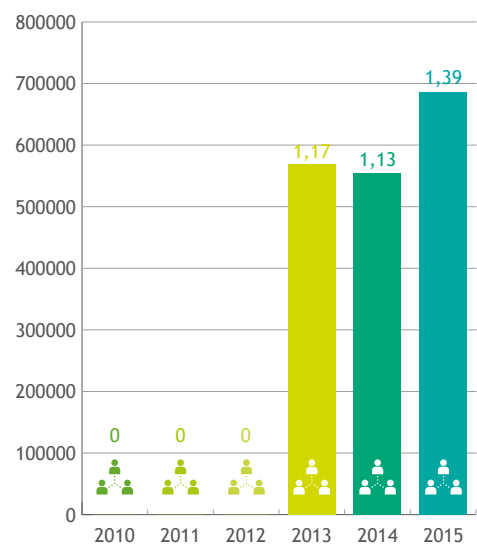
### Poids (Kg) des déchets spéciaux



### Poids (Kg) des DEEE (déchets d'équipement électrique et électronique)



### Poids (Kg) des verres plats



## B) LA RECHERCHE D'HARMONISATION DE FONCTIONNEMENT

A la demande du Ministre wallon de l'Environnement, la COPIDEC et ses 7 Intercommunales membres ont formulé une proposition d'harmonisation du fonctionnement des parcs à conteneurs wallons axée sur les 4 axes principaux suivants :

- **Fractions collectées**

Chaque zone intercommunale assurera l'acceptation des mêmes fractions dans son réseau de parcs à conteneurs ; certains flux pourront toutefois n'être acceptés que dans certains parcs, et pourront l'être selon des conditions différentes.

- **Quotas sur certains flux**

Les quotas journaliers et annuels resteront de l'autonomie de chaque Intercommunale ; pour chaque fraction, les citoyens seront informés du quota annuel autorisé au minimum dans chaque réseau de parcs.

- **Conditions d'accès d'un réseau de parcs à conteneurs aux résidents hors zone**

Un citoyen fréquentant un parc d'une zone intercommunale contigüe à la sienne ne se verrait plus réclamer de paiement à ce titre. Les Intercommunales s'échangeraient les données et se refactureraient sur base de la fréquentation des usagers hors zones.

- **Conditions d'accès des parcs à conteneurs aux producteurs non ménagers (PME, asbl, écoles)**

Seuls les déchets visés par l'Arrêté du Gouvernement wallon du 5/03/2015 relatif à l'obligation de tri des déchets non ménagers seront acceptés dans les parcs à conteneurs wallons. Les conditions d'accès seraient les mêmes que pour les autres usagers.

Cette proposition ne pourra être mise en œuvre qu'après acceptation par le Ministre de l'Environnement et obtention par la Wallonie de certaines validations préalables (adhésion des parcs à conteneurs communaux et privés, accord des obligataires de reprise...).

## C) LES SERVICES EN LIGNE

Parallèlement à l'informatisation des parcs à conteneurs, une application web, à l'attention des usagers, a été déployée en 2014. Celle-ci permet de :

- visualiser l'état de remplissage des conteneurs pour un parc selon sa proximité avec le code postal renseigné ;
- consulter l'état de consommation de ses propres quotas ;
- obtenir différents formulaires d'accès particuliers et/ou de talons de pré-paiements pour l'achat de compost et de sacs « amiante ».

En 2015, l'onglet parcs à conteneurs a été consulté par 20.665 visiteurs, plus de 10 % ont consulté l'application « parcs » et 13.588 visites ont été comptabilisées pour la consultation des quotas. C'est un succès au vu du nombre de visiteurs qui reviennent consulter leur page « quotas ».

## D) LES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE PARCS EXISTANTS

En raison du moratoire évoqué au point 6 ci-avant relatif à la problématique du financement des infrastructures, la plupart des travaux prévus dans le réseau de parcs à conteneurs a été mise en attente en 2015. Seules quelques améliorations ont été apportées aux infrastructures.

**A Mettet**, l'élargissement de la partie haute du parc a permis de sécuriser les opérations d'enlèvement du conteneur des déchets électriques et électroniques (DEEE) et de faciliter la circulation des véhicules.

**A Beauraing**, une modification de la rampe d'accès a été menée à bien afin d'améliorer l'accessibilité à la plateforme de déchargement et aux quais aménagés l'année précédente.

### Placement de caméras

BEP Environnement a constaté ces dernières années une recrudescence des vols et du vandalisme dans ses parcs à conteneurs (vols de métaux, de déchets électriques et électroniques, de batteries, de conteneurs de 30 m<sup>3</sup>, dégradation de bureaux, de clôtures, de barrières...).

Afin d'assurer la sécurité des biens et des personnes, le placement de caméras devenait indispensable au vu de cette évolution.

En 2015, 13 parcs à conteneurs jugés prioritaires ont été équipés de caméras, pour un investissement de 105.433,95 € HTVA (soit une moyenne de 8.110 € par site). Il s'agit des parcs à conteneurs d'Andenne, Assesse, Cerfontaine, Champion, Couvin, Eghezée, Fosses-La-Ville, La Bruyère, Malonne, Naninne, Ohey, Rochefort et Sombreffe.

En fonction du bilan de fonctionnement des caméras sur ces parcs prioritaires et de l'évolution des incidents sur les autres sites, une 2<sup>e</sup> phase de déploiement est prévue en 2016.

## E) UNE NOUVELLE FONCTION : AGENT CONSTATATEUR ENVIRONNEMENTAL

Afin de prévenir toutes ces incivilités et donner le suivi nécessaire aux différents rapports émanant des préposés, il a été décidé d'étoffer la cellule d'encadrement des parcs d'un agent constatateur environnemental.

201 rapports d'incidents ont été enregistrés, dont 60 relatifs à des problèmes de vols et récupération, 36 pour non-respect des consignes de tri et 22 pour dépôts clandestins.

52 courriers de rappel des consignes ont été rédigés à l'attention d'usagers de parcs à conteneurs.

Depuis 2009, 12 agressions graves ont fait l'objet de poursuites judiciaires avec condamnations, certains dossiers étant toujours en cours.





## 8) Les outils de transfert, de valorisation et de traitement

### A) LA CHAÎNE DE TRI-BROYAGE DU BOIS ET DES ENCOMBRANTS

L'unité de tri-broyage des bois et encombrants compose le cœur industriel du site de Floreffe.

La chaîne de tri-broyage est constituée de deux lignes séparées. L'une pour le bois, l'autre pour les déchets encombrants ménagers. Pour le traitement du bois, elle fait l'objet d'une collaboration structurée avec l'Intercommunale de Charleroi ICDI.

En 2015, le site a transformé de l'ordre de 28.850 tonnes de bois brut (en baisse de 9 % par rapport à 2014 ; mais quasiment à égalité par rapport à 2013) en plaquettes et fines de bois. Le site a également réceptionné de l'ordre de 13.000 tonnes d'encombrants bruts (en hausse de 8 % par rapport à 2014), desquels sont extraits différents flux valorisables avant incinération du solde.

| BOIS   |                  | ENCOMBRANTS                                    |                  |
|--|------------------|--|------------------|
| ORIGINE  | TONNAGES         | ORIGINE  | TONNAGES         |
| Communes                                       | 384,16           | Communes                                       | 424,06           |
| Tiers  | 29,76            | Tiers  | 49,50            |
| ICDI   | 10.298,42        | Collectes porte-à-porte                        | 204,80           |
| Parcs à conteneurs                             | 15.229,74        | Parcs à conteneurs                             | 8.033,94         |
| Venant des autres stations de transfert du BEP | 1.769,04         | Venant des autres stations de transfert du BEP | 3.837,72         |
| Ressourcerie namuroise                         | 1.135,46         | Ressourcerie namuroise                         | 490,72           |
| <b>TOTAL</b>                                   | <b>28.846,58</b> | <b>TOTAL</b>                                   | <b>13.040,74</b> |

L'année 2015 a été marquée par plusieurs difficultés en ce qui concerne la gestion du bois, résultant de la volonté du client principal de diminuer sa consommation de plaquettes de 20.000 à 12.000 tonnes/an. Un appel à repreneur a donc dû être lancé afin de trouver un nouvel exutoire pour le gisement restant.

De l'appel à repreneur a découlé un nouveau contrat de 12.000 tonnes/an avec le Groupe François, et en particulier sa filiale Woodenergy (centrale de cogénération située à Thimister, près de Verviers). Ce contrat sera officiellement signé début 2016, mais la collaboration avec ce nouveau partenaire a pu débuter dès l'été 2015.

Pour pouvoir absorber les entrées de bois brut, il a fallu externaliser le traitement de 7.100 tonnes de matière (dont 1.000 au départ de l'ICDI). Ceci a dû se faire à des prix relativement élevés, en raison d'un engorgement généralisé et croissant du marché du bois B en Belgique.

La fin de l'année 2015 a par ailleurs été marquée par un tragique accident survenu le 13 novembre, alors qu'une société sous-traitante intervenait pour démonter un moteur dans le hall de stockage des plaquettes de bois. Ce dramatique accident a causé deux victimes dans le personnel du sous-traitant : nous déplorons le décès d'une personne et de graves blessures pour une autre.

En termes matériels, l'accident a entraîné l'arrêt complet de la ligne bois.

Dans l'attente des réparations, qui prendront vraisemblablement plusieurs mois, un marché a été lancé pour faire intervenir des équipements mobiles et pouvoir ainsi continuer à honorer la fourniture de plaquettes de bois à nos repreneurs.

Au final, le tonnage réellement traité sur la chaîne de tri bois s'élève en 2015 à 27.201 tonnes, ce qui a permis de produire 21.076 tonnes de plaquettes de bois et 3.273 tonnes de fines de bois.



## B) LE CENTRE DE COMPOSTAGE

La quantité totale annuelle de déchets verts collectée dépend fortement des conditions climatiques, ce qui explique les variations parfois importantes observées d'une année à l'autre. En 2015, un total de 37.845 tonnes ont été collectées. La majorité (72 %, plus de 27.000 tonnes) a été traitée au centre de compostage de BEP Environnement à Naninne. Le solde (10.734 tonnes) a été directement dirigé depuis certains parcs à conteneurs situés à proximité de centres de compostage privés : Compostage Parmentier à Thorembais-Les-Béguines, Sambre Compost à Farciennes et Sita à Sombreffe.



|      | TONNAGE TRAITÉ<br>AU CENTRE DE<br>COMPOSTAGE | TONNAGE TRAITÉ<br>PAR DES SOCIÉTÉS<br>EXTÉRIEURES | TOTAL  | PROPORTION DE DÉCHETS<br>VERTS TRAITÉS PAR BEP<br>ENVIRONNEMENT |
|------|--|---|--------|---|
| 2010 | 20.878                                       | 16.229  | 37.107 | 56 %  |
| 2011 | 22.464                                       | 16.797  | 39.261 | 57 %  |
| 2012 | 27.114                                       | 12.321  | 39.435 | 69 %  |
| 2013 | 26.011                                       | 10.173  | 36.184 | 72 %  |
| 2014 | 29.048                                       | 12.363  | 41.412 | 70 %  |
| 2015 | 27.111                                       | 10.734  | 37.845 | 72 %  |

## Évolution des quantités (en tonnes) de déchets verts traités annuellement



Dans le processus de traitement mis en place au centre de compostage de Naninne, les déchets verts sont séparés en deux fractions : une fraction fine destinée à la fabrication d'un compost et une fraction grossière (plus ligneuse) destinée à la valorisation énergétique.

Le compost est vendu en vrac sur le site de production et via les parcs à conteneurs de la Province de Namur. En 2015, 21.800 m<sup>3</sup> de compost ont été valorisés via des producteurs de terreau, des agriculteurs, des entrepreneurs de jardins, des communes et des particuliers.

La fraction plus ligneuse, constituée de morceaux de bois, représente environ 15 % de la matière. Des installations de cogénération équipées de chaudières industrielles utilisent cette matière comme combustible en mélange avec d'autres matières (sous-produits forestiers...). En 2015, 4.060 tonnes de biomasse ont été produites sur le site de Naninne et valorisées auprès d'installations situées en Wallonie.

## C) LES CENTRES DE TRANSFERT DE DÉCHETS

En raison de l'étendue de son territoire, BEP Environnement dispose de 4 stations de transfert au départ desquelles les différents services de collecte sont assurés ; les déchets récoltés y sont regroupés flux par flux avant transport par la voie d'eau ou camions gros-porteurs vers leur lieu de valorisation.



### • Floreffe

#### Activité

Le Site Intégré de Gestion de Déchets (SIGD) de Floreffe est le plus grand centre de transfert de la Province de Namur ; le service collecte qui y est basé dessert 12 Communes du nord de la Province de Namur et Héron, soit 58 % de la population.

En 2015, 121.426 tonnes de déchets ont transité par le SIGD de Floreffe dont environ 47.000 tonnes de déchets ménagers, 5.000 tonnes de PMC, 16.000 tonnes de papiers-cartons et, bien entendu, la totalité des bois et encombrants traités dans la chaîne de tri-broyage.



### • Biron (Ciney)

#### Activité

C'est le 2<sup>e</sup> plus grand centre de transfert de BEP Environnement ; son service collecte est actif sur 14 Communes, soit 22 % de la population. 36.366 tonnes de déchets y ont transité en 2015.

En plus de différentes dalles de stockage et d'un hall de transfert, le site de Biron abrite un centre de regroupement des déchets électriques et électroniques (DEEE) récoltés dans tous les parcs à conteneurs de la Province. En 2015, 3.630 tonnes de DEEE ont transité par ce site.

#### Travaux d'amélioration

A Biron, des travaux de rénovation complète du bâtiment et de ses abords ont débuté en juin 2015 et devraient être finalisés pour mi-2016. Pour rappel, ces travaux comprennent :

- la création de nouveaux locaux administratifs,
- la création de nouveaux locaux sociaux (vestiaires, réfectoires, sanitaires...),
- la pose d'un nouveau pont de pesée,
- la création d'une nouvelle station de lavage,
- la rénovation de l'atelier,
- la création d'un centre d'entreprises dont les bureaux seront mis en location.

- **Vodecée (Philippeville)**

**Activité**

Avec 8 Communes desservies en porte-à-porte, soit 16 % de la population, le site de Vodecée constitue le 3<sup>e</sup> centre de transfert de la Province. Y ont transité 12.807 tonnes de déchets en 2015 (déchets ménagers, organiques et encombrants). Les papiers-cartons et les PMC quant à eux sont directement livrés chez le trieur-repreneur de ces matières dont les établissements sont à courte distance.

Pour éviter les vols et le vandalisme dont il a déjà été victime par le passé, le centre de transfert de Vodecée a également été sécurisé en 2015, par le placement d'un système de vidéosurveillance et de caméras, permettant de quadriller l'ensemble du site.



- **Malvoisin (Gedinne)**

**Activité**

Il s'agit ici du plus petit centre de transfert duquel partent les collectes en porte-à-porte des 4 Communes du sud de la province (Beauraing, Bièvre, Vresse/Semois et Gedinne), ce qui représente 4 % de la population et un transfert de 3.707 tonnes (déchets ménagers, organiques et encombrants), les PMC et papiers-cartons transitant eux par le site de Biron.

## 9) Les partenariats d'exploitation

### A) LA BIOMÉTHANISATION À TENNEVILLE (PARTENARIAT AIVE, BEP ENVIRONNEMENT, INTRADEL)

Les déchets organiques collectés en porte-à-porte par BEP Environnement sont valorisés par biométhanisation dans l'unité de Tenneville, mise en service en mars 2009, et dont BEP Environnement est copropriétaire avec les Intercommunales AIVE et INTRADEL.

Après une première période de partenariat de 5 ans, BEP Environnement a confirmé la poursuite de sa participation dans la copropriété.



Ce partenariat a le double avantage :

- de sécuriser les approvisionnements de l'outil, et donc sa saturation ;
- de donner accès, jusqu'en 2015, à 60 % de subsides sur base d'un double décloisonnement entre Intercommunales et d'une valorisation en agriculture du compost produit en aval de la biométhanisation.

| LES APPORTS DE DÉCHETS POUR 2015 SE SONT ÉLEVÉS À : |  |
|---|--|
| AIVE  | 14.593 tonnes                          |
| BEPN  | 10.105 tonnes                          |
| INTRADEL  | 5.724 tonnes                           |
| Autres (ICDI et HYGEA)                              | 3.269 tonnes                           |
| <b>Sous-total biodéchets</b>                        | <b>33.691 tonnes</b>                   |
| Déchets verts                                       | 3.801 tonnes (pour raisons de process) |

La production électrique s'est élevée à 8.452.203 kWh électrique, soit la consommation annuelle de 2.400 ménages, en progrès de 1 % par rapport à 2014.

La production et surtout l'utilisation de l'énergie thermique s'est élevée à 8.073.510 kWh thermique, soit l'équivalent de 800.000 litres de mazout, en progrès de 7 % par rapport à 2014. Cette belle performance est liée à l'optimisation du réseau de chaleur du site et des consommations par les différents utilisateurs. Cette optimisation se poursuivra en 2016.

Le nombre de certificats verts octroyés en 2015 s'élève à 13.260, en progrès de 6 % par rapport à 2014 ; augmentation liée principalement à l'optimisation du réseau de chaleur.

### B) UVELIA (PARTENARIAT INTRADEL, AIVE, BEP ENVIRONNEMENT)

Les ordures ménagères résiduelles de l'ensemble des 39 Communes affiliées à BEP Environnement, soit 59.404 tonnes en 2015, ont été valorisées dans l'Unité de Valorisation Énergétique Uvelia d'Herstal, dans le cadre de la société interne « Energywall » constituée entre INTRADEL, BEP Environnement et l'AIVE.

En ajoutant les déchets communaux et les résidus d'encombrants sortis de la chaîne de tri-broyage, ce sont, au total, 79.553 tonnes qui ont été dirigées vers cette unité de valorisation.

Au global, en 2015, 309.445 tonnes de déchets ménagers et encombrants issus des trois Intercommunales précitées ont été valorisées par UVELIA.

Le fonctionnement optimal de l'unité de valorisation énergétique en 2015, ainsi que des prix de vente moyens légèrement plus élevés qu'en 2014 ont permis de réaliser d'excellentes ventes d'électricité. La vente d'électricité s'est élevée à approximativement 190.000 MWh en 2015 (quasiment identique à 2014), pour une recette brute de 9.129.132 € (contre 8.803.571 € en 2014).





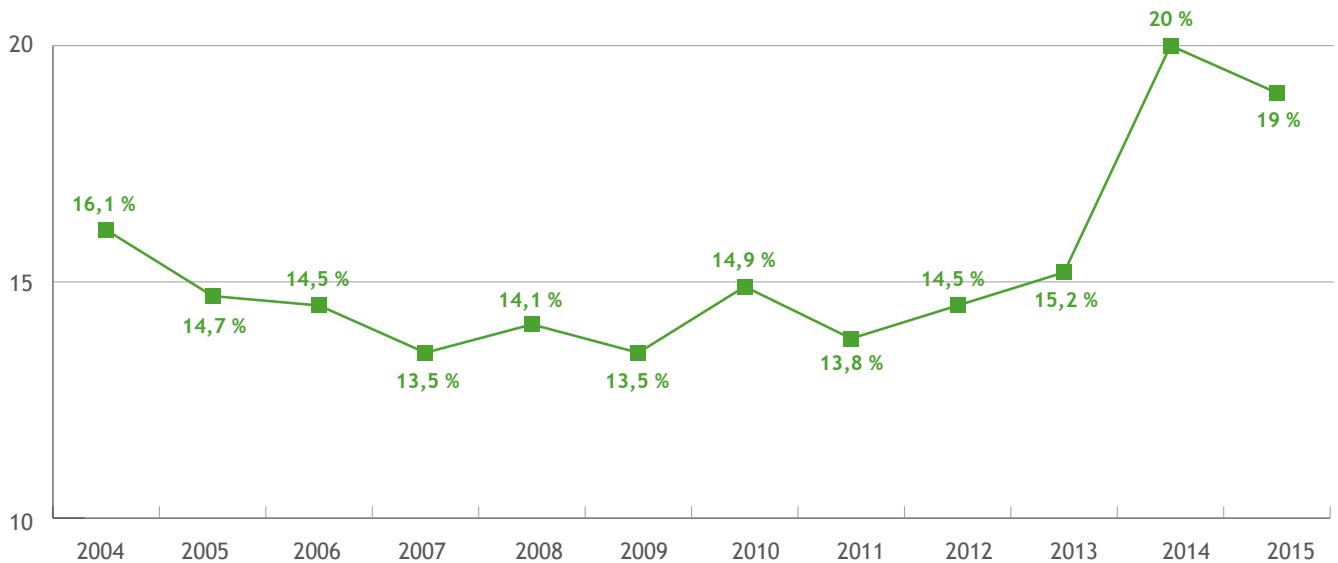
**C) VALTRIS (PARTENARIAT ICDI, AIVE, BEP ENVIRONNEMENT)**

Pour assurer le tri des déchets PMC collectés en porte-à-porte, BEP Environnement a été sollicité par l'Intercommunale voisine de la région de Charleroi, ICDI, afin de créer une société coopérative, Valtris, en partenariat également avec l'intercommunale IBW du Brabant wallon. Cette chaîne automatisée de tri sélectif des déchets PMC a permis de traiter en 2015 un total de 17.646 tonnes

de PMC, provenant de l'ICDI pour 34 %, de BEP Environnement pour 46 % et de l'IBW pour 20 %. Les déchets triés ont une deuxième vie. Ils sont conditionnés en balles avant d'être vendus comme matière première à des entreprises spécialisées.

La chaîne de tri a connu diverses difficultés de rendement et de qualité à sa mise en fonctionnement. Le taux de résidus en a été affecté ; il atteint toujours un taux trop élevé en 2015 de 18,96 %, en amélioration néanmoins par rapport à 2014 et inférieur à la limite maximale admise, 20 %, au-delà de laquelle des pénalités financières de Fost Plus seraient appliquées.

**Évolution du taux de résidus dans les PMC du BEP**





#### D) BIVALOR (PARTENARIAT BEP ENVIRONNEMENT, ICDI)

En 2010, BEP Environnement et ICDI ont créé une société interne, dénommée Bivalor, dont l'objet est de valoriser, sur le SIGD de Floreffe, les déchets de bois provenant des deux Intercommunales. Dans le cadre de ce partenariat, c'est jusqu'à présent la totalité du gisement de bois de recyclage collecté par ICDI qui vient s'ajouter à celui de BEP Environnement pour être transformé en plaquettes de bois dans l'unité de tri-broyage de Floreffe. En 2015, les apports de bois en provenance de l'ICDI se sont élevés à 10.300 tonnes (contre presque 12.000 tonnes en 2014).

## 10) Les centres d'enfouissement techniques (CET en post-gestion)

#### A) CET DE HAPPE-CHAPOIS

L'exploitation en phases successives du CET de classes 2 et 3 de Happe-Chapois (Ciney) a pris fin au 31 décembre 2009. Les travaux de réhabilitation provisoire de la dernière phase ont débuté en 2010 et se sont achevés fin 2011.

Au vu des tassements qui sont mesurés sur le site, la réhabilitation définitive de la dernière phase peut être envisagée dès à présent. La préparation du cahier de charges pour ces travaux a été entamée courant 2015, en collaboration avec la SPAQuE, qui intervient comme bureau d'études, et avec le bureau de contrôle Belor, sélectionné pour le suivi des travaux.

BEP Environnement aura la charge de la post-gestion jusqu'à la fin des travaux de réhabilitation définitive, après quoi le site sera remis en gestion à la SPAQuE, qui assurera celle-ci pour une période approximative de 30 ans, en application de la convention conclue à cette fin en 2009.

#### B) CET DE MALVOISIN

Le site a fait l'objet d'un chantier de réhabilitation définitive dont les travaux ont été terminés en juin 2009. Le CET est donc en phase de post-gestion : outre la gestion du biogaz (brûlé en torchère) et des lixiviats (traités dans une station d'épuration urbaine hors site), le site fait l'objet d'une surveillance technique et environnementale continue.



### C) CET DE MORIALMÉ

Le chantier de réhabilitation définitive du site s'est achevé en 2013. Suite au bris d'un piézomètre par l'entrepreneur durant ces travaux, apparu à l'issue du chantier, un problème local de pollution des eaux souterraines a dû être géré et est à présent complètement sous contrôle. Une expertise est toutefois en cours pour déterminer la part de responsabilité de l'entrepreneur et la prise en charge des coûts entraînés par cette pollution (pompage et traitement des eaux).

Pour le reste, le CET est en phase de post-gestion et fait l'objet d'une surveillance technique et environnementale continue.





## 1) Les résultats chiffrés

### OCCUPATION GÉNÉRALE DES HALLS

|                              |                         |
|------------------------------|-------------------------|
| Taux d'occupation moyen      | 48 %                    |
| Superficie utilisée          | 1.115.695m <sup>2</sup> |
| Nombre de jours d'occupation | 176 journées            |
| Total des manifestations     | 43                      |
| Nombre de visiteurs          | 163.255                 |

### LES MANIFESTATIONS ORGANISÉES À NAMUR EXPO EN 2015

|  |                     |            |
|--|---------------------|------------|
| Forum aux Professions 2015                                   | Exhibitions         | 07/01/2015 |
| Babydays Namur 2015  | Exhibitions         | 31/01/2015 |
| Salon du Bien-être - Esotéria 2015                           | Exhibitions         | 10/01/2015 |
| Erotic Show 2015   | Exhibitions         | 23/01/2015 |
| Recrutement au BEP   | Private             | 24/01/2015 |
| Salon Siep Etudes & Professions 2015                         | Exhibitions         | 06/02/2015 |
| Salon du Chat 2015   | Exhibitions         | 15/02/2015 |
| Google Product Academy                                       | Meetings (Sem)      | 17/02/2015 |
| Soins & Santé 2015   | Artexis Exhibitions | 05/03/2015 |
| Bois & Habitat 2015  | Artexis Exhibitions | 20/03/2015 |
| Colloque Fédération Sportive Wallonie Bruxelles Enseignement | Congress (Sem)      | 27/03/2015 |
| Marché du Tissu  | Exhibitions         | 08/04/2015 |
| Hunkemöller Namur 2015                                       | Exhibitions         | 08/04/2015 |
| Réunion Des Ministres Du Patrimoine Du Conseil de L'Europe   | Congress (Sem)      | 23/04/2015 |
| Conférence Delhaize  | Congress (Sem)      | 14/04/2015 |
| Repas des Pensionnés de La Poste 2015                        | Events (Dim)        | 22/05/2015 |
| Défilé de mode - Ecole Saint-Joseph                          | Events (Dim)        | 23/05/2015 |
| Conférence PS  | Meetings (Sem)      | 01/05/2015 |
| Assemblée Générale Fusion CHU Dinant Godinne                 | Congress (Sem)      | 28/05/2015 |



|  |                     |            |
|--|---------------------|------------|
| Conférence CGSLB                                       | Congress (Sem)      | 18/06/2015 |
| Conférence « Pacte pour un enseignement d'excellence » | Meetings (Sem)      | 12/06/2015 |
| Recrutement au BEP                                     | Private             | 22/08/2015 |
| Valériane 2015   | Exhibitions         | 04/09/2015 |
| Dégustation de vins - Colruyt                          | Events (Dim)        | 10/09/2015 |
| Journée de visite Salzinnes - J2                       | Congress (Sem)      | 22/09/2015 |
| Week-end Fitness 2015                                  | Events (Dim)        | 11/09/2015 |
| Congrès ORL 2015                                       | Congress (Sem)      | 23/10/2015 |
| Creativa & Creativa Kids 2015                          | Exhibitions         | 01/10/2015 |
| Artisanart 2015  | Exhibitions         | 01/10/2015 |
| Salon Cérémonia 2015                                   | Exhibitions         | 10/10/2015 |
| Retro Made in Asia 2015                                | Exhibitions         | 31/10/2015 |
| Energie & Habitat 2015                                 | Artexis Exhibitions | 15/10/2015 |
| Antica 2015  | Artexis Exhibitions | 12/11/2015 |
| Naminéral 2015   | Exhibitions         | 28/11/2015 |
| Réunion BEP  | Meetings (Sem)      | 10/11/2015 |
| Formation Navision                                     | Meetings (Sem)      | 24/11/2015 |
| Marché du Tissu  | Exhibitions         | 06/12/2015 |
| Salon du Vin et de la Gastronomie 2015                 | Exhibitions         | 11/12/2015 |
| Salon du Livre et du vieux Papier 2015                 | Exhibitions         | 26/12/2015 |
| Noël Solidaire 2015                                    | Events (Dim)        | 21/12/2015 |
| Assemblées générales - BEP                             | Congress (Sem)      | 15/12/2015 |
| Fun Land 2015  | Exhibitions         | 19/12/2015 |



## 2) La gestion de Namur Expo

Le contrat de concession a été renouvelé en 2012, l'exploitation étant confiée à la société Artexis pour une durée de 20 ans à l'issue d'une procédure de marché avec publicité. Artexis assure la gestion commerciale des Palais et prend en charge également une série de charges d'entretien.

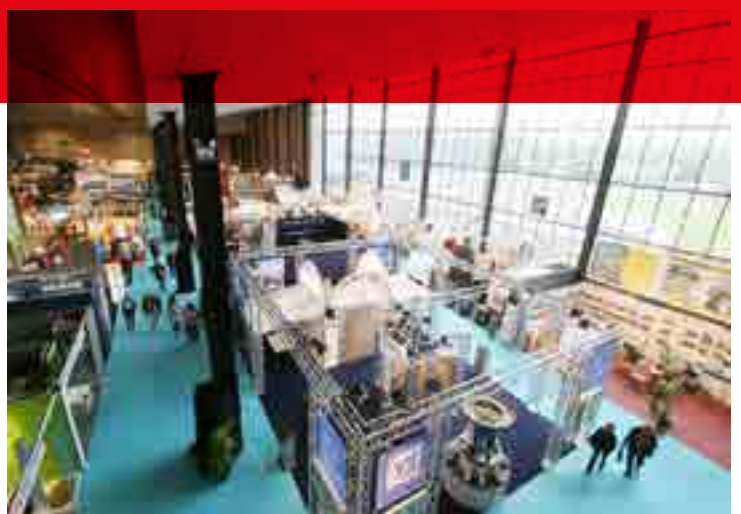
Parallèlement, le BEP a continué à réfléchir à un projet de développement du Palais, pour remédier aux inconvénients suivants :

- la localisation en centre-ville, qui rend l'accès malaisé pour la plupart des usagers, en particulier à l'heure de pointe ;
- la capacité de parcage insuffisante pour les grosses manifestations ;
- la superficie totale un peu juste pour certains événements (le Palais a une capacité de 11.700m<sup>2</sup> ; à titre de comparaison, un Palais moderne comme le WEX a une capacité de 25.000 m<sup>2</sup>, et dispose de 3.000 places de parcage en site propre) ;
- les salles actuelles ne sont pas équipées en gradins rétractables, ce qui réduit leur polyvalence.

Dans ce contexte, le BEP a déposé, dans le cadre du programme FEDER 2014-2020, un projet de nouveau Palais des expositions implanté sur le site des casernes de Belgrade. Ce projet n'a cependant pas été retenu par le Gouvernement wallon. Le BEP a alors décidé de remettre à l'étude le projet d'une extension du Palais à Salzinnes (extension de +/- 5.000 m<sup>2</sup> avec création de 450 places de parking en site propre).



Fin 2015, la SOGEPA notifiait au BEP sa décision de réserver une enveloppe de 7,4 millions d'euros pour le projet d'extension. Le dossier sera mis à l'étude au premier semestre 2016, en vue d'en déterminer la faisabilité juridique et économique et de tracer un business plan pour l'exploitation. Le projet sera mis en œuvre, le cas échéant, en fonction des conclusions de cette étude.



## 1) Les résultats chiffrés

|   |   |
|---|---|
| Nombre d'affiliés (Communes et Provinces) | 36 Communes et 2 Provinces  |
| Nombre de crémations                      | 2.185 (52 % de la Province de Namur ; 19 % de Liège et 21 % de la Province de Luxembourg) |

## 2) La gestion du Crématorium du cœur de Wallonie

Le crématorium est géré selon les modalités d'un partenariat public-privé avec la Société des Crématoriums de France. En 2013, première année complète d'exploitation, 1.618 crémations et 1.536 cérémonies ont été réalisées.

Depuis lors, l'activité continue à se développer, dans la mesure où la crémation tend à se répandre de plus en plus. Par ailleurs, la qualité de service et d'accueil est reconnue par tous, ce qui contribue aussi au succès de l'établissement.

Dès lors, les données 2015 traduisent cet état de fait, avec 2.185 crémations réalisées (+ 20 % par rapport à l'exercice précédent).

En matière d'investissements, le programme de réalisation du parc mémorial a été entamé en 2014 et a été finalisé au printemps 2015. L'infrastructure est donc désormais complète.





Les obligations environnementales ont été respectées en 2015, selon les conditions du permis unique. Une réunion « physique » du Comité d'accompagnement est toujours organisée en mars et consacrée à l'examen du rapport environnemental ; les autres réunions sont « virtuelles » et s'organisent par échange d'e-mails.

L'Intercommunale a commandé la campagne de relevés au sol qui a été réalisée en janvier 2015, deux ans après la précédente ; le concessionnaire a fait réaliser en juillet 2015 la campagne d'analyse des émissions dans l'atmosphère. Ces deux campagnes de mesures ont confirmé la parfaite conformité de l'installation aux conditions d'exploitation fixées dans le permis.



L'Intercommunale de financement IDEFIN a pour but de gérer les participations financières des 39 Communes qui sont affiliées à l'Intercommunale (36 namuroises et 3 hennuyères) dans les réseaux de distribution d'énergie.

En 2015, la mission de gestion journalière du BEP s'est principalement axée sur :

- les réflexions quant aux modalités de financement du rachat des parts détenues par Electrabel en ORES ASSETS dont l'échéance est fixée au 31 décembre 2016 ;
- la concrétisation de la prise de capital dans WIND4WALLONIA et le financement des premiers investissements. IDEFIN participe également au Conseil d'Administration de la structure au sein de laquelle les Intercommunales associées et Electrabel unissent leurs efforts afin de concrétiser des projets éoliens ;
- la participation active aux instances du Groupement d'Intérêt Economique des Intercommunales pures publiques de financement wallonnes dans le cadre de leurs projets financiers et stratégiques communs.

## V/5.8 LES SERVICES D'APPUI

### 1) Ressources humaines

#### LES COLLABORATEURS EN QUELQUES CHIFFRES

| BEP  | 112        |
|--|------------|
| - Direction générale et services d'appui             | 33         |
| - Environnement                                      | 36         |
| - Développement économique                           | 23         |
| - Développement territorial                          | 20         |
| BEP ENVIRONNEMENT                                    | 289        |
| - Collecte   | 184        |
| - Tri-transfert                                      | 4          |
| - Chaîne de tri                                      | 4          |
| - Déchets d'équipements électriques et électroniques | 4          |
| - Parcs à conteneurs                                 | 89         |
| - Centre de compostage                               | 4          |
| <b>TOTAL</b>   | <b>401</b> |

|                       | BEP    | BEP ENVIRONNEMENT |
|-----------------------|--------|-------------------|
| Moyenne d'âge         | 42 ans | 44 ans            |
| Nouveaux collègues    | 11     | 9                 |
| Nombre d'intérimaires | 9      | 266               |
| Nombre d'étudiants    | 7      | 275               |
| Nombre de stagiaires  | 5      | 2                 |

Le BEP c'est :

- 401 collaborateurs au service de nos clients
- Un taux de satisfaction clients de 81,2 % (résultats 2015)
- 93 % d'indice de bien-être au travail (résultats 2012-personnel employé)



## LES PROJETS CLÉS

### • Les outils d'évaluation

Le système des entretiens de développement a été revu de manière à simplifier le processus ; améliorer le travail de préparation et optimiser le suivi des actions de développement.

Toutes les équipes d'encadrement ont été formées fin 2014 à cette nouvelle méthodologie et à la gestion de ce type d'entretiens.

### • Les formations en techniques d'animation créative

Depuis 2014, les équipes ont recours à des techniques d'animation créative en vue de construire le plan stratégique. Cette démarche collaborative et créative a été élargie de sorte que tous les membres des équipes d'encadrement et tous les collaborateurs intéressés par la démarche, soit 20 collaborateurs, ont pu participer à une formation aux techniques d'animation créative.



### • L'esprit collaboratif au sein des équipes

## Yammer

Pour bien collaborer, il est nécessaire de bien se connaître. C'est pourquoi, un speedating entre collègues a été mis sur pied afin de mieux appréhender les fonctions de nos collègues et en vue de créer de nouvelles synergies. De même, certains collègues ont eu l'occasion de témoigner de nouveaux projets particuliers, lors des Midis du BEP organisés mensuellement. Nous avons également soutenu la dimension collaborative en stimulant l'usage de notre réseau social d'entreprises « Yammer » comme vecteur privilégié de communication interne. Toutes les informations pratiques concernant notre organisation, les projets... y sont maintenant systématiquement publiées, permettant ainsi à chacun d'interagir en fonction de ses envies et besoins.

Le BEP a également rédigé un guide d'accueil du nouveau collaborateur.



- **La flexibilité dans l'environnement de travail**

Depuis mars 2014, nous avons recours au travail à distance ainsi qu'à une certaine forme de flexibilité dans le cadre des horaires variables. C'est en tout 505 journées de travail à distance qui ont été prestées et 229 demandes de flexibilité qui ont été introduites en 2015.

- **L'identification des risques potentiels**

Une analyse approfondie des risques a été réalisée à l'échelle du BEP et de l'ensemble de ses métiers. La démarche d'analyse s'est basée sur une méthodologie considérant 365 risques en entreprise. Celle-ci a permis d'identifier des risques potentiels sur lesquels travailler en priorité. Cette identification a également permis d'anticiper les évolutions de la nouvelle norme ISO 9001-2015 qui inclut maintenant cette démarche dans ses impositions.

- **Une politique RH pour le personnel de BEP Environnement**

Des groupes de travail ont été organisés en vue de définir des actions spécifiques à mener dans le cadre d'une politique RH pour le personnel de BEP Environnement. En tout, 24 actions dans les domaines de la formation, du vieillissement de nos collaborateurs, du recrutement, du management, de la communication interne, des départs en pension et du bien-être ont été définies et seront mises en œuvre dans le courant de l'année 2016.



- **Des audits organisationnels dans 2 Communes**

Le BEP accompagne des Communes dans la réalisation d'audits organisationnels et la mise en place des actions qui en découlent. En 2015, l'accompagnement de l'administration communale de Viroinval s'est clôturée avec succès et le même travail a été entamé avec la Commune de Florennes en novembre.

## 2) Comptabilité et finances

### LES PROJETS CLÉS

- **L'assistance en assurances**

Le BEP a proposé cette assistance à Hastière. Après avoir dressé un inventaire complet des contrats d'assurances en cours et analysé les couvertures, un rapport d'optimisation lui a été remis. Des recommandations visant à mettre les contrats en adéquation avec les risques et les possibilités offertes par le marché de l'assurance ont également été soumises à celle-ci. Des négociations ont été menées





avec l'assureur et la Commune dispose désormais d'un portefeuille d'assurances à jour et optimisé tant au niveau couvertures que primes.

#### • **L'automatisation des outils de reporting**

L'acquisition d'un outil de reporting de type « business intelligence » a été réalisée et plusieurs collaborateurs ont été formés en vue de créer des rapports dynamiques. Un module d'analyse spécifiquement financier a été acquis en liaison avec le logiciel comptable. Les outils sont dorénavant disponibles pour permettre l'évolution vers un reporting financier automatisé favorisant la gestion proactive des projets et activités et la création d'une synergie constante entre le management et les gestionnaires de projets.

#### • **La fiscalité de l'Intercommunale**

Jusqu'au 31 décembre 2014, les Intercommunales étaient soumises à l'impôt des personnes morales. Suite à une modification de la législation, les Intercommunales ont dû démontrer qu'elles remplissaient les conditions nécessaires pour rester assujettie à l'impôt des personnes morales ou, à défaut, devenaient assujetties à l'impôt des sociétés avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2015.

Une réflexion a été menée pour chaque Intercommunale du BEP quant aux conséquences des régimes fiscaux en relation avec les activités menées, à l'issue de laquelle il ressort que :

- l'assujettissement du BEP et de BEP Environnement à l'impôt des personnes morales est confirmé ;
- BEP Expansion Economique est assujetti à l'Impôt des sociétés ;
- une demande de décision anticipée a été introduite afin de confirmer l'assujettissement de BEP Crématorium à l'impôt des personnes morales ;
- l'assujettissement d'IDEFIN à l'impôt des sociétés.

Les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2015 tiennent compte de ces modifications.

## **3) Informatique et Télécommunications**

### **LES PROJETS CLÉS**

#### • **La gestion électronique des documents (GED)**

2015 a vu la mise en place d'un nouvel environnement de GED (gestion électronique de documents) amené à être généralisé par la suite à l'ensemble des départements.

L'outil a d'abord été déployé dans un département pilote, celui du Développement Territorial. Il apporte aux collaborateurs concernés une gestion simplifiée et sécurisée de tous les documents à caractère officiel ou contribuant au partage d'informations, base du travail en équipes.

Cet outil permettra à terme d'assurer une gestion et une recherche optimale des documents générés dans le cadre des activités du BEP, tout en garantissant le respect des normes de sécurité d'accès, de conservation ou d'archivage de données.

#### • L'Open Data et le Business Intelligence

Chaque métier dispose de nombreuses données en lien avec ses activités. Un projet visant à analyser dans quelle mesure ces données pourraient être exploitées pour offrir de nouveaux services a été entamé.

Dans une première phase, un recensement de l'ensemble des types de données a été réalisé.

Une étude d'opportunité a également été entamée dans le but de mettre en place une plateforme d'agrégation de ces données (Open Data).

## 4) Secrétariat général

### LES PROJETS CLÉS

#### • Les formations et visites de mi-mandat

A mi-mandat de la législature communale et provinciale 2012-2018, un programme de formations et de visites de terrain a été organisé à l'automne 2015 pour les Administrateurs de toutes les Intercommunales. 34 Administrateurs y ont participé au total.

| BEP<br>24 SEPTEMBRE 2015 | BEP EXPANSION ECONOMIQUE<br>29 SEPTEMBRE 2015 |
|--------------------------|---|
| BOMBLED Christophe       | BURNET Philippe                               |
| BOTIN Frédérick          | DEMANET Nathalie                              |
| CARLIER Philippe         | DOQUIRE Geoffroy                              |
| DELIRE Vincent           | VAN POELVOORDE Eric                           |
| LETURCQ Fabrice          | VAUTARD Philippe                              |
| LISELELE Denis           |   |
| MAENE Jean-Claude        |   |
| MOERMAN Brigitte         |   |
| SARTO Françoise          |   |
| VAN POELVOORDE Eric      |   |



| BEP ENVIRONNEMENT<br>13 OCTOBRE 2015 | BEP CRÉMATORIUM<br>15 OCTOBRE 2015 | IDEFIN<br>20 OCTOBRE 2015 |
|--------------------------------------|------------------------------------|---------------------------|
| ABSIL Coraline                       | DAWANCE Françoise                  | BARBEAUX Cécile           |
| CARLIER Philippe                     | JADOT Luc                          | FAVRESSE Jean-François    |
| FRANCART Tanguy                      | JEANMART Françoise                 | LALOUX Paul               |
| LEJEUNE Janique                      | MOERMAN Brigitte                   | LEBRUN Hélène             |
| MABILLE Albert                       |                                    | LETURCQ Fabrice           |
| MOERMAN Brigitte                     |                                    | MARCHAL Marcellin         |
| VAN POELVOORDE Eric                  |                                    | MARIAGE Antoine           |
|                                      |                                    | MEUTER Bernard            |
|                                      |                                    | MOERMAN Brigitte          |
|                                      |                                    | PAULET José               |

#### • Relation « in-house » avec la Ressourcerie Namuroise

BEP Environnement et la Ressourcerie Namuroise se sont associés, dès 2009, afin de développer conjointement un projet de collecte à domicile de déchets encombrants optimisant le réemploi et le recyclage tout en proposant aux citoyens un service adapté à l'évolution de leurs besoins.

Dans le cadre de cette collaboration, l'analyse de la mise en œuvre d'une relation in house avec la Ressourcerie Namuroise a été menée en 2015 pour aboutir à :

- la transformation de l'actionnariat de la Ressourcerie Namuroise (actuellement mixte public-privé) en actionnariat 100 % public ;
- l'élargissement du dessaisissement statutaire des Communes vers BEP Environnement et un élargissement de son objet social pour étendre ses activités à la collecte d'encombrants en vue du réemploi ;
- la rédaction de nouveaux statuts et d'un règlement d'ordre intérieur régissant le nouveau partenariat.

Ces modifications devraient intervenir courant 2016 pour une mise en œuvre effectivement de la nouvelle structure début 2017.

## 5) Communication

### LES PROJETS CLÉS

#### • La refonte des supports web du BEP

En 2015, le BEP a réalisé un bilan de sa présence sur internet : les sites internet, services en ligne, site mobile, applications web, réseaux sociaux ont fait l'objet d'un diagnostic qualitatif et quantitatif.

Si la présence du BEP sur le web est bien établie, elle doit maintenant s'adapter à l'évolution des besoins des clients du BEP ainsi qu'à l'évolution des services qui leur sont proposés.

Le BEP a donc obtenu une série de recommandations qui vont lui permettre de réorienter sa stratégie digitale. Six nouveaux sites web vont notamment être créés en 2016, les sites [www.bep.be](http://www.bep.be), [www.bep-developpement-economique.be](http://www.bep-developpement-economique.be), [www.bep-environnement.be](http://www.bep-environnement.be), dans une première phase, puis les sites web [www.bep-developpement-territorial.be](http://www.bep-developpement-territorial.be), [www.invest-in-namur.be](http://www.invest-in-namur.be) et [www.bep-europe-direct.be](http://www.bep-europe-direct.be).

#### • Le médiacoaching des collaborateurs

Initié en 2013, les séances de médiacoaching internes ont pour but de familiariser les collaborateurs à la prise de parole en public mais surtout de leur permettre de répondre aux questions des journalistes. Cet exercice souvent redouté nécessite de connaître et de mettre en pratique certaines règles qu'ils ont l'occasion de « tester » grande nature lors de ces médiacoaching. En 2015, 3 séances ont été organisées.




















-  [www.facebook.com/BEPNamur](http://www.facebook.com/BEPNamur)
-  [www.linkedin.com/company/bep-namur](http://www.linkedin.com/company/bep-namur)
-  [twitter.com/BepNamur](http://twitter.com/BepNamur)
-  [www.youtube.com/user/SophieBEP](http://www.youtube.com/user/SophieBEP)
-  [instagram.com/bepnamur](http://instagram.com/bepnamur)
-  [www.scoop.it/t/bep-namur](http://www.scoop.it/t/bep-namur)
-  [plus.google.com/+bepnamur](http://plus.google.com/+bepnamur)

Avenue Sergent Vrithoff, 2  
B-5000 NAMUR  
Tél. : +32 (0)81/71.71.71  
Fax : +32 (0)81/71.71.00  
info@bep.be  
www.bep.be

